

France Forum

- Les grands mots des années 70
- Perspectives économiques...
- L'exercice des libertés en France
- Le mystère de Pierre
- Pour une croissance qualitative
- Kant juge l'histoire
- Ode à l'Afrique
- La décennie du courage

René PUCHEU — Jacques MERAUD — Paul SABOURIN — Anne-Marie LAVAUDEN —
Paul POUPARD — Jacques NANTET — André LE GALL — Alain DUSAULT — Philippe
SENART — Yvan CHRIST — Georges LE BRUN KERIS — Etienne BORNE —

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : 544 75 50

Abonnement annuel 60 F

Abonnement de soutien 100 F

Sommaire **177-178**

Février - Mars 1980

14 F

DOSSIERS ET ETUDES

LES ANNEES 70 PAR LEURS GRANDS MOTS PAR RENE PUCHEU.....	2
PERSPECTIVES ECONOMIQUES INTERVIEW DE JACQUES MERAUD.....	11
Y-A-T-IL UN « MAUVAIS EXERCICE DES LIBERTES » EN FRANCE ? PAR PAUL SABOURIN	16
PIERRE DANS L'EVANGILE OU LE MYSTERE DE PIERRE PAR MGR PAUL POUPARD.....	20
IL FAUT DE-ESPERER LE KREMLIN PAR JACQUES NANTET.....	25
LA POLITIQUE FRANÇAISE DE CROISSANCE QUALITATIVE PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN	28
LE COMITE CENTRAL D'ENQUETE SUR LE COUT ET LE RENDEMENT DES SERVICES PUBLICS PAR ANDRE LE GALL.....	34
MAL RADICAL ET PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CHEZ KANT PAR ALAIN DUSAULT.....	38

ARTS

ODE A L'AFRIQUE PAR GEORGES LE BRUN KERIS.....	45
LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART.....	47
DE LA MUSEOLOGIE A LA MUSEOMANIE PAR YVAN CHRIST	53

NOTES DE LECTURE

DEUX REFLEXIONS SUR LE LIBERALISME PAR ANTOINE CASSAN.....	58
LES RELIGIONS AU SECOURS DU SOCIALISME DE ROGER GARAUDY PAR JEAN ONIMUS.....	60
FIDELITE ET OUVERTURE DANS L'EGLISE CATHOLIQUE DE GERARD SOULAGES PAR JEAN-REMY PALANQUE	61
COURTE SUPPLIQUE AU ROI POUR LE BON USAGE DES ENARQUES DE MARCEL JULLIAN PAR D.A. KERGAL.....	63
POUR CEUX QUI AIMENT LE PAYS NIÇOIS PAR JEAN ONIMUS.....	64
DEPAYSEMENTS PAR JEAN CHELINI.....	65
LE POUVOIR PUR DE JEAN BAECHLER PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN	66
DICIONNAIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE DE HENRY COSTON PAR VINCENT LALOY.....	67

PROPOS DU TEMPS

LA DECENNIE DU COURAGE PAR ETIENNE BORNE.....	70
--	----

LES ANNEES 70

PAR LEURS GRANDS MOTS

par René PUCHEU

Comme tous les médias du monde — ou presque — « France-Forum » a tenu à ne pas, purement et simplement, tourner la page sur les années 70, sans les avoir, une dernière fois, évoquées. Le temps a beau être notre ennemi puisqu'il « passe », il est, aussi, notre ami, puisqu'il est durée germinative.

Et puis, il ne fallait pas priver les lectrices et les lecteurs du « *charme discret* » — comme on aime dire dans les années 70, précisément — qui émane de l'exercice de mémoire. On a eu beau afficher, dans la décennie qui vient de finir, que « *la nostalgie n'était plus ce qu'elle était* », elle le reste bel et bien. Ne demeure-t-elle pas un besoin irrépressible ? Comme la mode *rétro*, au cours de ces années, encore, le montra.

Oui, mais... « France-Forum » n'ayant pas, pour inviter ses lectrices et ses lecteurs à ce voyage, au pays de « l'histoire immédiate », les moyens de jouer massivement du choc des photos, il a fallu emprunter une voie plus économique : recourir au poids des mots.

Ainsi, c'est par le biais d'un égrènement des grands mots-chocs et des principaux mots-clés de la décennie

70 que nous vous proposons de « retrouver les années tout-juste « perdues ». Évidemment, il vous est recommandé de vous dispenser de lire ces pages si vous inclinez à soupirer :

« Encore des mots ! Toujours des mots !... »

« Avouez qu'ils sont de plus en plus *vides* ! Quoi de plus vide que le vent ! » (*)

Vous ne pouvez vous risquer à y perdre votre temps qu'à deux conditions :

- d'abord, si en vous-même, vous vous dites des mots :
- « S'ils étaient tout-à-fait vacants et fragiles, comme des bulles de savon, ce ne serait plus des mots : seulement des sons ou des bruits ! » (*)

- ensuite, si vous êtes disponible pour ne ni prendre ces mots au pied de la lettre ni les lire à la va-vite. Bref, si vous acceptez de les tâter à la « Claudel » puisque celui-ci prétendait que :

« les mots... sont comme les vins ; on les goûte de l'arrière-gorge, du dos et de la pointe de la langue, des gencives et des lèvres ».

En définitive, cet abécédaire relève de ce que Mc Luhan, lui-même une des révélations de la décennie — au moins, à quelques mois près —, a nommé les médias « froids ». Les mots qu'il extrait des quotidiens, des hebdomadaires, des magazines, des chansons, etc et qu'il vous livre pêle-mêle ne peuvent rien « dire » si chacune et chacun ne leur fait pas faire « tilt » sur son imagination. Ce n'est que par le ministère de celle-ci qu'ils sont susceptibles d'opérer magiquement à la manière de la madeleine de Proust et de vous permettre de ressentir les émois d'un antan proche mais déjà disparu.

Comme le poids de l'archet sur la corde, le poids des mots ne devient enchanteur que si le violon accepte de vibrer. Mais vibrer à, de ce qu'on a vécu ou de ce dont on a été ému, c'est si bon ! Et du coup, il suffit de se laisser aller pour re-vivre !... et parfois, en revivant, pour comprendre ce qui était resté, sur l'instant, inaperçu !

*
* *

— A —

« A, noir corset velu des mouches éclatantes... » qu'il ressentait, donc, cette voyelle en sombre Arthur Rimbaud. En ces années 70, l'imaginaire français la conjugua-t-il de même ?

Assurément, cette lettre eut des aspects noirs. D'*accident* à *ayatollah*. *Accident* n'en finit plus de déchirer la vie quotidienne : *accidents de la route* barrant les « unes » du lundi matin et que l'on exorcisa un été par l'*alcootest*, hissé en potion magique ; *accidents du travail*, que Mai 68 obligea juges et mass-média à moins taire. Quant à *ayatollah*, ce mot surgit, à la fin des années 70, mot nouveau entre tous, mettons-le en mémoire pour l'abécédaire des années 80.

Dans l'entre-deux, on se demanda : « *Peut-on dire non à l'austérité ?* » (N. Obs. 3/10/76), on se scandalisa de « la révoltante odyssée de l'*Amoco-Cadiz* » (P. 27/3/78), on frémit des tortures en *Argentine*, on se soucia du développement de l'*autodéfense*. Les *autoroutes* parurent moins belles au fil de la décennie que dans la précédente ; c'est qu'elles existèrent pour de bon. L'*Aveu*, enfin, répandit la terreur ou troubla.

Cependant, plus que des airs de mouches « A » eut des allures de flèche. Ce fut la lettre des amples aspirations. Avec elle, on dit :

- *autonomie, autonomistes, autogestion, autonomes*. Sous cette gamme de mots aux accents de plus en plus radicaux — de *autonomie* qui a, désormais, les faveurs des cercles patronaux eux-même à *autonome* qui a supplanté « casseur » — palpite un grand désir de re-commencement. Mots à suivre.

- *autrement, autre (exister autrement, une société autre)* ont scandé la décennie, vibrant de toute l'insatisfaction que secrètent nos sociétés programmées et désenchan-

tées et troublant, puisque leur vogue, dans le langage politique, indique que nous naviguons tous, désormais, sans modèle. Autre, le mot qui crie : « *C'est quoi la révolte ? Désirer plus ou désirer autre chose ?* » (Libé. 20/3/74).

Entre les « a » noirs et les « A » aspirants, il y eut des mots plus distrayants. De beaux et bons feuilletons : *Arsène Lupin, La demoiselle d'Avignon, Au plaisir de Dieu*. Et puis des *autos*, par milliers. Ah !, l'auto ! la grande miraculée de la décennie. L'intelligentsia a eu beau la traiter de « bagnole », le choc de 73 faire craindre le pire pour, elle s'est montrée « increvable » (N.Obs. 29/4/78).

A part, avant de quitter « a », rappelons que l'on parla aussi, d'*argent*. Et celui-ci même, fit montre d'*arrogance*. Rien de neuf, les décennies se suivent et se ressemblent quant à l'argent. C'est moins vrai en ce qui concerne l'*amour*.

Bien sûr, celui-ci a des constantes. Le drame de Gabrielle Russier eut des accents baudelériens — le Président le dit —, et « *Mourir d'aimer* » ne fera qu'allonger la liste des amours « qui n'ont jamais connu de loi ». En outre, comme toujours, l'amour des années 70 fut ambigu. Rêvames-nous de « *Mourir d'aimer* » ou de « *Mourir de plaisir* » ? L'apport des années 70 à l'amour fut plutôt dans la déprivatisation et dans la technicisation de l'amour. Témoin, ce tract dont la France débattit avec passion : « *Apprenons à faire l'amour* » ! Avènement d'un amour « autre » ou avatar sans l'importance ? Qu'importe, ce sera toujours *Love Story*.

— B —

De *Bac* à *Buffet* (Claude), que de mots en « b », ont fait bouger quelque chose chez nous ! A commencer par ces mots eux-mêmes, évidemment : *Bac*, parceque, d'année en année, on en changea le régime — *Bac : la révolution Fontanet* (Ex. 21/1/74) ; mais en *bossa-t-on* davantage ou *bullat-on* plutôt — que l'on s'interrogea sur le pourcentage de réussite du bac. *Buffet*, parce que son exécution et celle de Bontemps firent impression et relancèrent la campagne en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Entre ces mots-chocs extrêmes, d'autres bouleversèrent très diversement. « *Bizarre* » s'écriait-on à la vue de Beaubourg : musée ? usine ? ou *bastringue* » (G. Cesbron M...). On pleura en entendant *Biafra*. Il y eut de la transe dans l'air quand on connut le jugement de *Bobigny* — dont Gisèle Halimy sut faire la « cause des femmes » —, *Bruay-en-Artois* — l'un des plus extraordinaires psychodrame de l'histoire judiciaire —, *Burgos* — l'un des derniers spasmes du franquisme —.

En revanche, on prit plaisir les uns à lire *Rolland Barthes*, les autres à suivre *J.C. Bouttier*, d'autres encore à chanter les airs du *Big Bazar*. Toutes et tous s'éprirent en badinant de *Bison fûté*.

Cependant, dans cette bousculade de mots en « b », quelques-uns méritent d'être mis à part :

— C —

Curieuses les courbes et contorsions que cette consonne a connues en dix ans :

- « *chaud, chaud!* le printemps (ou l'automne) sera chaud! » scandait-on quand les années 70 commençaient. Et tout semblait sur le point de provoquer l'explosion. Même les *cheveux longs*. Souvenez-vous tous ces traumatismes familiaux et sociaux causés par les *cheveux longs!*

Et, au terme de ces années, celles et ceux qui eussent arborés ces provoquants cheveux aiment dire : « *Cool, cool, soyons cool* ». Certes, dans l'entre-deux, le discours politique n'a pas tenu ses promesses. Tant de considérations sur le changement, tant de mobilisations massives aux cris de « *changer de cap* », « *changer la vie* », « *choix de société* », « *bon choix* » — la politique aura-t-elle, encore, le culot de se déguiser en Rimbaud, dans l'avenir? — débouchant sur une *continuité* déconcertante, expliquent cette variation de température et que les cheveux aient été coupés !. Il n'empêche *crise, chômage*, eussent dû éviter cette bizarre retombée.

Ministère du Commerce et d'Industrie de Marseille

**Jacques Brel : avec Gauguin,
dans une île chaude comme la tendresse**

bouffe parce que « *la grande bouffe* » scandalisa et que « *la mal bouffe* » se vend bien, signe que la bouffe est la nouvelle frontière d'une intelligentsia en reflux du champ politique.

béton qui se mit à faire horreur même en sport — oh que « *bétonner* » est déconsidérant! --.

Bavure, enfin. Le mot des mots de la décennie. « *T'aurais vu la gueule de la bavure...* ». En lançant ce mot, Coluche a touché l'âme collective à un de ces points les plus sensibles et désigné une des tendances inquiétantes de nos sociétés : la banalisation de la torture.

Tous ces mots et les autres, sur fond de « *Sus au Bourgeois* » et sur musiques ininterrompues de *Brassens* et de *Brel*, ces deux chanteurs clés de l'imaginaire collectif, toutes générations confondues, et débouchant dans un *Bof* énigmatique. *Bof* et après ?

Prestige et malaise des Cadres

- coïncidence, commencée dans le culte de la « *révolution culturelle* » chinoise — si intense qu'Alain Peyrefitte tenta de le « récupérer » en publiant ce best-seller *Quand la Chine s'éveillera* — poursuivie dans les intenses colères causées par les horreurs du *Chili*, ces années culminent dans le génocide *cambodgien* tandis que la *Chine* est à l'heure de « *la révolution rectifiée* » (M. mai 78).

- « *ce qui bouge chez les communistes* » (N.Obs.

8/2/70) « la crise communiste » (E. 31/5/70), ainsi commença la décennie. Puis, on parla des *nouveaux communistes*. Enfin, on en revint à « la controverse au sein du Parti communiste » (M. 20/5/78). Le cercle est bouclé. Le P.C. peut-il *changer ? changera-t-il, changera-t-il pas ?* veut-il, ne veut-il pas le pouvoir ? mise-t-il sur un compromis historique, le refuserait-il ? La décennie est passée à se poser ces questions. En 80, en ira-t-il de même ?

- moins politiquement considérant ou autrement politiquement considérant, ces dix ans commencés par des cris — et non des chuchotements — contre la *société de consommation* ont contribué au développement des associations de *consommateurs*.

- envers et contre tous Cadre est resté prestigieux malgré le malaise (des Cadres) le déplaçonnement, etc. Une valeur sûre, en ce « c » modèle : *cadre*.

- enfin, cette consonne oscille entre la sacralisation de C — la section C. section des Rastignacs de la société du calcul — et la banalisation de *con* révélatrice d'une langue qui choisit la liberté. On disait : « C'est charmant », ou « c'est crétin », l'un et l'autre se disent avec le même mot. La culture change.

— D —

Dingue, dément, délirant, adjectifs dominants. *Désir, différence, dollar, divorce, disco, diététique, démocratisation, droite, décentralisation, dépression, déviants*, mots qui ont dit quelque chose. J.Daniel, M. Dassault, A. Decaux, C.

Deneuve, Depardieu, Y. Duteil, noms de dieux. *Dossiers de l'écran*, mot du mardi soir et des conversations du mercredi, etc...

Les trois grandes découvertes des années 70 restent, néanmoins :

- la *Drogue* qui a descendu l'échelle des âges

- les *Droits de l'Homme* et leurs champions les *dissidents*. Les droits de l'homme ? Ça faisait bourgeois voilà dix ans. C'est devenu subversif.

- « le retour de Dieu » (E. 12/79), en tous cas la résistance de Dieu. La « mort de Dieu » ? Ce fut l'obsession des années 60. En 70, il n'a pas paru tout-à-fait invraisemblable que « *Dieu soit Dieu, nom de Dieu* ».

— E —

Ecole, Eglise, Etat, la crise de ces trois institutions paraissait devoir être l'événement de la décennie. En fait, de *réforme de l'enseignement* en réforme de l'enseignement, école, éducation, enseignants, n'ont cessé de préoccuper. On a même lu des titres imprévus : la *poussée de l'enseignement privé* (P. 20/9/76). *L'Eglise*, en revanche, a réservé des surprises. Quant à *l'Etat*, il a été accusé de tout : *l'Etat nous roule* (N. Obs. 29/3/70), *l'Etat bookmaker* (E. 13/6/71), *l'Etat brûle-t-il ?* (E. 18/2/73), *l'Etat ne prend aucun risque* (E. 29/1/76). Mais l'Etat se porte bien.

En fait, *Ecologie* — précédée par *environnement* —, *Energie* — cette question imprévue, voilà dix ans —, *Erotisme* — *Emmanuelle, Le dernier Tango à Paris*, etc. — ont dominé l'imaginaire.

L'Europe resta la chose des *Experts*, encore qu'elle se conjugua avec toutes les couleurs : de *l'Eurocommunisme* à *l'Euromissile* et à *l'espace judiciaire européen*. On se préoccupa aussi, des *Exclus*. On rêva d'*expérimentation sociale*.

Excusez l'involontaire oublié : on parla d'*égalité des chances* et de la *réforme de l'entreprise*. Et des *Enarques* jusqu'à se demander : Faut-il supprimer l'E.N.A. ? (E. 12/12/71).

— F —

Allez *France !* Cri de ralliement des supporters du Quinze de France ? Oui, mais on y crut, aussi, en d'autres domaines. D'ailleurs l'Hudson Institute l'avait juré, vers 72, que la France prendrait place dans les premiers rangs du peloton de tête des grandes puissances. Et puis, on s'est mis à chanter « *On ne dira plus jamais France* ». Fin d'un paquebot ou frémissement d'un peuple ?

Il y eut, aussi des... « *faces à faces* » fantastiques : Crozier-Touraine, Duverger-Vedel, Marchais-Elkabach, Giscard-Chirac, Mitterrand-Rocard, Stone et Charden, etc.

Pour *flipper*, toutefois, au fil de cette décennie, ce ne fut pas de la France qu'il fallait causer. En Fac, parmi les *formateurs* de la *formation continue*, c'est de *Freud* qu'il convint de parler. *Freud* fut partout. Des chaires au magazines. Du coup, il fut de bon ton de s'étonner que la *famille* résista.

En outre, dans la bourgeoisie avancée, il fallût être au fait de la dernière bande des *Frustrés*. Dans l'autre bourgeoisie, avoir vu le dernier *Faizant*.

Pour *flipper* également il fallût aimer la *fête*.

Apparut, ainsi, sur certaines « unes », un champ nouveau de dénonciation : la manière de juger les *flagrants-délits* fit choc. Les *flags* firent flèche contre la société.

demanda : combien sont-elles au parlement ? comment sont-elles traitées en sport ? la Révolution révolutionnera-t-elle le statut des femmes ? Même, dans la grammaire, le rôle du masculin fut soupçonné. Mais que désirent les femmes ? Être libérées ? Oui, mais d'autres revendiquent : « Ni émancipées, ni libérées autonomes » (L. 2/6/78) et d'autres simplement « la *fierté* d'exister » (id.).

Fierté ou fureur de reconnaissance sur fond de musique de Jean Ferrat : *la femme est l'avenir de l'homme*.

— G —

Gagner, *Grand*, *Gros*, *Gras*, est-ce, donc, parce que tous ces mots-là commencent en « g », que la politique, en France, grouille sous cette consonne : *Gaullisme*, *Giscardisme*, *Gauche*. Que quelques accessoires de la puissance se nomment en « g » : *G.S.* — qui naquit en 70 —, *Gault et Millau* — le guide qui a percé —, Que *Grenoble* a gagné à l'échelle du prestige, que *Goldorack* a gagné à l'échelle du succès, qu'*Anne Gaillard* en eut sa part et *Garaudy* a-t-il ?

Gagner, mais quel est le rapport entre ce verbe et le mot le plus bouleversant de la décennie, l'un des plus lourds de coïncidence, celui que les années 70 ont inscrit dans l'Histoire : *Goulag*.

L'archipel ou le mystère du *Goulag* et de tous les *généocides* ou quasi-généocides du type *Guyana*.

— H —

Du *H* à *humaniser*, peu de mots sans soucis. *Horaires libres* ? peut-être. *Helder Camara* ? bien malgré lui ! *Haris* (et *Sedouy*) ? Probablement. Ils ont hériqué en plaisant. *Halliday* (Johnny), incontestablement. Pour le reste : *hausse des prix* — on s'y est réhabitué mais quand même ! — *handicapés* — comment n'en pas faire des *exclus* ? s'est-on demandé — *hippies* — en vérité, ils sont, au fil de 70, rentrés dans le folklore — *Hersant* — il a permis de hurler « Hou ! Hou ! » qui a peur du grand méchant loup ? — *Hitler* — à la télé, quelle vedette ! même après Holocauste, il a tenu le coup, hopitaux — on a découvert qu'ils « produisaient » des maladies ; en outre les *hôpitaux psychiatriques* ont tendance à être mêlés à la politique —.

Hissons au-dessus de cette liste deux mots. L'un parce que sa diffusion est révélatrice d'un changement culturel : *homosexualité* — on a même vu les homosexuels à la télévision, quelle mutation ! —. Mot-clé de la décennie. Et puis, parce qu'il fait un grand retour comme question : *hérédité*. Qu'est-ce qui vient de l'hérédité, qu'est-ce qui vient de la culture ? On souhaite, bien du plaisir, aux penseurs des années 80.

— I —

Important, qu'est-ce qui fut, ainsi, important en « i » ? Pour le poète, vaincre « *l'indifférence* » — comme chanta

Finis la femme objet !

Femme, enfin, se manifesta prononcé, invoqué avec des accents nouveaux. Fini, déclara-t-on, la *femme-objet*, la *femme au foyer*, la *femme potiche*, la *femme boniche*. « *Les colères du deuxième sexe* » (N. Obs. 22/11/70) firent que l'on lut « *Les femmes prennent la parole* » (E. 14/5/73) et que le mâle fut traqué partout : « *La révolte des femmes* » (P. Match, 15/5/70) mit en cause : l'infériorité des salaires, la législation sur l'avortement. On se

Bécaud — Pour Wolinski, « ne pas mourir idiot ». Pour les militants, lutter contre I.T.F. et en faveur des immigrés. Voire dénoncer les scandales immobiliers. Pour quelques uns (communistes et gaullistes) : sauvegarder l'indépendance nationale. Pour les intellectuels, militants syndicaux : l'innovation sociale. Pour les technocrates : l'impératif industriel et l'informatique. Pour les politologues : Israël, puis l'Iran. Pour les gauchistes : le modèle italien. Pour les rédacteurs de discours politiques — toutes tendances confondues — parler de la réduction des inégalités. Pour beaucoup de ceux-là : Illitch...

Pour toutes et tous ne pas payer d'impôts — « si vous ne voulez pas payer d'impôts » — sur un air des Charlots — Pourtant, les impôts locaux grimperont, si l'impôt sur les fortunes fut barré.

Incontestablement, toutefois, l'important pour l'avenir est l'irruption de l'I.G.V. dans les mœurs.

— J —

Des jeans et des juges ? Ce serait un raccourci de la décennie, un peu rapide. Alors : un Japon, cinquième puissance mondiale et des Juifs face à des Egyptiens ou expulsés d'U.R.S.S. ? Ou encore une Jet Société où jurent les Jeunes Loups et le Joint français, cette grève qui jeta la Bretagne à gauche ? Ou encore Jésus Super Star, spectacle du début des années 70 à Jean-Paul II, Pape Super-Star ?

Mais pourquoi tenter d'enfermer dix ans entre deux mots ? Au début les jeunes primèrent. Peut-on n'être pas jeune ? se demanda-t-on. Et on n'en finit plus de s'interroger sur ce que pensaient les jeunes, sur leur manière d'aimer, etc...

Puis il y eut les juges qui firent choc : le « petit juge » de Bruay, les juges rouges etc... Innovation ! La justice n'a pas été incroyable que pour les justiciables : les juges eux-mêmes l'ont mal jugée ! Ça laissera des traces !

Pour exorciser tous ces mots : des Jeux Olympiques — mais pas sans drames à Munich !. Heureusement des Jeux sans Frontières sans histoire ! Et le jogging, pour notre santé.

— K —

Hors Kronembourg, la bière que l'on boira « tant qu'il y aura des bons moments », cette onzième lettre vient peu dans la conversation quotidienne. En ces années 70, une exception : Kitsch. Il fut bien porté d'aimer ce qui faisait kitsch.

Il reste que, généralement, « K » cultive l'étranger et la politique. Dans les années 60, il eut de la chance : Kennedy fut un président de rêve pour les intellectuels et les technocrates. D'autant qu'il eut une fin inachevée. En outre Krouchtchev était crédité de son fameux « rapport ». En ces dix ans-ci, « k » fut moins quiet : Kissinger — fut-il « cet Américain (qui) veut changer le monde »

(N. Obs. 2/1/72) ? — la guerre du Kippour. Le massacre et l'intervention de Kolwezi. Et, en final, les Khmers rouges et Khomény. Au quasi-milieu de l'alphabet : le tragique.

— L —

Les laissés-pour-compte, Larzac, Licenciements, Lip, Lycéens, ces mots ont tourmenté ou éclairé les Militants. Il y a eu de Lourdes dans le pèlerinage estival au Larzac. Quant à Lip, souvenez-vous : « Face à la police, face au Pouvoir, face à la Justice, les rêveurs de Lip tiennent bon » (E. 12/8/73).

Laissez-les-vivre, Monseigneur Lefebvre, autres mots, mobilisant d'autres militants. Mgr. Lefebvre, cette originalité française !

Logement — mais « la France n'est plus la lanterne rouge « en Europe ». Journal d'Aujourd'hui (71-72) — Loyers — redevenus libres — Liberté des prix, Licenciements, Loubards, et Loulous, soucis de la quotidienneté.

Libération, pourtant, est le mot-clé de « l » parce que la planète a été parcourue par un sourd ou explosif mouvement de libération. Parce qu'en France, Libé a su trouver sa place entre la presse underground et la presse telle qu'elle est. Et influencer tout le journalisme français. Sur musique et chant de Serge Lama. Et, Guy Lux en fond d'écran.

— M —

Mai, Mai, les années 70 ont commencé dominées par Mai 68. « La peur de Mai » titrait le N. Obs. 4/5/70. Pourtant, quand vint 78, on assista à la grande décentralisation : « Mai mais... Mais mai » (E. Morin M. 2/6/78) Quelques mois avant avaient paru Les Maîtres-Penseurs. Le marxisme, même plus en question, mais hors question !

Dès lors, « le grand merdier » (Leprince Ringuet) ? Sous un certain biais. Car on connut de nombreux malaises — lycéens, judiciaire, des cadres etc... — on parla même des « maladies de la médecine » on assista au déclin de Manufrance, on eut peur de Jacques Mesrine, on fut déconcerté par « les nouvelles règles de la morale » (P. 28/9/78) qui prônaient le non-mariage ou le « dé-mariage », on frémit au sang coulant à Munich, « la révolution des maths » (Paris-Match 7/3/70) troubla.

Mais Le Mal Français, second best-seller d'Alain Peyrefitte, nous expliqua les tenants et aboutissants de tout cela. Tant et si bien que nous aurions pu regarder et écouter tranquillement Montand, les Muppets, voire Miou-Miou, ou les Matra, si nous n'avions été bouleversés par la marée noire — l'une des lames de fond de ces années —. Puis par ces Motos et ces motards, à l'intégrale bizarre, dont nul ne sut quoi faire.

Mao, dans tout cela ? Personne ne dit encore : Mao, connais pas. Oui, mais... Par là s'expliquent ces grands

moments de *morosité* que traversèrent des saisons entières et cette hantise de la *magouille*.

— N —

Nixon-Mao, ce parut la rencontre du siècle! *Faut-il brûler Nanterre?* (N. Obs. 15/3/70), on se le demanda. *Violette Nozière*, on en reparla sur les écrans. Évitions la *nostalgie!*

D'autant que, dans ces années, nous avons été gâtés en nouveautés : la *nouvelle société*, les *nouveaux philosophes*, la *nouvelle facture pétrolière*.

Les nouveautés fondamentales étant : la hantise de la *normalisation*, les accents neufs pris par *nature*. Et la grande peur du *nucléaire*, un des sentiments de fond de ces années même si en France, les anti-nucléaires n'ont pas le dessus. Non mais...

— O —

Oh o! *Overdose* et *Ordinateur*. *Histoire d'O* et *Otages*. Les otages? « *Ils ont été guatémaltèques, nicaraguéens, uruguayens, brésiliens, japonais, palestiniens, basques...* » (N. Obs. 3/1/71) et depuis même américains! *O.S.* — les *O.S. du Mans* (71) — et la fièvre de l'Or, *O.L.P.*, *O.P.E.P.* et *Occitans*.

Ouverture? Pour 80?

— P —

Piquant, le poids de certains mots. Par exemple : *pull*. L'avez-vous remarqué. Au début, le port du *pull à col roulé* fit choc. La décennie se termine sur l'affaire du *Pull-Over Rouge!* Il y eut, aussi, *piéd*. Il y a *piège* qui — et c'est significatif — revient souvent. Également *pratique* s'est mis à dire bien plus de choses que quand on disait que le *pantalon* est, dans la vie moderne, plus pratique que la robe. Le pantalon? Lui aussi est passé de mode.

P comme problème. Ont fait problème : le *pétrole*, bien sûr, les *postes*, la *police*, le *procès de Troyes*, la *prostitution* — les *prostituées* vinrent même à la télé —, les *psy*, les *punks*, le *programme commun*, le *programme minimum*, la *publicité clandestine*. Et même la *pelouse du Parc des Princes*. En revanche, à plusieurs reprises, la décennie consacra *Picasso*, qui, dans l'opinion, ne fit plus problème. Quant aux coups francs de *Platini*, sans problèmes eux. Oh! qu'ils furent purs et radieux!

Plus particulièrement, l'imaginaire fut perturbé par deux problèmes. La *pollution?* Certes. Les *péages?* Un peu. La *pilule?* Si peu. Plutôt par :

- les *prisons* : la révolte des prisons impressionna l'opinion. Le régime des prisons, d'autres. Les sociologues diagnostiquèrent que les prisons étaient « *une machine à récidive* » (E. 20/9/70). Les philosophes, Foucault surtout, s'interrogèrent sur la légitimité de *Surveiller et Punir*.

- la peur : la peur des parkings, la peur des enseignants, la peur dans les banlieues. Les années 70 finissent dans la peur. Ça fait problème.

Picasso ne fait plus problème

— Q —

Quoi fut « *en question* »? Tout : on lut « *le dollar en question* », « *la mission de France...* », la « *société...* », « *la survie de Chrysler...* », « *l'éducation...* » etc. Même le *Quinze de France* le fut à certaines heures parce qu'il gagnait en frappant fort.

Surtout la quantité fut en question. On lui préféra la *Qualité*, la *qualité de la vie*.

— R —

« *L'Occident est-il mûr pour la Révolution* » (N. Obs. 3/1/71). On le crut. Mais à la fin des années 70, comme à la fin des années 50, déjà, la Gauche se demande si elle peut croire à la *Révolution?* La Révolution a régressé au long de ces années. Et le sentiment d'une inexorable reproduction de la société — reproduction un des mots clés de l'intelligentsia — s'en est trouvé accru.

tre du juge Renaud est entré dans la légende noire —, le *Syndicat de la Magistrature* — parce qu'il fut discuté — le *socialisme* — parce qu'il fut l'idéologie dominante —, la *santé* parce que son prix fit question continuelle. Et last but not least, trois mots sur tous les autres : *Soljenitsyne* — parce que son œuvre a été un tournant de la conscience politique —, *Sexe* — parce que la place du sexuel dans la vie et dans les mœurs a été l'une des évolutions-clés —, *sécurité* — parce que la soif de sécurité est intense.

Et, en sur-impression : *scandale* ! C'est un véritable scandale !

La mode du rétro : films, robes, objets d'art, meubles, etc...

Réforme a-t-il plus de chances ? Pour beaucoup, réforme égale *récupération*. Il reste qu'il a beaucoup été bruit de la *réforme* et des *réformes*. Réformes de l'enseignement, de l'*entreprise*, *régionale*, etc...

Et si la révolution s'était mise à emprunter des voies renouvelées ?, le *rock*, le *rétro* — et ce besoin de racines qui est par-dessous — les intuitions de *Mgr. Riobé*, etc...

Surtout, ce cri qui a parcouru la décennie est-il signe de *retrait* ou lourd de grands retours : *ras-le-bol* ?

— S —

Saga, c'est sûr, a conquis le premier rang dans le parler dans le vent. Sur un autre registre *super* aussi. *Sauzage* en revanche, a quelque peu passé.

Il reste que si je voulais vous faire une super saga de cette consonne, elle serait des plus sinueuses. Je devrais y faire figurer *Madame Soleil*, — qui régna — et les *Supertramps* qui règnent maintenant. Dans l'entre-deux, *Sylzic* a bien tenu et *Starzisky* est revenu — au cinéma — *Salvador* nous amusa bien. Une certaine sécheresse tourna à l'impôt devenu légendaire. *Sarcelles*, en revanche, n'a plus été *Sarcelles* cette décennie et la *Suède*, a peut-être, cessé de l'être. Je ne les mettrai pas dans ma saga.

Pour simplifier, nous voici acculés à *sélectionner* — vilain mot —, six mots : le *shérif* — parce que le meur-

Soljenitsyne : un tournant de la conscience politique

— T —

Trois vedettes : *Charles Trenet*, *Thierry Le Luron* et *Tabarly*. Un *tiéré* de succès : « *Tout le Monde il est beau, il est gentil* », « *Le téléphone pleure* » (chanson de Claude François), « *Le dernier tango à Paris* ». Un *tiéré* de problèmes — ces années furent contre, le *tron* (des Halles : les technocrates ne surent qu'y mettre qu'y ne pas mettre), les *tours*, le *tabac*. Un *tiéré* d'évasions : la *Transat*, le *Tourisme* — de plus en plus sévèrement considéré par les intellectuels : surtout le tourisme de masse —, le *Tennis* — les rencontres de Rolland Garros sont devenues une des grandes liturgies nationales.

Un *tiéré* énorme, enfin : le *travail* — faut-il le partager ?, on a commencé à parler d'*allergie au travail*, puis

de travail à temps partiel et on finit par s'inquiéter : faut-il le partager ? —, le *terrorisme* — bien sûr, il fut surtout allemand et italien, voire espagnol, il n'empêche ! —, la *télévision*, ces années auront été celles de l'apogée de la *télévision* : on s'est continuellement demandé : que faire de la télévision ?

— U —

U.S.A., U.R.S.S., évidemment !

Mais aussi *Université*. De *Vincennes* et d'ailleurs « *Le malaise universitaire a trouvé son rythme de croisière et se développe dans l'indifférence générale* » (M. 23/6/78). Université, point final ?

Un pour cent. Un pour cent pour la culture ont réclamé les uns. Les Français ? Un pour cent de la population mondiale, hantise du Président.

— V —

Vacances, d'abord, *V.S.D.*, en fin. Dans l'entre-deux : les horreurs du *Vietnam* — qui ont ébranlé l'Amérique —, l'absurdité de *La Villette*, qui restera dans l'imaginaire, la dénonciation du *viol*.

Cependant, trois mots-clés de l'imaginaire des années 70 : *violence* — la hantise de la violence, à la télé, dans la rue, la radicalisation de la violence et de la perception de la violence —, *vert* — parce que l'on a chanté, scandé : *Allez les Verts !* » ; parce que vert est la couleur dont rêve l'économiste « *Le pétrole vert* », le biologiste « *l'or vert de nos forêts* » (N. Obs. 76) et chacun devant son gazon —, *vivre* — « *comment prendre le temps de vivre* » (P. 8/3/76) — Quelle décennie ressentit pareille fureur de vivre ?

— W —

De *Walt Disney* à *Wolinsky* en passant par *Watergate* et le *Washington Post* — au prestige si important sur le journalisme en France — les *frères Willot*, *Woody Allen* — la coqueluche de décembre 79 — et *Wimbledon*, assurément.

Nous sommes hantés par plus de « w » que nous pensons !

— X —

On parla fort de *Monsieur X...* (à propos de paris truqués). Mais l'Histoire retiendra que les femmes portent désormais le bicornes de *PX*.

— Y —

Yoga. « *Une activité qui compte en France 100 000 adeptes* » et *Yourcenar* (celle-ci plutôt pour l'abécédaire des années 80, néanmoins).

— Z —

Zaïre ? une péripétie sans importance pour l'imaginaire. En revanche, *Zitroune* l'a largement occupé. Mais il ne fut pas seul. Le *zizi* eut son succès — et un succès significatif — Alors les abécédaires, comme tout, finissent-ils, donc, par des chansons ? Non, ici, donnons dans le genre noble. Un des grands moments de la télé ces années 70 se nomma : *Zola ou la conscience humaine*.

Les années passent, les faits et les hommes aussi, les mythes restent. D'où cet abécédaire !

René PUCHEU

(*) *Jean Tardieu, une soirée en Provence* (Ed. Gallimard).

Joseph Fontanet

Dans la nuit du 31 Janvier, Joseph Fontanet a été victime d'une agression odieuse et absurde qui lui a coûté la vie. Joseph Fontanet avait été au point de départ de « France-Forum » en 1957. Il n'a cessé de participer à la vie de cette revue. Et plus récemment, il avait été le maître d'œuvre du numéro spécial de « France-Forum » sur la théorie des systèmes ; il était longuement intervenu à notre colloque sur la crise économique et le consensus social ; il avait animé le 12 Décembre 1979 un dîner débat de « France-Forum » sur le thème : « révolution informatique et décision politique ». Le 25 Janvier, il avait assisté à notre colloque sur la crise de l'Europe et s'était ainsi retrouvée l'équipe de fondation de « France-Forum » (Joseph Fontanet, Etienne Borne, Jean Lecanuet, Maurice-René Simonnet, Henri Bourbon). Comment imaginer que ce rendez-vous de l'amitié et du travail était une ultime rencontre. « France-Forum » dans son prochain numéro dira ce qu'ont été la vie et la pensée d'un homme qui a toujours refusé la démagogie, qui avait la passion de la communication et qui, dans les dernières années de sa réflexion, était soucieux de mettre au service d'une pensée démocratique les ressources de la technique et de la science d'aujourd'hui.

PERSPECTIVES ECONOMIQUES...

Interview de Jacques MERAUD

Henri Bourbon - M. Jacques Méraud, vous avez présenté le 19 décembre 1979 au Conseil Economique et Social un rapport sur la Conjoncture Economique au second semestre 1979, rapport approuvé à une très large majorité par l'Assemblée du Palais d'Iéna. Ce rapport trace les perspectives économiques pour le premier semestre 1980. Vos prévisions sont moins pessimistes que celles de certains experts. Pour les tout premiers mois de 1980, vous prévoyez une progression modérée de la production industrielle, mais une progression tout de même, sous l'influence notamment de la reprise des industries d'équipement. Par ailleurs, dans le bâtiment, les perspectives apparaissent relativement favorables. En ce qui concerne l'emploi, vous envisagez dans l'ensemble un léger progrès des effectifs ; mais malgré cela, vous prévoyez une tendance ascendante des demandes d'emploi non satisfaites, un peu moins forte toutefois que celle du début de 1979. Enfin, selon vous, les risques d'une certaine accélération de la hausse des prix apparaissent non négligeables à la fin de 1979, mais il vous semblait possible d'écarter ces risques.

Parlons maintenant des perspectives au-delà de ces tout prochains mois. Vous savez que certains experts économiques ont tracé de notre avenir proche un tableau sombre et quelque peu décourageant. Que la crise ouverte il y a 6 ans nous réserve encore de dures épreuves, personne n'en doute ; mais on pouvait penser ou espérer que, la crise étant mieux déchiffrée au fur et à mesure des années, les signes d'un « au-delà de la crise » seraient perceptibles en 1980. Vous-même, dans votre analyse des perspectives au-delà du premier trimestre 1980, vous estimez que la situation apparaît meilleure qu'en 1974 ; « une récession n'est pas, cette fois, inéluctable », déclarez-vous. Je cite votre texte du Conseil Economique et Social : « Tous les experts se réfèrent à ce qui s'est passé en 1974, à la suite du relèvement du prix du pétrole intervenu en octobre 1973. Les principaux pays industrialisés sont entrés en récession cette année-là. En France, la baisse de la production industrielle a commencé en septembre 1974, onze mois après la hausse des tarifs pétroliers. Si la même succession d'événements s'était produite en 1979, avec le même

décalage, une récession aurait dû s'amorcer en décembre».

«Cependant (dites-vous), les circonstances ne sont pas les mêmes qu'il y a 5 ans. Certes, la hausse du pétrole aura été en valeur absolue (en francs) au moins aussi élevée dans la seule année 1979 qu'elle le fut en 1974; mais en valeur relative (en %), elle aura été sensiblement moins forte. D'autre part, l'expansion de la production industrielle s'est partout prolongée davantage qu'en 1974, sauf aux États-Unis, et les carnets restent assez bien garnis. Les stocks de produits manufacturés sont partout normaux, alors qu'ils étaient très élevés à la veille de la récession en 1974. Le coût de la vie a accéléré sa hausse cette année, mais moins que la fois précédente. Toutes ces tendances se retrouvent en France comme à l'étranger, mais de plus, la situation financière des entreprises françaises est bien meilleure qu'il y a cinq ans».

Seulement voilà, depuis la date de votre rapport, il s'est passé des choses!... Ces choses modifient-elles votre pronostic d'expert et vous amènent-elles à rejoindre le camp de ceux qui, sous le coup des hausses renouvelées du prix de l'énergie, cèdent à la «sinistrose» et annoncent une «Apocalypse now» économique?

Vous ne pouvez méconnaître, me semble-t-il, que l'ampleur de la facture pétrolière est plus importante que prévue et que la hausse des prix de l'énergie a un effet rétroactif. Est-ce qu'en conséquence, les conclusions mesurées et constructives de votre rapport au Conseil Economique et Social sont remises en cause?

Jacques Méraud - Les conclusions de mon rapport ne sont pas remises en cause, parce que les hausses du prix du pétrole intervenues jusqu'ici sont restées en deçà de la limite que j'avais prise comme hypothèse maximale la plus vraisemblable.

Lorsqu'on cite des chiffres à propos du prix du pétrole ou de son évolution, il faut préciser où ce prix est observé et en quelle monnaie il est exprimé. Dans mon rapport, j'ai pris en considération ce qui pour l'utilisateur français a le plus d'importance, c'est-à-dire le prix du pétrole brut en France au moment du passage en douane à l'arrivée dans les ports français. Ce prix dépend d'abord des lieux et des modalités d'approvisionnement de la France (car le prix du brut n'a pas augmenté partout dans la même proportion), du coût du transport et de l'assurance (dont l'évolution a été très modérée) et de la valeur du dollar en France (la baisse du dollar fait que l'ampleur de l'augmentation du prix du pétrole est quelque peu atténuée lorsqu'on l'exprime dans notre monnaie).

Entre décembre 1978 (c'est-à-dire avant toutes les hausses de 1979) et le moment où les hausses décidées ces derniers mois (avant la réunion de Caracas, à Cara-

cas et depuis lors) auront produit leurs effets sur le prix du pétrole arrivant en France, celui-ci, exprimé en Francs au moment de son passage en douane, aura augmenté de 85%. Si l'on cite souvent des chiffres plus élevés, c'est que l'on se réfère à l'évolution du prix du pétrole en dollars, au départ du puits ou du port d'embarquement, et chez certains fournisseurs.

Or, l'hypothèse que j'ai retenue dans mon rapport est qu'entre décembre 1978 et juin 1980, la hausse du prix du pétrole, exprimée toujours en Francs et à l'arrivée dans les ports français, ne dépasserait pas 92% (1). La hausse observée jusqu'ici est donc en deçà de cette limite, et l'hypothèse la plus vraisemblable est que d'ici le milieu de l'année 1980 il en sera de même. Les informations les plus récentes sur la facture pétrolière ne remettent donc pas en cause les conclusions de mon rapport.

Ceci étant dit, l'affirmation que «contrairement à ce qui s'est passé en 1974, une récession n'est pas cette fois inéluctable» ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de sérieux risques de récession. Ce que j'ai voulu dire, c'est, d'une part, que ces risques sont moins grands qu'en 1974, d'autre part que, si l'on observe une grande vigilance et que l'on prépare des mesures de soutien de la conjoncture, à prendre dès qu'un fléchissement de la production s'amorcerait, on peut éviter une véritable récession.

H.B. - *Mais ne croyez-vous pas que l'évolution économique à court et à moyen terme est affectée gravement par le grossissement des tumeurs d'instabilité internationale, par l'augmentation du nombre des foyers de tension et l'extension des zones affectées par ces foyers, en un mot par la déstabilisation progressive du monde?*

J.M. - L'aggravation de l'instabilité politique mondiale ne pouvait manquer d'avoir des répercussions économiques, aussi bien à court terme qu'à moyen terme. D'une part notre avenir économique est plus incertain que naguère, plus difficile à prévoir. D'autre part, les actions à mener, les priorités économiques et sociales, en sont affectées: c'est ainsi que pour chaque pays assurer ses approvisionnements énergétiques est devenu la préoccupation numéro un.

En quoi les événements politiques et militaires récents — je ne parle pas maintenant des hausses du prix du pétrole — peuvent-ils modifier nos prévisions? Dans la mesure où la crainte — justifiée ou non — d'un conflit majeur s'est accrue dans le monde, elle aurait plutôt tendance à court terme à soutenir la conjoncture économique mondiale, en suscitant des achats de précaution, des phénomènes de stockage, des dépenses militaires, etc... Cela repousserait au delà du court terme le risque d'une récession, laquelle — toutes choses égales d'ailleurs, mais les choses ne sont jamais longtemps «égales d'ailleurs»... — pourrait alors être plus accusée.

Il ne faut cependant pas surestimer l'ampleur des

effets économiques de l'instabilité actuelle, sauf si la situation politique et militaire internationale dégénérerait, ce qui est tout de même relativement improbable à court terme et sans doute encore à moyen terme. Dans l'hypothèse où la tension s'atténuerait dans les prochains mois ou du moins ne s'aggraverait pas, on peut considérer que les prévisions qui figurent dans mon rapport au Conseil Economique et Social resteraient à peu près valables, avec peut-être un léger décalage vers l'avenir des risques de récession et en conséquence de la mise en œuvre des éventuelles actions correctrices.

H.B. - *Est-ce que les pays groupés dans la Communauté Européenne pourraient et devraient prendre des initiatives capables de permettre à nos économies de mieux franchir les caps difficiles qui se présentent et qui inquiètent l'opinion ?*

J.M. - Je suis certain qu'ils le devraient. Et cela d'abord à court terme, c'est-à-dire pour écarter en 1980 les risques de récession, mais aussi dans une perspective à moyen et long terme.

Pourquoi en effet y a-t-il eu une récession en 1974 et pourquoi risque-t-il d'y en avoir une en 1980 ? Revenons cinq ou six ans plus tôt. La hausse du prix du pétrole obligeait la France et chacun des Français qui consommait directement ou indirectement du pétrole à le payer plus cher. Pour la France, c'était un problème de devises supplémentaires à donner à ses fournisseurs étrangers. Pour chaque Français, c'était brusquement quelques postes de son budget dont le prix augmentait. Dans un premier temps, le pays pouvait emprunter les devises nécessaires. Comme cette solution ne pouvait être que temporaire, car il faudrait un jour rembourser, la France devait sans trop attendre faire des économies sur ses importations ou exporter davantage.

Pour le Français moyen, la seule solution pour qu'il puisse retrouver, après quelques moments d'adaptation, les mêmes consommations, en termes physiques, qu'avant la crise, tout en payant plus cher son pétrole, était de gagner davantage, mais en produisant plus. Sinon, son gain serait purement « nominal », la hausse des prix épongeant l'accroissement apparent des revenus. A l'échelle nationale, il n'était possible d'éviter de réduire notre niveau de vie — ou d'éviter de freiner sa croissance par rapport à ce qu'elle eût été sans ces événements — qu'en produisant davantage, et plus précisément les produits que l'étranger, et notamment les producteurs de pétrole, voudraient nous acheter.

Si nous avions eu dans les domaines en question des capacités de production disponibles importantes, et à des coûts compétitifs, nous aurions pu faire face très vite au choc pétrolier. Comme il n'en allait pas ainsi, il était nécessaire de restructurer notre appareil industriel, en vue de faire des économies d'énergie, développer la recherche et la production d'énergies nouvelles et produire plus pour l'exportation.

Ces changements structurels ont été engagés. Mais ils demandaient inévitablement du temps. Et ce qui était vrai pour la France était vrai pour tous ses partenaires. Aussi dans l'immédiat en 1974, la seule solution que chaque pays ait trouvée était de réduire sa demande intérieure dans le double but de diminuer ses importations et de dégager des capacités de production pour l'exportation. En même temps, cette baisse de la demande des consommateurs visait à freiner l'emballement des prix.

Malheureusement, si tous les pays en même temps réduisent leur demande intérieure, la demande mondiale, somme de ces demandes nationales, diminue. Et la production mondiale en fait autant, avec les conséquences que l'on sait pour l'emploi. Certes, les exportations augmentent, mais, chacun exportant davantage chez les autres, les importations de chacun s'accroissent aussi, dans un climat de concurrence exacerbée. Et l'équilibre des échanges extérieurs de la planète s'établit à des niveaux globaux de demande, de production et d'emploi inférieurs à ceux auxquels il pourrait s'établir, compte-tenu des capacités de production disponibles.

C'est l'expérience que le monde a faite en 1974-75. C'est celle qu'il risque de refaire en 1980, sous l'effet du nouveau « choc pétrolier ». Certes, comme il est dit dans le passage de mon rapport de conjoncture que vous citez tout à l'heure, les circonstances conjoncturelles ne sont pas les mêmes qu'il y a 5 ans. Et on ne peut d'autre part faire abstraction des actions qui ont été engagées en divers pays — dont la France — pour préparer l'avenir, ainsi que de l'expérience qui a été acquise depuis octobre 1973.

Cependant, avec peut-être plus d'hésitation, sinon de réticences, qu'en 1974, ce sont bien à peu près les mêmes mesures de réduction de la demande que la plupart des pays ont prises et que d'ailleurs les instances internationales recommandent : limitation stricte de la croissance de la masse monétaire et politique budgétaire prudente, ne compensant que de façon très limitée les effets de l'enchérissement du pétrole.

H.B. - *Mais — permettez-moi de citer encore, à peu de choses près, votre rapport — faut-il se résigner à cette hausse de la demande, alors que dans tous les pays — et en France en particulier — les candidats à un emploi sont si nombreux, même si l'adaptation de la demande et de l'offre de travail n'est pas toujours facile ?*

J.M. - D'abord, il faut reconnaître qu'il est difficile à un grand pays industriel, l'interdépendance des économies nationales étant ce qu'elle est aujourd'hui, de laisser impunément croître sa demande intérieure dans un contexte international de réduction de la demande. L'équilibre de son commerce extérieur, la tenue de sa monnaie n'y résisteraient pas. Et très vite, sa production en subirait le contre-coup, avec les conséquences inévitables pour l'emploi.

C'est pourquoi, tout en mettant en place avec persévérance les structures industrielles et commerciales nécessaires à un développement plus vigoureux de nos exportations, il faut dans l'immédiat chercher à obtenir de nos partenaires étrangers — et d'abord européens — que, compte tenu de la situation actuelle de l'emploi et des besoins encore insatisfaits de nombreuses couches de la population, même dans nos pays industrialisés, ils s'engagent avec nous dans la voie d'un soutien de la demande. Cette orientation, à laquelle la conjoncture actuelle nous invite, serait d'ailleurs plus opportune encore dans une perspective à moyen et long terme, car le « choc pétrolier » de 1979 ne sera pas le dernier, et d'autres « chocs », dans d'autres domaines, nous attendent sans doute dans la décennie qui commence.

Une telle suggestion est-elle réaliste ? Il n'est pas sûr que les esprits soient mûrs chez tous nos partenaires pour jouer un tel jeu dès aujourd'hui, malgré les risques que nous fait courir à tous l'insuffisance de la concertation. On peut tout de même se demander si des progrès dans ce sens ne seraient pas dès maintenant possibles dans le domaine monétaire. La surenchère au freinage est en définitive nuisible à tous. La stabilité monétaire n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour tendre vers une croissance économique plus régulière. L'existence du système monétaire européen pourrait prouver là son utilité et montrer que la stabilité monétaire, qu'il contribue incontestablement à favoriser, est fructueuse aussi pour la croissance.

Au delà du cadre européen, tout ce qui ira dans le sens d'une stabilisation monétaire internationale tendra à réduire les risques de déséquilibre en 1980 et au-delà. Si en effet la baisse du dollar diminue le prix de certaines de nos importations inévitables, elle en facilite exagérément d'autres qui pourraient être évitées et gêne certaines de nos exportations, cependant qu'elle incite les producteurs de pétrole et de matières premières à rechercher des compensations à la baisse du dollar par la hausse de leurs prix en dollar, déclenchant ainsi des processus inflationnistes en spirale dont les événements de l'année 1979 viennent de donner un exemple.

La concertation monétaire urgente entre les pays les plus fortement industrialisés devrait être accompagnée le plus vite possible d'une tentative de reprise, sous des formes peut-être nouvelles, du dialogue Nord-Sud, dont la France avait été l'initiatrice. Car la concertation européenne, même étendue aux Etats-Unis et au Japon, ne peut suffire. On peut se demander s'il faut un troisième « choc pétrolier » pour que s'engage enfin de façon consistante un effort de concertation non seulement avec les pays producteurs de pétrole, mais aussi avec les autres pays en développement. Un plan de développement à l'échelle planétaire, pour faciliter le progrès du Tiers-Monde, pourrait être, y compris pour les pays hautement industrialisés, la solution de l'espoir. La conjoncture inquiétante du début de l'année 1980 le

suggère plus fortement que jamais. L'avenir à moyen et à long terme l'exige.

H.B. - *Il est vrai que le besoin d'une plus grande maîtrise internationale des événements se fait sentir. Pensez-vous à ce propos que la folie de l'or, qui sévit sur le marché mondial, soit un signe annonciateur de quelque chose ?*

J.M. - Je ne suis pas spécialiste du marché de l'or. Il y a donc tout lieu de craindre que certains aspects techniques de ce phénomène — qui est d'ailleurs comme vous le dites, un phénomène mondial — m'échappent. Ce que je peux vous dire, c'est qu'à ma connaissance, l'évolution du prix de l'or n'a jamais été le résultat d'une réflexion rationnelle sur les perspectives économiques. Elle a des aspects très spéculatifs et est plutôt la conséquence des événements politiques du passé le plus proche, ou même du présent le plus instantané, qu'un indice précurseur de l'avenir économique. Cela ne veut pas dire cependant que la flambée récente des cours soit sans signification. Elle a d'abord une signification « psycho-politique » : la crainte de la guerre est brusquement apparue chez un nombre non négligeable de personnes appartenant principalement aux catégories moyennes ou même modestes de la population, notamment dans ce dernier cas parmi les personnes du troisième âge ; comme le marché de l'or est dans la plupart des pays un marché assez étroit, il a suffi qu'il y ait très peu de vendeurs et un nombre quelque peu accru d'acheteurs pour ou moins affolés, donc prêts à toutes les escalades pour acquérir ce qu'ils croient être la sécurité, pour que les cours « s'envolent ». La hausse des cours a aussi une signification « technico-économique » qui n'est pas sans consistance : depuis quelques années la production d'or croît moins vite que la demande ; parmi les nouveaux acheteurs figurent en particulier, semble-t-il, des ressortissants des pays producteurs de pétrole que la hausse du prix de ce dernier a enrichis de grosses quantités de pétro-dollars qu'ils préfèrent échanger — du moins en partie — contre de l'or ; ce n'est pas la même clientèle que la précédente. Enfin — et c'est là que l'évolution actuelle des cours serait le plus liée à des anticipations de l'avenir économique, mais sans qu'il s'agisse d'une prévision raisonnée — il est possible que certains acheteurs veuillent se prémunir contre un risque d'inflation « galopante » dans les années qui viennent ; c'est sans doute peu le cas en France, mais il y a des pays où la hausse du coût de la vie des dix dernières années a été beaucoup plus forte que chez nous, et certains de leurs ressortissants peuvent craindre que ce mouvement ne s'amplifie, dans l'hypothèse — « non irréaliste » — de nouveaux « chocs pétroliers » ou de tensions politiques.

H.B. - *L'essentiel pour la France en 1980, qu'est-ce ? La bataille pour la stabilisation des prix afin d'écartier la faillite monétaire ? La lutte contre une récession que certains jugent inévitable ? La recherche d'une nouvelle croissance pour résorber le chômage ?*

J.M. - Votre question voudrait m'obliger à simplifier

— peut-être un peu trop brutalement — une réalité qui est complexe et des choix qui se présentent de façon plus nuancée et moins « alternative »... Tâchons d'être assez simple sans l'être abusivement. D'abord la France n'a pas actuellement pour préoccupation d'« écarter la faille monétaire », parce que la situation de notre monnaie est aujourd'hui l'une des meilleures du monde : sous certains aspects même, le cours du dollar en Francs est tellement bas que notre compétitivité par rapport aux États-Unis en est handicapée sur certains marchés, y compris le nôtre ! Cependant, la bataille pour la stabilisation — ou plutôt pour le ralentissement de la hausse — des prix est chronologiquement la première préoccupation, celle du présent. La lutte contre la récession doit être préparée — c'est-à-dire que des instruments doivent être mis en place pour être utilisés très rapidement si nécessaire — mais non pas être engagée tout de suite, car nous ne sommes pas pour le moment en récession.

Quant à l'action en faveur de l'emploi, elle est depuis plusieurs années la priorité permanente, et elle va le rester longtemps : la recherche d'une nouvelle croissance — plus soutenue que celle des dernières années, même si elle est d'un « contenu » différent de celui des décennies récentes — en est sûrement l'un des moyens, qui entraînerait notamment une réduction du chômage masculin ; mais elle ne suffirait pas à résoudre le problème du chômage féminin, qui relève dans une large mesure d'autres solutions, comme l'aménagement du temps et des conditions de travail, pour les femmes et pour les hommes.

H.B. - *Pourriez-vous définir en quelques mots les défis qu'il nous faudra affronter au cours des prochaines années et des réponses possibles à ces défis ?*

J.M. - En quelques mots ? Voilà qui est bien difficile. Je dirais d'abord, de façon très globale, et dans le prolongement de votre question précédente, que le défi qui nous est lancé est celui de concilier la poursuite du progrès social, qui est et doit rester notre objectif, avec les contraintes économiques nouvelles qui nous sont imposées. Il faudrait évidemment développer ce que je mets sous ces mots : pour moi, le progrès social, dans la décennie qui commence, ce doit être d'une part la réduction — raisonnablement programmée dans le temps — des inégalités dont souffrent encore certaines catégories de Français, parmi lesquelles en particulier les familles nombreuses à revenus modestes et les chômeurs, d'autre part l'amélioration de la qualité de la vie pour tous. Au premier rang des contraintes économiques, je mettrais la contrainte extérieure, mais en observant que cette contrainte peut être, si nous savons y faire face, une chance ; j'y mettrais aussi l'obligation d'ajuster en tous domaines les ambitions et les moyens, ce qui ne veut pas dire toujours rabaisser les ambitions au niveau des moyens, mais le plus souvent possible élever les moyens à la hauteur des ambitions. Mais il faudrait ici un livre plutôt que quelques mots...

H.B. - *Eh bien ! nous attendons ce livre !*

J.M. - Les « réponses possibles aux défis » mériteraient aussi bien des développements. Pour être bref, je dirai que ce qui me paraît essentiel, c'est d'avoir devant l'avenir une attitude constructive et dynamique, et non pas malthusienne et résignée. C'est vrai à propos de l'investissement, de l'innovation, de la conquête des marchés extérieurs, de la formation des personnes — hommes et femmes, jeunes et moins jeunes — qui sont à mes yeux les domaines principaux où doit s'exprimer notre réponse au défi qui nous est lancé. J'ajouterai que la même attitude serait hautement souhaitable en matière démographique.

H.B. *L'augmentation des incertitudes à court terme fait-elle reculer ou progresser la nécessité de la planification ?*

J.M. - L'augmentation des incertitudes — et, j'ajouterai, des contraintes, avec la nécessité de faire des choix — rend plus indispensable que jamais une planification, mais sous des formes, peut-être, renouvelées. Les composantes essentielles de la planification française sont et doivent rester la concertation, la cohérence, et la dimension volontariste. Mais le plan est apparu de plus en plus comme lié à une prévision économique à moyen terme, qui, par les techniques mêmes qu'elle emploie, est inévitablement trop influencée par les tendances conjoncturelles des années qui précèdent immédiatement le moment où elle est formulée. Il me semble qu'à une époque comme la nôtre, marquée par l'incertitude et par le changement, notre action à moyen terme devrait s'inscrire dans la perspective d'un projet économique et social à plus long terme — dix, douze, peut-être quinze ans — qui devrait être élaboré préalablement, de façon concertée et cohérente. Ce projet devrait présenter une vision de l'avenir ajustant le souhaitable et le possible, mais sans être a priori trop esclave dans sa démarche de l'évolution économique et sociale récente : partir des aspirations des Français, les confronter avec les possibilités et les contraintes économiques et financières intérieures et extérieures, mettre enfin en lumière les actions à engager pour concilier les unes et les autres. Non seulement la mise au point d'un tel projet ne serait pas contradictoire avec la promotion d'une société de liberté, d'initiative et de responsabilité, mais il en serait sans doute une condition essentielle : voir plus clairement où l'on va est aujourd'hui nécessaire, par exemple pour investir, pour choisir un métier ou se « reconverter », et peut-être aussi pour vouloir mettre des enfants au monde. Notre société a besoin d'une volonté de faire l'avenir qui lui redonne l'espoir.

(Jacques Méraud était interviewé par Henri Bourbon).

(1) Plus précisément, la hausse observée entre décembre 1978 et décembre 1979 a été de 60%, et j'ai estimé qu'il faudrait y ajouter 20% du fait des hausses précédant immédiatement ou suivant la réunion de Caracas, ce qui donnerait au total une multiplication par $1,60 \times 1,20 = 1,92$, entre décembre 1978 et le début du printemps 1980, moment où le pétrole vendu aux prix fixés juste avant ou après la réunion de Caracas sera arrivé ou arrivera dans les ports français.

Y-A-T-IL UN « MAUVAIS EXERCICE DES LIBERTÉS » EN FRANCE ?

par Paul SABOURIN

Dans une lettre ouverte au Président de la République (« *Nouvel Observateur* » du 27 Août au 2 Septembre 1979), Michel Bosquet aborde ce qu'il appelle « le lent grignotage des libertés fondamentales : droit de grève, droit de manifester sur la voie publique, droit de libre circulation des personnes, les tracasseries et persécutions que subissent les objecteurs de conscience ; les pouvoirs exorbitants que donnent à l'appareil répressif la nouvelle loi sur les étrangers, ainsi que la loi anti-casseurs jointe à la procédure de flagrant délit ; les discriminations choquantes qui annulent le suffrage de ceux qui ne se reconnaissent dans aucun des quatre grands partis : quel écart entre vos intentions initiales et l'évolution réelle, entre les rapports de proximité et de confiance que vous vouliez établir avec le peuple et la défiance, la crispation qui en ont pris la place » !

La parution le 6 Septembre dans le journal « *le Monde* » d'un article du Professeur Jacques Robert, « Les

impostures de la Démocratie », ajoutait un élément de réflexion. Après avoir décrit nos libertés, « attributs inestimables de la démocratie », l'auteur ajoute : « Mais derrière ce décor, séduisant et réel, combien de lents grignotages encore, de restrictions insidieuses, de mauvais vouloirs évidents, d'habitudes néfastes trop souvent contractées, de textes dangereux ! » Et de montrer les « impostures électorales », le déséquilibre du pouvoir politique au profit du pouvoir économique », occulte, omniprésent et efficace », les discriminations sociales (« on aimerait que les procédures judiciaires — qui sont faites pour la protection des personnes — ne soient point détournées de leur sens »).

C'est alors que surgit la question : *y a-t-il un mauvais exercice des Libertés Publiques en France ?*

Essayons, avec sérénité, de poser quelques éléments de réponse.

Réfléchir à l'exercice des Libertés Publiques en France peut paraître relever du paradoxe. N'y aurait-il pas corrélation évidente entre la productivité et le niveau atteint par le statut des Libertés Publiques ? Mais en Occident tout entier, les Libertés Publiques ne sont pas consommées comme un produit économique. D'abord, parce qu'il faut distinguer soigneusement ce qui relève du statut, et ce qui relève du rôle : le statut étant la collection des droits subjectifs ainsi que les devoirs corollaires qui sont assignés à l'individu, le rôle étant la manière dont le statut est accompli. Il y a souvent hiatus entre le statut et l'action. Puis les libertés sont fragiles. Peut-être encore plus menacées dans la richesse — insidieusement — que dans la pauvreté. De plus, le Droit est à la fois protecteur et contraignant : en matière de Libertés Publiques on irait vers rien de bon en se laissant aller à la démagogie : la liberté n'est pas l'insolence ! Mais les juristes ne doivent pas non plus considérer comme un fait acquis qu'existe l'Etat de Droit. S'il est certaines formes de légalité qui resteront acquises, quelque soit le régime qui les applique, le 19^e siècle et le début du 20^e ne nous laisseront pas que des techniques. Leur héritage ne sera cependant vraiment précieux, que si l'on réduit l'Etat de Droit, constitutionnellement parlant, à un moyen d'organisation, qui oriente l'usage du pouvoir, mais n'en détermine pas les structures de base. Croire qu'une bonne Constitution suffit pour une juste application des Libertés, c'est prendre les moyens pour la fin, c'est le Droit Constitutionnel sans pouvoir. Il faut prendre garde que la légalité normative, censée élargir les domaines des libertés, n'en favorise d'autres plus néfastes en renforçant la centralisation jacobine. C'est là un problème de fond.

Ces quelques idées conduisent à une tentative d'élaboration d'une méthode de travail, afin de poser les contours d'une réflexion nuancée sur l'exercice contemporain des libertés publiques en France. Ainsi, il paraît nécessaire de faire appel à des considérations politiques, sociologiques et humaines sur l'application de notre Droit. En outre, il ne s'agit pas de répondre à l'ensemble des questions posées, mais plutôt de dresser un inventaire des problèmes à résoudre, en posant en corollaire quelques solutions à esquisser.

L'ETAT DES LIEUX

Si l'on dresse tout d'abord ce que l'on peut appeler « l'état des lieux », force est de constater que la France est une terre de libertés, quoiqu'on en prétende ici ou là. Il suffit de voyager à l'étranger pour que l'on se rende compte combien la France est toujours considérée comme une terre traditionnelle d'accueil (nombre de réfugiés politiques important, nombre d'étudiants étrangers très élevé, par exemple) et combien le contrôle par le Conseil d'Etat de la mise en œuvre des mécanismes des libertés publiques est apprécié. Cependant, pour être encore un exemple pour tous les pays européens, il n'est pas impensable de dresser un état critique lucide des notions et procédures. Les Libertés Publiques ne sont

pas des biens de consommation, mais des êtres vivants ayant besoin d'une attention vigilante. Les notions juridiques des Droits individuels et des Droits Collectifs souffrent du manque de réflexions approfondies, d'une définition claire. Et beaucoup de bons esprits sont enclins à faire des confusions, voire des amalgames ! Ainsi, la notion d'ordre public demande-t-elle d'être explicitée pour ne pas être confondue avec celle d'Ordre Moral. Du point de vue de l'exercice, les droits subjectifs font souvent l'objet d'abus. Mais au contraire, l'exercice peut être atteint d'ineffectivité (timidité, négligence, générosité, ajuridicité congénitale ou acquise du titulaire du droit...). Si enfin, on se place du point de vue de la formation des droits subjectifs, le désaisissement du législateur au profit de l'administrateur, met en cause le principe traditionnel du législatif, gardien des libertés publiques, et lorsque le législateur reste saisi, les méthodes actuelles du travail parlementaire ne peuvent correspondre au souci de contrôle du législatif sur l'exécutif — ce dernier dépose le projet de Loi — que réclame une bonne séparation des pouvoirs, source d'une bonne législation, protectrice des Libertés Publiques.

Ainsi, l'état des lieux, s'il n'est point dramatique peut cependant être rénové. Il apparaît nécessaire d'éclairer les concepts et de permettre au législateur — protecteur naturel des libertés — d'y travailler en toute sérénité, et non sous la pression conjoncturelle de l'agitation des esprits ou de la violence dans la rue.

MODES D'EMPLOI DES LIBERTES PUBLIQUES

Ce que l'on peut appeler « les modes d'emploi » des Libertés Publiques soulève de multiples questions. Les spécialistes du Droit Pénal font souvent remarquer le décalage entre les textes régissant le système de la détention provisoire et le fait en lui-même. Certaines affaires récentes (Charrette, Chapron) mettent-elles en évidence un besoin de clarification de la notion ou un contrôle plus serré de l'application des textes existant ? En cette matière, comme dans celle concernant les expulsions d'étrangers, les législations comme les pratiques sont trop critiquées pour qu'il n'y ait pas là un motif de se saisir de ces questions.

Peut-être faut-il suggérer de revoir aussi les textes et leur application en matière de flagrants délits, d'objection de conscience ! Sans doute faut-il suggérer une réflexion approfondie sur la peine de mort. Peut être faut-il déterminer les contours français de l'« HABEAS CORPUS », dont le Programme de Blois s'est fait l'écho !

Le fonctionnement de la Magistrature, celui du régime pénitentiaire, doivent être abordés avec la conviction qu'en ce domaine, plus que dans d'autres encore, certaines forces syndicales n'ajouteront aucune clarté au débat : mais il faut le faire !

CE SONT LES HOMMES LIBRES QUI FONT LES PAYS LIBRES

Les rapports Citoyens-État, ont fait l'objet de nombreux développements. Il faut rappeler que les citoyens ont des attitudes ambiguës devant leur Administration : forts de leurs droits devant une Administration de gestion, complexés face à une Administration de Souveraineté. A cela s'ajoute ce que les sociologues ont mis en exergue depuis quelques années à propos de la génération spontanée des droits subjectifs (« Le Droit est la plus grande école de l'imagination » disait Jean Giraudoux), Le Doyen Carbonnier (Flexible Droit, 1971, LGDJ) a bien analysé l'angoisse du juriste contemporain : lois innombrables, qui changent vite, parfois incohérentes. La masse du droit applicable augmente sans cesse. La maxime « Nul n'est censé ignorer la Loi » est sans réelle signification actuellement si l'on considère que le Droit récent (moins de 30 ans de date) représente plus de la moitié du Droit applicable !

Non seulement ces textes n'ont pas le temps de s'incorporer au patrimoine psychologique des individus, non seulement ils ont changé d'objets — compromis d'intérêts sous l'inspiration libérale, ils ne sont plus souvent qu'un épisode du conflit social — mais désormais représentent de plus en plus l'abandon de l'idée, longtemps ancrée au cœur des hommes attachés au Droit naturel, qu'il y avait quelque part des principes immuables. Quelle désespérance pour les juristes de savoir que l'homme est plus encore seul qu'il ne l'avait jamais été, au milieu des incertitudes du Droit positif !

En notre domaine, l'angoisse du juriste est partagée par le justiciable, dérouté d'abord puis bientôt désespéré : si l'on ajoute que l'application des textes par les administrations concernées relève souvent soit du mépris du citoyen (non application du texte, lenteur de la mise en œuvre) soit de la protection de son propre système, on se rend compte du désarroi fondamental de l'individu auquel on reconnaît des Libertés Constitutionnelles qu'il ne peut mettre en œuvre face à un obstacle administratif.

Qu'importe que soient mises en œuvre des procédures si les systèmes administratifs secrètent aussitôt des anticorps qui les absorbent et les rendent inefficaces !

On peut proposer deux réformes : d'abord la responsabilité personnelle du fonctionnaire, sur laquelle le Doyen Georges Vedel a fait des propositions précises. La seconde réforme vise à créer une sorte de Procurata, chargée de mettre en œuvre tous les droits subjectifs que leurs titulaires laissent « chomer » ou ne peuvent valablement exercer. Peut-on imaginer des Ombudsmen spécialisés (en matière pénitentiaire, y compris dans les commissariats de police !) chargés d'un contrôle de fait sur le terrain ? Il faut revoir alors l'Institution du Médiateur, créée en 1973 et dont les quatre Rapports déposés jusqu'ici montrent à la fois les bonnes intentions de

réforme administrative et l'inadaptation des moyens pour une réelle mise en œuvre.

En vérité, il faut imaginer des hommes libres, par leur responsabilité personnelle engagée ; car se sont les hommes libres qui font les pays libres.

LA PROTECTION DES DROITS DES CITOYENS ET L'ADMINISTRATION

Enfin, on a longtemps dénoncé les mauvaises filières d'information dont disposaient les citoyens, pour connaître leurs droits et libertés, et les mettre en œuvre. On ne manquait pas de montrer que le secret dont bénéficiait l'Administration en matière de communication de documents, la non motivation des actions administratives, la constitution et la disposition par l'Administration de fichiers informatisés, mettaient en péril les libertés individuelles, étaient autant d'inconvénients majeurs à un bon exercice des libertés publiques en France. Les comparaisons avec certains pays étrangers n'étaient pas toutes à notre avantage. Des voix autorisées réclamaient des réformes.

De fait, le Programme de Blois (Janvier 1978) annonçait dans notre domaine un certain nombre de propositions. Qu'en est-il advenu ?

Une loi du 17 juillet 1978, a proclamé « la mort » du secret administratif, si nuisible à l'exercice de la liberté : à l'incommunicabilité des documents administratifs est désormais substitué le « droit à l'information » du citoyen à l'égard « de tous dossiers, rapports, études, comptes-rendus, procès-verbaux, directives notes et réponses ministérielles qui comportent une interprétation du droit positif ou une description des procédures administratives, avis, à l'exception du Conseil d'Etat et des Tribunaux Administratifs, prévisions et décisions revêtant la forme d'écrits, d'enregistrements sonores ou visuels de traitements automatisés d'informations non nominatives » (article 1^{er}).

Ainsi, la communicabilité devient la règle, la confidentialité, l'exception.

La loi est entrée en vigueur, sur le papier. Ne sous-estimons pas cependant les pesanteurs sociologiques administratives. Il faut faire entrer dans les faits et les mœurs cette bonne loi. Et à cet égard, on regrettera que le projet de loi concernant « les astreintes » susceptibles d'être prononcées contre l'Administration n'exécutant pas, ou avec retard, une décision de justice (la formule exécutoire aurait valu décision d'ordonnancement !) ait été retiré par le Gouvernement en pleine discussion lors de la dernière session parlementaire. Il faut reprendre ce projet très vite, car il est l'aboutissement logique de toutes les réformes accomplies. Il faut en effet mettre fin au scandale que montre l'Etat lui-même, refusant d'exécuter les décisions des juridictions administratives alors que celles-ci sont couronnées par le Conseil d'Etat ! Il

est malheureusement nécessaire de prévoir des pénalités pour exécution tardive ou exécution partielle ! Enfin, on sait que la mise en cause personnelle du fonctionnaire responsable de l'inexécution ou de l'exécution tardive, voire incomplète, doit être mise en œuvre, avec discernement, afin de ne pas faire peser sur le fonctionnaire subalterne le poids de la responsabilité d'une décision effectivement prise à un niveau plus élevé.

Dans la panoplie des réformes, on ne saurait oublier la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, qui organise la protection du citoyen face aux traitements automatisés d'informations nominatives et prévoit des dispositions de même ordre pour les fichiers non automatisés. Désormais, tout citoyen a droit d'interroger les responsables des traitements automatisés, sur le point de savoir si ces traitements portent sur des informations nominatives le concernant ; le droit d'obtenir communication des informations qui le concernent et, le cas échéant, le droit de faire rectifier une information... Une Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, composée de parlementaires, de Hauts Magistrats, de personnalités familières des nouvelles techniques, dont le statut assure l'indépendance, veille au respect de la loi et prend des décisions réglementaires et individuelles, qui ne sont soumises qu'à des recours judiciaires.

Enfin, la loi du 11 juillet 1979 vient bouleverser notre Droit Public, les mots ne sont pas trop forts ! Qu'on en juge ! Depuis toujours, l'Administration n'avait pas à donner les motifs de ses décisions, sauf au juge administratif à les lui demander. Le mystère baignait littéralement l'élaboration et la prise des décisions par l'Administration. En instituant désormais la solution inverse, en faisant obligation désormais à l'Administration de motiver les actes qu'elle prend, le législateur français a bousculé une tradition séculaire et mis en place une garantie fondamentale pour l'exercice concret des libertés. En effet, doivent être notamment motivées les décisions « qui restreignent l'exercice des libertés publiques ou, d'une manière générale, constituent une mesure de police, infligent une sanction, subordonnent l'octroi d'une autorisation à des conditions restrictives ou imposent des sujétions, retirent ou abrogent une décision créatrice de droits, opposent une prescription, une forclusion ou une déchéance, refusent un avantage dont l'attribution constitue un droit pour les personnes qui remplissent les conditions légales pour l'obtenir ». Sont ainsi visées les décisions de toutes les Administrations de l'État et des collectivités locales. La loi y ajoute certaines personnes privées, accomplissant une mission de service public, telles que les caisses locales de Sécurité Sociale ou les ASSÉDIC.

Quel renversement de tendance ! Quelle retournement de situation ! Il sera très intéressant de suivre l'application de la loi par les différentes autorités Administratives. Il faut demeurer vigilants. D'abord, les notions « d'urgence » et de « secret » dont peuvent toujours se prévaloir « les autorités responsables relevant du pou-

voir exécutif » sont de sérieuses limites à l'exercice le plus large des libertés publiques établies par l'ensemble de ces textes nouveaux. Ensuite, il serait dommageable pour les citoyens que les réserves prudemment introduites dans la rédaction des nouvelles lois ne conduisent à ce que l'exception dévore l'essentiel. Enfin, si l'on ne méconnaît pas le surcroît de travail pour les administrations qui découle des textes à appliquer, on observera cependant attentivement si les pesanteurs sociologiques du milieu administratif cèdent rapidement devant l'obligation légale...

*
* *

Alors, y a-t-il « Mauvais exercice des Libertés Publiques en France ? ».

On ne peut que répondre d'une manière nuancée. Il est vrai que certaines pratiques tendent à restreindre nos libertés : il ne serait pas bon pour notre Démocratie libérale que les « bavures » en tous genres deviennent habitudes ! Il ne faudrait pas non plus que les lois récentes, d'excellente inspiration, reçoivent une mauvaise application, soit du fait d'une Administration réticente en raison de la perte de certains de ses privilèges, soit du fait du pouvoir exécutif abusant des « réserves » qu'il s'est aménagé, soit enfin du manque d'informations du citoyen sur ses nouveaux droits. Et voilà bien un vrai problème. Que sert à un citoyen de se voir doté d'un arsenal juridique protecteur de ses libertés s'il est dans l'incapacité de les connaître en raison de son statut culturel ! Il faut poser la question : peut-on améliorer l'information sur l'information ? A cet égard, le rôle des médias est à redéfinir, dans un rôle d'assistance privilégiée au public, afin que ce dernier échappe lui aussi et plus encore à l'angoisse du juriste dont on parlait précédemment.

Il n'y a pas systématiquement mauvais exercice des Libertés en France. L'ensemble des textes est considérable. Trop peut-être, car la multitude des réglementations nuit à leur clarté. Mais, on le sait, il y a toujours mieux à faire. On peut encore réfléchir à une meilleure organisation du pluralisme des médias, source de libertés ; on peut certainement améliorer certains aspects de notre justice, en matière de garde à vue, de vérifications dans ses décisions qu'il faut rendre moins onéreuses à obtenir et plus efficaces dans leur application...

C'est en définitive aux citoyens eux-même, en régime démocratique, d'exiger l'application des textes par l'Administration, ne serait-ce que par le recours tenace aux lois elles-mêmes !

Paul SABOURIN
Professeur de Droit Public
à l'Université de Paris V

PIERRE DANS L'ÉVANGILE OU LE MYSTÈRE DE PIERRE

par Monseigneur Paul POUPARD

Nous présentons ci-après quelques pages du nouvel ouvrage de Monseigneur Paul Poupard « Un pape pour quoi faire ? » publié aux Editions Mazarine 34, avenue Marceau, Paris. Aujourd'hui Evêque auxiliaire de Paris, Recteur de l'Institut Catholique, Mgr Poupard a pendant plusieurs années (de 1959 à 1971) assumé au Vatican les fonctions de Chef de la Section française de la Secrétairerie d'Etat. Son livre s'articule en trois parties : l'héritage de l'Évangile et le poids de l'histoire ; le pape, ce qu'il est et ce qu'il fait ; les papes en notre temps.

« Un pape pour quoi faire ? » sort en librairie dans le courant du mois de janvier.

***Et nous sommes tombés dans le filet de Pierre
Parce que c'est Jésus qui nous l'avait tendu.***
PEGUY

Le pèlerin moderne de Rome qui aborde le Vatican ne manque pas de commencer sa visite par la basilique Saint-Pierre. Après un regard vers la *Pietà* de Michel-Ange, son attention est vite attirée par les grandes lettres qui courent, en capitales, sur tout le pourtour intérieur de l'édifice : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon église... J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas... Affermis tes frères... Sois le pasteur de mes brebis... »

Ainsi s'affirme, de Pierre à Jean-Paul II, la continuité de la plus vieille institution du monde, la papauté. Pour les 648 millions de catholiques à travers le monde — et c'est une pierre d'achoppement entre eux et leurs frères séparés, les autres chrétiens —, les paroles du Christ à Pierre dans l'Évangile, s'appliquent sans conteste à tous ses successeurs. En construisant sur sa tombe la basilique qui porte son nom, les papes de la Renaissance s'affirmaient comme ses continuateurs, héritiers des promesses qui lui ont été faites par le Christ, fondateur de l'Église.

Par-delà deux millénaires, il vaut la peine de remonter le temps pour s'en assurer. En notre époque œcuménique, onze exégètes américains ont estimé qu'on ne pouvait en rester aux désaccords engendrés par les schismes et les multiples séparations. Sous la direction de deux luthériens et d'un catholique, leur commission de travail est arrivée à un accord plus large qu'ils ne l'avaient espéré au point de départ. Trop souvent en effet, dans le passé, la question de savoir si Pierre avait ou non une primauté universelle, avait empêché les chercheurs de se mettre d'accord sur un fait capital : la place importante occupée par Pierre dans le Nouveau Testament, à travers l'image diversifiée que celui-ci présente de l'apôtre.

Le premier témoignage provient de Saint Paul. On sait la personnalité de l'apôtre des Gentils, au caractère vigoureux et violent. Considéré avec Pierre comme les piliers de l'Église, il lui arriva même de s'opposer à ce dernier, au sujet des obligations minima qu'il fallait imposer aux nouveaux convertis venus du paganisme, pour rejoindre la jeune Église naissante du vieux tronc

juif, par la foi au Christ mort et ressuscité : ce fut le fameux incident d'Antioche. C'est dire que le respect témoigné par Paul à l'égard de Pierre n'est pas suspect : il se devait de reconnaître en lui une autorité constituée dans la jeune Eglise de Jésus-Christ.

Pour autant que l'on puisse reconstituer l'histoire avec probabilité à partir des témoignages qui nous sont parvenus, tout cela se passait vers les années 55-57. Quelques trente ans plus tard, saint Luc écrivait le récit vivant et coloré qui nous est parvenu sous le titre, les *Actes des Apôtres*. C'est l'œuvre d'un théologien de l'histoire, qui a recueilli de solides matériaux et qui, en écrivant, dépeint une réalité vécue et bien vivante. Sans conteste, la figure de Pierre y occupe le devant de la scène dans la première expansion du christianisme autour du bassin méditerranéen, à partir de la Palestine.

Dans la liste des témoins de la résurrection de Jésus, Pierre est nommé le premier. Il joue un rôle significatif dans l'élection de Mathias, appelé à prendre la place laissée vacante par la défection de Judas : poussant les autres à lui choisir un successeur, il suggère les critères de ce choix. Prédicateur, il est le missionnaire de la première communauté, et aussi, comme Jésus, un thaumaturge, lui-même objet d'une providence divine miraculeuse. Et, si Paul est par excellence l'apôtre des Gentils, les païens, n'oublions pas que le précis historien Luc ne fait commencer l'odyssée apostolique de Paul qu'après la conversion du centurion romain Corneille, opérée par Pierre à Césarée. Il s'en explique lui-même ensuite à Jérusalem, tant l'événement est insolite pour la petite communauté juive rassemblée sous le nom de Jésus, et porteuse d'un avenir qui débord singulièrement les cadres du judaïsme dont elle est issue. Comme le souligne nos trois exégètes luthériens et catholique, la description faite par Luc est si dramatique qu'elle nous donne l'impression que ce fut par cette action inspirée de Pierre, que Dieu révéla à son Eglise sa volonté d'étendre aux païens, sans omettre personne, le salut apporté par Jésus-Christ. C'est l'enjeu capital du débat, le premier du genre, entre ceux qu'on pourrait appeler dans l'Eglise, les anciens et les modernes, ceux qui ne voudraient, par fidélité, rien changer aux traditions, et ceux qui voudraient les adapter pour s'ouvrir aux nouvelles nécessités surgies de l'évangélisation. Entre le passé et l'avenir, comment assurer la nécessaire adaptation sans trahir les origines et en suscitant le renouveau ? Débat crucial, qui n'a cessé depuis lors. Le récent concile du Vatican en est la plus proche illustration, et l'*aggiornamento*, la mise à jour, chère au pape Jean XXIII, en est le symbole. Cette action s'inscrit dans le droit fil de la décision libératrice de Jérusalem, sous l'impulsion de Pierre : ne rien imposer aux nouveaux convertis qui ne soit nécessaire, et pratiquer, pour le reste, la liberté dans la charité. Tel est l'enseignement du chapitre XV du livre des *Actes des Apôtres*, ce livre des commencements.

Quand on remonte des épîtres pauliniennes et du récit des *Actes* vers les *Évangiles*, on passe du rôle joué par Pierre dans l'histoire de l'Eglise à celui qu'il a tenu auprès de Jésus, sans oublier la chronologie. En d'autres

termes, les évangélistes nous rapportent bien sûr, l'histoire vécue, mais ils le font non sans refléter la conscience que l'Eglise primitive avait de la place de Pierre en son sein. Loin d'affaiblir leur témoignage, comme on l'a cru, cette perception en renforce l'importance. Nous retrouvons ici l'image la plus familière à l'ensemble des chrétiens. Témoin de la résurrection du Christ, après avoir été compagnon de route de Jésus, Pierre est le premier à confesser le message chrétien au sortir du cénacle de la Pentecôte, comme il avait proclamé la divinité du Christ à Césarée de Philippe. Nous le savons par Saint Jean : dès la première rencontre sur les rives du Jourdain, Jésus changea le nom de Simon en celui de Képhas, c'est-à-dire roc, rocher, pierre.

Dans une étude sur *Simon Pierre, rocher biblique*, Dominique Ridolfi a montré ce qu'il appelle, faute de mieux, le rôle théolithique de Pierre, devenu sacrement du Christ, rocher divin dans l'économie du salut. Depuis les civilisations préhistoriques et à travers les grandes religions naturelles, l'homme a toujours attaché une grande importance à la pierre, à ses vertus religieuses, magiques, utilitaires et lucratives. Stèle, obélisque ou pyramide, dolmens ou menhirs, pierre plates ou pierres dressées ont témoigné au long des millénaires, à leur manière froide mais solennelle, du mystère de l'Etre et du sens du sacré, comme le percevra avec force un Pierre Teilhard de Chardin.

Le peuple de la Bible connaît, lui aussi, les stèles de pierre appelée *masséboth*. Et le combat contre les faux dieux passe par la destruction des autels païens. La lutte est vive et traverse tout l'Ancien Testament, marqué par la polémique contre les hauts lieux. C'est sur une hauteur en effet, *bamah*, que souvent les lieux de culte sont érigés, avec leur cortège de trafic et de prostitution. Les patriarches et les prophètes, dans une lutte efficace contre ces sanctuaires, dressent leurs propres autels, où ils sacrifient, depuis Abraham, à l'époque du troisième Bronze, vers 1800 avant Jésus-Christ, tout au long d'une vie itinérante. Le sommet en est, au chapitre XXII de la *Genèse*, le sacrifice d'Isaac. Une tradition a identifié le mont Moriyya avec la colline où s'élèvera le temple de Jérusalem, et aujourd'hui la mosquée d'Omar Es Sakhrah, *The Dome of the Rock*, la mosquée du rocher.

Au temps de l'Exode, dans le désert de Codès, le peuple se plaint de n'avoir plus d'eau. Sur l'ordre de Yahvé, Moïse frappe de son bâton le rocher, et l'eau jaillit en abondance. Saint Paul, commentant cet épisode dans sa première épître aux Corinthiens, écrit : « Ils buvaient à un rocher spirituel qui les accompagnait, et ce rocher, c'était le Christ. » Or c'est le Christ lui-même qui dit à Simon : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise », assignant ainsi à Pierre son attribut de pierre angulaire, lui qui, comme le Dieu de l'Ancien Testament, est le roc. Quand on lit les *Psaumes*, on ne peut qu'être frappé de voir ce thème du rocher inlassablement repris : « Yahvé est mon roc et mon rempart, et mon libérateur. Je m'abrite en lui, mon rocher, ma citadelle et mon refuge. Qui est rocher, sinon notre Dieu ? » « Vers toi, Yahvé, j'appelle mon rocher, ne sois pas sourd. »

« Sois pour moi un roc de force, une enceinte de rempart qui me sauve, car mon rocher, mon rempart, c'est toi. » « Yahvé est pour moi une citadelle et mon Dieu, le rocher de mon refuge. » « La pierre rejetée des bâtisseurs est devenue la tête de l'angle. » L'affirmation inouïe du Nouveau Testament est que Jésus de Nazareth s'attribue à lui-même ce qui est dit de Yahvé dans l'Ancien Testament. Et c'est Pierre qui le rappellera aux membres du Sanhédrin, en faisant l'application de cette parole au Christ : « C'est lui, Jésus de Nazareth ; la pierre rejetée par vous, les bâtisseurs, et qui est devenue la pierre angulaire. »

Si Jésus est le vrai rocher annoncé par l'Ancien Testament, en fondant son Eglise avec les douze apôtres, il donne au premier d'entre eux, Pierre une place privilégiée, une mission spéciale. Les *Actes*, nous l'avons dit, qui nous parlent du rôle des Apôtres, ou des Douze évoquent plus précisément aussi « Pierre avec les onze ». Car c'est Pierre qui a présidé à l'élection de Mathias, qui proclame la foi apostolique au lendemain de la Pentecôte, qui juge Ananie et Saphire, qui reprend Simon le magicien, et qui ouvre les portes de l'Eglise aux païens en la personne du centurion Corneille. Les autorités juives ne s'y trompent pas, en l'incarcérant le premier. Et Paul lui-même a grand souci de faire sa connaissance après sa conversion, et de le voir donner l'exemple le premier, même s'il faut pour cela le reprendre.

Il faut se rendre à l'évidence. Cette place prééminente de Pierre après la Pentecôte ne peut s'expliquer que par un libre choix du Christ : c'est Jésus lui-même le véritable roc qui, au cours de sa vie mortelle, a mis à part Simon et lui a donné un nom nouveau, celui de « roc » précisément, parfait symbole de sa fonction exceptionnelle de fondement : « Moi, je te le dis, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Il suffit d'ailleurs de lire les Evangiles pour découvrir la place hors pair qu'occupe Pierre au milieu des douze apôtres : les quatre evangiles le mentionnent 120 fois contre 81 fois pour les onze autres apôtres ensemble. Il est parmi les trois privilégiés qui assistent à la Transfiguration, comme à l'agonie de Jésus, et Celui-ci apparaît le jour de Pâques.

Je ne puis, dans le cadre de cette étude, aborder tous les problèmes exégétiques posés par les Evangiles, en particulier les questions d'authenticité littéraire et historique, si controversées depuis des siècles. Un fait s'impose : ces données évangéliques remontent aux origines mêmes du christianisme. Et il est important de citer intégralement les deux textes fondamentaux, toujours allégués en ce dossier, le chapitre XVI de l'évangile selon saint Matthieu, et le chapitre XXI de l'évangile selon saint Jean. Du reste, le texte de Matthieu n'est-il pas popularisé par le talent des artistes qui, si souvent, ont peint la scène de la confession de Pierre, où Jésus lui remet symboliquement les clés de l'Eglise :

« Arrivé sur le territoire de Césarée de Philippe, Jésus questionna ses disciples. « Au dire des gens, dit-il, qui est le Fils de l'Homme ? » Ils répondirent : « Pour les uns, c'est Jean-Baptiste ; pour d'autres, Elie ; pour d'au-

tres, Jérémie ou l'un des prophètes. » « Et pour vous, leur dit-il, qui suis-je ? » Simon-Pierre prit la parole : « Tu es le Christ, dit-il, le Fils du Dieu vivant. » Alors Jésus prit la parole à son tour et lui dit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieus. Et je te déclare : tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévauront point contre elle. Je te donnerai les clés du royaume des cieus. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieus, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieus. »

Pierre, on le voit, n'est pas seulement la première pierre de l'édifice, mais la base même, selon une fonction personnelle qui lui est attribuée par le Christ, pour consolider l'édifice, durant toute sa durée. Il faut rapprocher de ce texte le passage de saint Luc, qui précède immédiatement la prédiction du reniement de Pierre : « Simon, Simon, Satan a réclamé le droit de vous secouer comme le blé dans un crible ; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point, et toi, quand tu te seras ressaisi, affermis tes frères. » On le voit clairement, Pierre n'est pas gratifié d'une vertu personnelle, puisque bien au contraire, il va renier son maître. C'est un ministère qui lui est confié, celui de la foi dans l'Eglise, et c'est à ce titre qu'il reçoit une assistance spéciale, pour assurer l'unité et l'intégrité de cette foi. Et voilà que, tragique confirmation, Pierre a renié. Il se retrouve, après cette épreuve, devant le maître. Comment ne serait-il pas saisi au fond de lui-même, tant le contraste est grand entre la promesse qu'il a reçue et le comportement qu'il a eu ! Jésus va le guérir de cette peur, en lui faisant hardiment assumer sa fonction de chef des Apôtres. C'est le dernier chapitre saisissant de l'évangile de saint Jean, après la pêche miraculeuse et le déjeuner festif sur le rivage du lac de Tibériade, si cher au pêcheur Pierre :

« Quand ils eurent déjeuné, Jésus dit à Simon-Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » Il répondit : « Oui, Seigneur, tu sais bien que je t'aime. » Jésus lui dit : « Pais mes agneaux. » Il lui dit une seconde fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Il lui répondit : « Oui, Seigneur, tu sais bien que je t'aime. » Jésus lui dit : « Pais mes brebis. » Une troisième fois, il lui dit : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Pierre, tout attristé de ce que Jésus lui eût dit une troisième fois : « M'aimes-tu ? », lui répondit : « Seigneur, tu sais tout, tu sais bien que je t'aime. » Jésus lui dit : « Pais mes brebis. En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais jeune, tu te ceignais toi-même, et tu circulais où tu voulais. Quand tu seras devenu vieux, tu étendras les bras et un autre te ceindra et te conduira où tu ne veux pas. » Il faisait par ces paroles allusion au genre de mort dont il devait glorifier Dieu. »

Ce texte, inlassablement commenté peut être, dans le détail, lu de plusieurs manières, bien connues des spécialistes. Quoi qu'il en soit de ces divergences, la portée fondamentale de l'événement ne saurait être niée : l'attestation de la primauté de Pierre. La triple question de

Jésus, bien loin de vouloir faire expier à Pierre son triple reniement, veut au contraire, par cette triple protestation d'amour qu'elle suscite, le guérir de la crainte qui pourrait l'envahir au souvenir de sa faute. Pierre désormais sait que le Christ lui garde toute sa confiance pour exercer la charge qu'il lui a confiée ; il la lui renouvelle ainsi solennellement, plutôt que de la lui retirer. L'affirmation est d'autant plus forte qu'elle provient de l'évangile de saint Jean, le disciple que Jésus aimait. Cette dilection est de l'ordre du charisme, et non de la hiérarchie. Mais, en même temps, le lien est affirmé entre la primauté de Pierre et son amour pour le Christ, comme dans l'évangile de saint Matthieu elle était mise en rapport étroit avec sa foi envers le Christ. Et dans les deux cas, celui qui est destiné à être la pierre de l'Église est, comme le père Le Guillou l'a montré dans son livre, *Celui qui vient d'ailleurs, l'innocent*, celui-là même qui se met en travers du destin du Serviteur.

Le même chapitre XVI de l'évangile selon saint Matthieu qui contient la profession de foi de saint Pierre ne s'arrête pas là en effet, comme le font la plupart des commentateurs, qui oublient la suite. Il se termine sur l'annonce de la Passion faite par Jésus. « Pierre, scandalisé de cette perspective, continue alors saint Matthieu, le prit à part et se mit en devoir de protester en ces termes : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne t'arrivera pas. » Mais Jésus se retourna et dit à Pierre : « Passe derrière moi, Satan ! Tu m'es une pierre de scandale, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes. » Si l'on considère comme un tout ce passage, quel paradoxe ! « Tu es le Christ », avait dit Pierre. « Tu es Pierre », répliqua Jésus. « Tu es bienheureux, Simon... Arrière de moi, Satan. » Après l'incomparable éloge : « Ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux », Pierre s'entend dire : « Tes vues ne sont pas celles de Dieu mais celles des hommes. » Et enfin, celui qui se trouvait placé comme la pierre de fondement, devient la pierre de scandale !

Comme le note le père Le Guillou, structurellement construites pour frapper l'attention, ces antithèses inattendues nous révèlent le mystère de la fonction et de la personne de Pierre dans l'Église. Car Pierre, à la fois confesse le Christ et s'oppose à son destin de serviteur souffrant annoncé par le prophète Isaïe. Il le reniera au cœur même de l'épreuve, en cette passion qu'il avait si violemment refusée. Et c'est alors, nous l'avons vu en lisant saint Jean, que Jésus le confirmera dans sa mission.

Nul doute que nous soyons là au cœur du mystère du ministère de Pierre. Sa primauté n'est pas de pouvoir, mais de service. Il n'est pas un chef au sens ordinaire du terme. Il attendait un messie temporel et rejetait le salut par la croix. Pécheur qui a nié le mystère, il se repent, pleure amèrement, et est pardonné. C'est dans les larmes qu'il s'ouvre au mystère de l'Église. Sans consistance par lui-même, pétri comme chaque mortel de la même argile humaine et fragile, il porte en lui un trésor incomparable : la Parole de Dieu. Indépendant et personnel, spontané et enthousiaste, premier des chrétiens et des

théologiens, il est celui que saint Jean Chrysostome appelle la bouche des Apôtres. Au cœur même de l'Évangile, il manifeste sa logique paradoxale, telle qu'un saint Paul, en termes lapidaires, l'a décrite : « Ce qui n'était pas, Dieu l'a choisi pour réduire à néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie. » Il fallait que, dans le chef visible de l'Église, fût vaincue la tentation qui demeure celle de toute l'Église. Elle aussi, de siècle en siècle, doit, dans les larmes, comme Pierre, abandonner toute idée de suprématie temporelle : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Et c'est pourquoi, comme le cardinal Wojtyła le prêchait devant Paul VI en son carême au Vatican : le pape, comme l'Église, est et demeure signe de contradiction.

L'Église ne tient pas, au milieu des vicissitudes, par sa force terrestre, ni la papauté par le prestige de son titulaire. Elle est tout entière mystère de grâce, pure gratuité reçue dans la grâce du Christ mort et ressuscité. Pierre ne peut confirmer ses frères que parce qu'il a ressenti jusqu'à l'angoisse sa radicale impuissance, et expérimenté avec force dans sa faiblesse l'infinie miséricorde du Sauveur. Chaque fois qu'elle sera tentée de renier le Christ tout au long de son existence terrestre si contrastée, l'Église s'en souviendra. La seule attitude qui tienne pour elle est celle que Pierre a vécue au cœur du mystère chrétien de l'existence enfin réconciliée ; pécheur pardonné.

Car, si Pierre a bénéficié d'une révélation divine toute spéciale, il a en même temps reçu de façon singulière, première et excellente, la fonction d'être le témoin assuré de la foi, le porteur des clés avec autorité, bref d'être le pasteur du troupeau du Seigneur. N'est-il pas significatif qu'aux dernières décades du premier siècle, voulant réfuter sans appel l'erreur naissante, l'auteur non identifié de la seconde épître attribuée à Pierre se soit abrité derrière le nom de l'apôtre pour corriger les abus dans l'Église, avec toute l'autorité d'un gardien de la foi orthodoxe. Pour convaincre d'erreur les fauteurs de troubles, quel moyen plus assuré que de faire appel à l'autorité de Pierre ?

Non exempt de faiblesse, voire, nous l'avons dit, de reniement, c'est dans son humanité pécheresse que Pierre a été choisi, parmi les Apôtres, pour être le premier des douze, leur chef et porte-parole après la mort du maître. Comme le disent nos théologiens américains dans leur ouvrage œcuménique, *Saint Pierre dans le Nouveau Testament*, il est possible que le pouvoir des clés évoque celui du majordome sur la maison royale, tandis que celui de lier et de délier constituerait une adaptation chrétienne de l'autorité qu'on reconnaissait aux rabbins. Quoi qu'il en soit en tout cas de la pluralité d'images associées dans le Nouveau Testament à la personne de Pierre — pécheur missionnaire, pasteur, martyr, bénéficiaire de révélations particulières, confesseur de la vraie foi, défenseur parlant avec autorité, pécheur repentant —, son autorité est celle du roc infrangible et sa parole confesse l'authentique doctrine révélée par le Verbe fait chair.

Si sa foi a en effet connu un long cheminement tourmenté, elle jaillit avec une vigueur intrépide aux moments cruciaux, lorsque les autres chancellent devant la profondeur inouïe du mystère. C'est le cas lorsque, dans l'évangile selon saint Jean, le Christ annonce le sacrement de l'eucharistie : « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour le salut du monde. » A ces mots, les juifs entrèrent en discussion : « Comment, disaient-ils entre eux, cet homme peut-il nous donner sa chair à manger ? » Jésus leur dit alors : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang vraiment une boisson. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Tout comme le Père qui m'a envoyé est vivant, et comme je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi... Celui qui mange de ce pain vivra éternellement... » Plusieurs de ses disciples l'avaient entendu « Ce langage-là est trop fort, dirent-ils, qui peut l'admettre ? » Depuis ce moment, plusieurs de ses disciples se retirèrent et cessèrent d'aller avec lui. Jésus dit alors aux Douze : « Et vous, voulez-vous aussi vous en aller ? » Simon-Pierre lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous, tu as les paroles de la vie éternelle. Et nous, nous croyons et nous savons que tu es le Saint de Dieu. »

Pierre n'est pas plus malin que les autres et n'en comprend pas davantage. Mais il a été saisi par Jésus. Quoi qu'il en soit de l'obscurité du discours sur le pain de vie, Pierre demeure dans la lumière de la Transfiguration, où il a entendu la voix venue d'en-haut déclarer : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, écoutez-le. » Aucun doute n'aura raison de cette assurance : c'est la lumière de la foi.

.....
Un pape : pour quoi faire ?

Le ministère du pape, comme celui de Pierre, est proclamation de la foi au Christ, témoignage de vie et service des Eglises. Le peuple de Dieu n'est pas un bataillon uniforme, aux ordres de galonnés serviles, le petit doigt sur la couture du pantalon, prêts à pivoter aux ordres d'un grand chef. C'est un concert, une harmonie, toujours tenté par la dissonance. Mais le chef d'orchestre ramène sans cesse les uns et les autres à la partition, au Texte, à la Sainte Ecriture. Ce n'est pas lui qui l'a écrit, mais il en est l'interprète autorisé, infaillible. L'auteur de la parole inspirée, c'est le Christ, Verbe fait chair, et l'inspirateur en est l'Esprit. Le pape guide l'orchestre et conduit le chœur, centre d'unité, serviteur de communion, voix de la conscience chrétienne au milieu des drames du monde. Car l'évêque de Rome est pasteur universel et centre indéfectible de l'unité catholique. Non plus glorieusement régnant, selon les antiques et dérisoires formules fripées des vieux siècles, mais humblement serviteur des serviteurs de Dieu, le pape, de Simon le pêcheur de Galilée, à Karol le fils de la Pologne, par-delà deux millénaires, est chargé de guider la barque de l'Eglise, conduite par l'Esprit Saint.

N'est-ce pas ce que Jean XXIII voulait dire, dans son humour théologique, joignant le geste à la parole : « Je ne suis que le pape ! » Le pape n'est rien, sans Jésus-Christ dont il est le représentant, sans les évêques dont il est le premier, sans le bercail du peuple chrétien dont il est le pasteur. Mais les uns et les autres savent, par l'histoire qu'ils vivent et la foi que les anime, qu'il n'est d'Eglise catholique que par la communion de toutes les Eglises particulières, en la personne de leurs évêques, avec l'évêque de l'Eglise de Rome, pasteur universel et centre indéfectible voulu par le Christ de l'unité de la foi : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. »

Paul POUPARD

IL FAUT DE-ESPERER LE KREMLIN

par Jacques NANTET

Encore réalistes et déjà civilisés. Tels apparaissent les Soviétiques aux Français que les Américains agacent (1). Tant il est vrai que l'objectivité est un leurre. Celui qui redoute les mobiles intéressés des Américains sera victime, sans délai, d'une autre forme de naïveté : ne croire qu'aux causes généreuses des Soviétiques. La juste mesure est autre, les causes généreuses servant de couverture à des mobiles redoutables. Particulièrement à un hégémonisme forcené. Voilà pourquoi la prétention du neutralisme est le péché originel, une autre forme du « mal français ». Fièvre récurrente, dont une crise notoire a été naguère provoquée par les mauvaises manières des anglo-saxons à l'égard de la France Libre, virus rapporté sur le Continent à la fin de la Seconde guerre mondiale, et excité par le bouillon de culture que constituera le voyage du Général en URSS, les conversations de Gaulle-Staline, et ce qui s'en est suivi.

En dépit de la fraternité des combats, tout devrait militer là contre. Il faut, comme Vladimir Volkoff (*Le retournement*) connaître dans sa chair ce que sont les « bleus » et ce que sont les « rouges » — notions aussi vivantes aujourd'hui qu'au temps de la chouannerie l'opposition fondamentale entre les « blancs » et les « bleus » — pour récuser avec fermeté la politique qui revient à protéger un agent double : il trompe les Russes, il trompe les Américains, et ne sert que la France seule. La France seule, quand on sait ce qu'est le monde d'aujourd'hui ! Menacé par une Union soviétique atteinte du complexe de Goliath et qui fait craquer

le vernis marxiste au feu dévorant du léninisme. Etre léniniste c'est « sentir qu'on a les dimensions du monde ». Vouloir toujours gagner en Europe, en Asie, en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient, en Afghanistan par tous les moyens depuis la guérilla urbaine jusqu'à la guerre tout court. Et pourtant, un ver est dans le fruit, qui pourrit autant qu'il grossit. Ainsi se constituent à l'intérieur du fruit — à l'intérieur du camp socialiste — des poches d'un autre monde. Soit que le germe vienne d'un nationalisme (ukrainien, balte, géorgien) autre que le socialisme soviétique qui inspire la politique étrangère des dirigeants du Kremlin et des partis frères. Soit qu'un levain anti-marxiste, anti-collectiviste, anti-matérialiste appelle à un retour à la spiritualité religieuse, chrétienne, juive ou musulmane. Déçu par la parousie ici-bas — des plus médiocres —, l'espoir se transforme en espérance. Et c'est bien ce qui ronges la société civile en URSS, l'affaiblit, et porte les hommes du pouvoir aux pires extrémités, aux pires aventures, dans une sorte de fuite en avant.

Nous constatons ce même phénomène d'un bout à l'autre du bloc socialiste, sans parler de ses excroissances africaines, ou américaines à Cuba. Paradoxalement, Popoff croit et ne sait rien. Ou plus exactement, le peu qu'il sait lui a été enseigné par la propagande athéiste. Les camarades, tandis qu'on n'arrive plus à les attraper dans le filet marxiste, sont déjà pris par la foi. La « religion » des jeunes pionniers, leurs souvenirs se transmutent en religiosité orthodoxe. La vigilance idéologique se change en musique céleste. Jusqu'aux filles de

salle dans les hôpitaux psychiatriques, nous rapporte Vladimir Boukovsky (*Et le vent reprend ses tours*, selon *L'Écclésiaste 1-6*), qui sont presque toutes croyantes et portent en secret une petite croix sous leurs vêtements. Elles ont pitié. Car c'est la charité chrétienne qui manque le plus. Elle a été remplacée par l'inspection suspicieuse de l'idéologue. Qu'est devenue l'âme de l'homme sous le régime socialiste ? Elle est opprimée par le légalisme et la cruauté naturelle aux chefs. Ceux-ci sont bardés de lois, d'instructions. Mais il n'y a pas d'hommes nouveaux, sortis de la culture prolétarienne. Les chefs, issus de cette guerre des livres, savent à peine interpréter les derniers décrets. Ils s'y cassent la tête. Et ainsi ont été brisés, dès les années 1930-1940, l'ardeur et le zèle révolutionnaires.

Le processus avait commencé avec Lénine, qui en 1918 justifie la terreur. Staline n'est pas un accident, à peine une péripétie, et qui est à peine perçue. En dehors du cercle de famille — chacune à son zek, son prisonnier du goulag —, on ne savait rien. Comme pour Hitler et les fours crématoires. C'est Khrouchtchev qui déchire la voile, et qui jette partout la stupéfaction et l'horreur. Mais il est bientôt la victime, parmi ses pairs, de l'inquiétude provoquée par la mort du dieu Staline. En 1960, Khrouchtchev réagit. La timide déstalinisation est freinée. Et le nouveau pouvoir s'emploie à lutter contre une renaissance supposée du capitalisme. C'est le début des procès économiques. Dont le plus spectaculaire est celui de Khoudenko. Un libéral qui, employant la méthode de l'intéressement aux profits, réussit à produire sept fois plus — dans le *svolkhoze* qu'il dirige à Kazakstan —, tout en réduisant de quatre fois le prix de revient du blé. Le scandale de cette « opposition économique » sera complètement écrasé en 1970. Entre temps, le pouvoir a su utiliser les découvertes récentes de la psychiatrie soviétique. Un certain docteur Snejnevski, de Léninegrad, a inventé une théorie de la « schizophrénie larvée » : puisque la conscience est déterminée par l'existence, en URSS toute conscience anti-socialiste ne peut être que malade. Une maladie qui ne présente pas d'autres symptômes. Des symptômes que seul le docteur Snejnevski peut détecter. Méthode d'enfermement qui répond exactement aux nécessités du communisme khrouchtchevien. Elle présente les avantages de disperser les internés politiques et de laisser à l'entière discrétion du médecin traitant la durée de la peine.

Le premier grand procès politique de l'ère post-stalinienne est celui de Daniel et de Siniavski, en février 1966. Cependant, en dépit de cette résistance continue, il y a ceux qui se soumettent aux formes renouvelées d'oppression. Ceux qui renoncent à « cracher contre le vent ». Ceux qui ont fini par préférer la prison au camp et le camp à la relégation. Ceux qui se sont même habitués à la prison. Ceux qui sont résignés à ne plus faire l'amour qu'en désirant de loin les femmes d'officiers. Ceux qui ont pris en grippe, pour la vie, toute forme de travail. Ceux pour lesquels la journée normale est une marche sur place. Somme toute, ceux qui se sont adaptés au perfide précepte khrouchtchevien : qui n'est pas contre nous, est avec nous. Ainsi se décrit le morne pay-

sage soviétique. La Mordovie, par exemple, est quadrillée, de tout en bout, de barbelés. Ce sont les camps de Temniki, de Doubrovlag, de Iavas, de Potma, de Barachévo. Ils sont habités par des ivrognes invétérés. Les prisonniers, et des générations de gardes-chiourmes, qui depuis soixante ans se repassent la place de père en fils. Curieuse féodalité, que sous-tendent de curieuses complicités. Plus loin, c'est la farce des *kolkhozes*. Un salaire, pas de passeport. Planter tant de kilos de pommes de terre, et peu importe le rendement ! Plus loin, la farce des usines. Le travail au ralenti, pour ne pas relever la norme. Partout le vol, dans le goulag, en dehors du goulag. Partout des circuits parallèles, parfois extravagants. Des complexes industriels entiers — à la manière du Tchitchikov de Gogol, qui trafiquait des « âmes mortes » — reçoivent, pendant des années, des crédits, alors qu'ils n'existent même pas, et que sur leurs emplacements supposés vous ne trouvez que la raïga nue. Paysages sinistres, paysages imaginaires comme dans un cauchemar, que surmontent dans la capitale, la grande ville de Moscou, les majestueux bureaux du chef du KGB, le général Svietlitchny. Il est plus détesté que le dernier gardien de prison, tandis qu'il réside dans un somptueux hôtel particulier, ancienne demeure du comte Rostopchine. La plupart des autres Moscovites, le menu fretin, vit toujours à cinq dans deux pièces.

Par roulement, un tiers de la population soviétique a passé, passe ou passera dans le goulag ou les asiles psychiatriques. Un monde creusé de mines profondes, qui le rendent très instable. Voilà pourquoi les dignitaires communistes, quand ils émergent du bloc socialiste, ont toujours l'air inquiet de pilotes au milieu de la tempête. Derrière eux, comme dans Shakespeare, les arbres et la forêt, qui rendent le roi fou, se sont mis en marche. L'opposition n'est pas clandestine, ainsi qu'elle fût au temps des tsars. Elle agit à visage découvert, dans la légalité. Ce sont les dirigeants qui, eux, ont été acculés à l'illégalité. Acculés, en premier lieu, par les plaintes répétées d'innocents et loyaux citoyens, lesquels — tel cet éminent praticien de Bakou — dénoncent les iniquités patentes du soviét local. Fallait-il céder et provoquer un scandale ? On préfère neutraliser le plaignant et l'arrêter sous un prétexte fallacieux. Autre affaire : la loi prescrit que tous les votes soient émis à bulletin secret. Que faire quand de nombreux bulletins portent des mentions injurieuses ou sont nuls ? En dépit du secret, on recueille les dénonciations, et une action judiciaire entièrement illégale est engagée contre les récalcitrants. Et quand il faut des coupables, une campagne est lancée. Par exemple contre les hooligans (*voyous*). Miraculeusement, les hooligans se multiplient aussitôt. Leur nombre ne décroîtra que lorsqu'un autre thème de campagne aura été choisi. Par exemple, les « vols de la propriété socialiste » qui dès lors se multiplient. Ainsi de suite, des procès arrivent devant des tribunaux, où tout est décidé d'avance. La procédure est truquée. La défense est ligotée. Seuls — selon une décision parfaitement arbitraire — certains avocats ont « accès aux écritures secrètes ». On leur fait confiance en haut lieu : de toute façon, ils ne défendront pas leurs clients.

Rien, en apparence, n'arrête le pouvoir et son bras séculier, le KGB. Contre un contestataire, tout est permis. Il se voit menacé de perdre, tour à tour, son travail, son logement, avant même la liberté. Tout étant dans la main de l'État, cette main pourrait à chaque instant se refermer. Et pourtant, si les dirigeants se mettaient à observer strictement les lois, le système s'effondrerait et il n'y aurait plus d'État communiste. Alors, les arbres avancent, et Macbeth devient, en effet, fou. Les opposants sont trop dangereux et virtuellement trop puissants. Que faire quand, à des tanks et à la pression disciplinaire répond la force de la désobéissance ? Dans cet « État de papier », un bon zek, bien entraîné rédige — il n'a guère autre chose à faire — de dix à trente plaintes, parfaitement en règle, par jour. L'administration pénitentiaire, les hautes instances doivent répondre à chacune. Alors, la machine à écraser la plus haute puissance du monde est coincée. Depuis l'oppression terriblement efficace de 1973, le témoignage et le départ de Soljenitsyne ont redonné du courage. La « Chronique des événements en cours », revue clandestine un moment interrompue, a repris sa parution. La B.B.C., la Voix de l'Amérique, Radio-Liberté sont plus écoutés que jamais. La terreur de masse n'existe plus. Maîtres et serviteurs ont peur les uns des autres. Qui t'a enrôlé ? interroge le procureur. C'est toi, répond l'accusé, en pointant le doigt vers le président du tribunal.

Car l'opposant a maintenant une conscience politique. Parti de la simple défense des Droits de l'Homme, avec l'action militante de Sakharov, avec les discussions du « Phare », les soirées de lecture dédiées à des poètes interdits, il en vient — dans la légalité — à une transgression générale de la pensée. La notion de liberté reprend sa signification. Le mot de « communiste » est devenu une injure. A la suite des révélations de Khrouchtchev, rien n'est sûr. Lénine peut être changé en Mussolini, aussi bien que Staline l'a été en Hitler. Alors, tandis que les dirigeants jettent des regards concupiscent, avides, au-delà du bloc socialiste, l'ensemble de la population se tourne vers l'Europe, et généralement vers l'Occident. La petite Tatiana rêve de

l'Amérique. Dans les camps les plus lointains, au fond de la Sibérie, la langue chiffrée des zeks, pour communiquer entre eux, est l'anglais. Chacun cherche à se rapprocher, dans une première étape, de Moscou. C'est déjà moins à l'écart de l'Europe, du monde civilisé.

Ainsi, les choses se sont-elles simplifiées. A deux pas du Kremlin, secrètement bat le cœur de la liberté. On sait, aujourd'hui, que le pouvoir n'est pas le fusil, mais seulement la docilité de l'homme au fusil. Il faut donc conforter le cœur de la liberté. Ne rien céder aux pressions, aux tentatives commerciales ou culturelles, qui étendraient au-delà de ses frontières actuelles le champ d'action du social-impérialisme. Les partis communistes occidentaux s'en chargent déjà suffisamment. Plus de silence à l'O.N.U. plus de grands dîners avec Brejnev. Plus de concessions à un « soviétisme » qui mène au fond de l'impasse, au détriment des réalités baltes, ukrainiennes, caucasiennes, etc, une véritable confédération. On l'a écrit : lancer des blindés sur Prague — maintenant sur Kaboul —, c'est en réalité envoyer aussi des tanks sur Kiev et Vilnius. Prenons chez les résistants des leçons de maintien, face au pouvoir soviétique. La conception de « citoyen soviétique » est, en elle-même, fuyante et démagogique. Comme la conception de vie soviétique est terne, grise. Elle est irresponsabilité collective et immoralisme en tout. Elle est pétrification. Mais en Russie, Dieu s'est glissé. La Russie bouillonne de christianisme, et le christianisme est dans le cœur de la liberté. Oui, il faut dé-espérer le Kremlin, sommet de la pyramide soviétique, afin que ce cœur de la liberté — qui vient de se ranimer, de reprendre vie et courage — continue de battre. C'est une des conditions essentielles au maintien de la paix.

Jacques NANTET

(1) Voir mon article « M. Perrichon et les Américains » dans « France-Forum » n° 175-176 (novembre-décembre 1979).

Vladimir Volkoff, *Le retournement*, Ed. Julliard/L'Age d'Homme, 1979.

Vladimir Boukovsky, ... *et le vent reprend ses tours. Ma vie de dissident*, Ed. Robert Laffont, coll. « Vécu », 1979.

Les livres des collaborateurs de France-Forum :

Dominique Baudis

La passion des chrétiens du Liban

Editions France-Empire

Jean Onimus

L'Ecartèlement

Editions Desclée de Brouwer

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE CROISSANCE QUALITATIVE

par Anne-Marie LAVAUDEN

En théorie, le marché coordonne les rapports de dépendance entre les hommes de manière optimale ; ce qui oriente en définitive l'économie, ce n'est pas le système des prix, c'est le système des valeurs de la culture où s'insère cette économie. Le système de valeurs occidental a été longtemps axé sur la croissance économique et en particulier sur l'accroissement de biens destinés à la consommation privée.

• CONCEVOIR AUTREMENT L'ECONOMIE

Système qui laisse à désirer sur plusieurs plans :

1) Un tel système ne tient pas compte des biens économiques. Contrairement à ce que l'on a pensé longtemps, les meilleures choses coûtent de l'argent : l'air pur, un paysage, une eau limpide, un ciel ensoleillé, la facilité des rencontres, la satisfaction tirée du travail ne sont pas des « biens gratuits » tout en comptant beaucoup pour le bien être de chacun : parce que leur prix est nul, de tels biens échappent à notre pratique comptable et n'ajoutent rien à notre richesse pour l'économiste ; de même, quand ils s'évanouissent, nous restons tout aussi riches qu'avant. Même chose en ce qui concerne l'énergie : « notre développement économique et social a été littéralement fondé sur la baisse des coûts de l'énergie, alors qu'en fait, celle-ci devrait prendre de plus en plus de valeur dans nos calculs » constate J.C. Colli dans son ouvrage sur les énergies nouvelles (Fayard, Janvier 1979)... l'énergie fossile consommée jusqu'ici n'était pas un revenu qui nous était acquis mais un capital ter-

restre que nous étions en train de dévorer et qui n'avait qu'un temps dans notre histoire commune »... « le capital argent était considéré comme incomparablement plus rare que le capital énergie, laquelle n'était d'ailleurs pas considérée du tout comme un capital ».

2) Le second défaut est que la croissance produit de plus en plus de bavures (spill-over disent les Américains) qui se traduisent par des coûts imposés à des particuliers ou à la collectivité dans son ensemble. Ces coûts ou externalités sont les conséquences ou les retombées entraînées par un tiers ; les effets externes ni prévus ni voulus constituent un coût social : l'exemple le plus évident du coût social est la pollution atmosphérique (résultant en partie de l'accroissement du nombre de voitures particulières). A une certaine époque, on appelait bien gratuit l'air pur, ce qui n'est plus la réalité ; l'air pur risque de devenir de plus en plus rare. Le coût de l'enlèvement et de la destruction d'une épave automobile n'est pas imputé à son propriétaire.

De même les dépenses engagées par la reconversion d'un centre minier ne sont pas prises en charge par les producteurs et distributeurs de combustibles qui ont victorieusement concurrencé le charbon. L'eau et l'air sont des ressources qui n'appartiennent à personne. L'économie de marché en dispose comme si elles ne coûtaient rien. L'entreprise paie ses matières premières, comme elle paie son personnel mais jusqu'à présent on ne lui a pas fait payer le droit de déverser ses déchets dans l'atmosphère ou dans les eaux. C'est ce qui lui a permis d'écouler ses productions à un prix qui ne reflétait pas son coût réel.

On insiste trop sur la satisfaction des besoins particuliers, sur la consommation privée, ce qui crée un déséquilibre entre les biens collectifs et les biens privés.

Le Produit National Brut mesure la quantité de biens et de services vendus et achetés sur le marché mais cette mesure ne fait pas de différence entre ce qui ajoute au bien être et ce qui le diminue. (Dans le P.N.B., la valeur d'une aciérie est positive ; mais si l'aciérie pollue un lac et mobilise des ressources supplémentaires pour l'assainir, cette nouvelle dépense figure au P.N.B. avec un signe positif. De même, la détérioration progressive de l'environnement n'est pas prise en compte dans le calcul du produit réel puisque les avantages tirés à partir de l'environnement n'ont pas été pris en compte à l'origine).

Toute dépense destinée à protéger l'environnement correspond dans la comptabilité nationale à une augmentation de la production réelle.

La question des coûts externes est devenue très importante : A qui cette charge incombe-t-elle et comment l'évaluer ? Quels sont les coûts qui doivent être assumés par les auteurs de l'acte considéré et quels sont ceux qui incombent légitimement à la collectivité dans son ensemble ?

Sommes-nous capables de prévoir les effets de l'évolution sociale et technologique et d'établir en fonction de l'importance attachée aux fins visées et des coûts de réalisation un éventail de stratégies ? Les décisions portant sur le développement et l'exploitation de nouvelles techniques ne sauraient être fondées uniquement sur l'intérêt immédiat qu'elles comportent pour leurs promoteurs et les usagers ; il importe de prendre en considération, en temps utile, les sacrifices que leur utilisation et leur multiplication pourraient imposer à long terme ainsi que les effets nocifs éventuels qui pourraient en résulter dans des secteurs de la société et de l'environnement souvent fort éloignés de leurs centres de production et d'utilisation.

Vers 1960, on chantait le règne de l'abondance sans fin ; dix ans plus tard, on parle d'une planète sans défense, aux ressources et réserves strictement mesurées et bientôt épuisées, aux eaux souillées et à l'atmosphère polluée par les déchets de l'industrie trop envahissante. La seule solution serait-elle la croissance zéro ?

L'attention se porte sur la matière première ; non plus sur la maîtrise de la nature par l'homme mais sur sa dépendance ; et non plus sur des modèles de croissances mais sur l'économie de la rareté ; on s'attache à la loi des rendements décroissants plutôt qu'à celle des rendements croissants.

Il faut fonder l'existence sur un nouveau postulat : tout bien correspond à un coût ; il n'existe pratiquement pas de biens gratuits ; la rareté se mesure aux coûts relatifs :

- coûts d'information

- coûts de coordination
- coûts de temps

Si la technique moderne a tenu à dilapider les ressources naturelles et à passer les bornes en matière de pollution, c'est parce que ces pratiques sont demeurées longtemps peu coûteuses ; l'industrie comme l'agriculture, les collectivités comme les particuliers étaient libres et se débarrasser de leurs déchets — sans bourse déliée. Quand l'environnement ne coûte rien, personne ne prend la peine d'économiser ; si on dispose de ressources naturelles abondantes, on a tendance à les utiliser de préférence aux impôts à forte intensité de capital et de main d'œuvre. Les nouvelles pénuries modifient les schémas d'allocation.

Faut-il développer les circuits courts d'autosatisfaction des besoins (autofourniture de l'énergie, capteurs solaires, pompes à chaleur, petits barrages, moulins à vent ou à eau) et l'autosubsistance alimentaire par l'essor des jardins ouvriers et des ceintures vertes autour des villes ?

Faut-il diminuer le prélèvement sur les richesses de la terre en créant des systèmes de fonctionnement aussi proches que possible de la nature ; les circuits production consommation devant recourir le moins possible à des ressources extérieures mais s'autoalimenter par la réduction des gaspillages d'énergie et de matières premières, le recyclage des déchets et l'utilisation massive des énergies presque éternelles comme le soleil, la chaleur de la terre, le vent... ?

Une politique de l'environnement efficace peut apporter des améliorations spectaculaires à la vie quotidienne d'un nombre considérable d'êtres humains.

Il est avant tout nécessaire d'inventer un nouveau type de consommation s'inspirant des cycles de transformation dont la nature nous donne l'exemple. Le gaspillage des ressources de la terre crée des tensions économiques et financières insupportables, surtout lorsque les biens renouvelables sont achetés à l'étranger.

« Il serait bien vain aujourd'hui de nous lamenter ou de battre notre coulpe sur notre prétendue folie des vingt dernières années constate J.C. Colli (Les Energies Nouvelles - Fayard 1979). Il s'agit seulement d'intégrer, dans un système rationnel inchangé les nouveaux paramètres qui traduisent nos nouvelles prises de conscience et notre nouvelle connaissance ; et d'utiliser les outils supplémentaires à mieux connaître la terre et à mieux maîtriser notre avenir... Le seul mode de calcul qui vaille est un véritable retour à la réalité de la terre, à sa nature et à ses lois ».

• QUELLE EST DANS CETTE PERSPECTIVE LA POSITION ACTUELLE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE ?

La protection de l'environnement va de pair avec le développement économique et il est illusoire de croire

qu'une moindre croissance peut être un moyen de protéger l'environnement.

Il est donc nécessaire de définir une morale internationale de l'environnement pour conduire avec les autres pays une politique économique dont la finalité soit bien un accroissement des ressources, de l'emploi, en même temps que la protection de la nature et l'amélioration du cadre de vie.

Les pays doivent à l'heure actuelle tenter de retourner aux équilibres des prix, d'emploi et de balance de paiements, compromis aujourd'hui par la hausse des matières premières et de l'énergie.

Car la prospérité a entraîné une mutation trop brutale de l'environnement et du cadre de vie : les villes sont jugées collectivement inhumaines et les lieux des villégiatures calmes et sauvages sont de plus en plus rares.

L'usage des ressources, de l'espace et du temps devient de plus en plus difficile et dans un monde où l'énergie devient de plus en plus chère, la réduction du

déficit énergétique des pays développés impose la mise en place d'un modèle d'expansion plus économe d'énergie et de matières premières ce qui nécessite comme objectifs :

- obtenir des industriels une diminution de la consommation d'énergie
- un développement de l'utilisation des énergies nouvelles
- le recyclage et la récupération des matières premières

De nouveaux secteurs industriels sont nés : techniques et matériels de lutte contre les pollutions ou d'assainissement constituent un marché international en expansion qui renforce les secteurs nationaux des biens d'équipement. Porteurs d'innovation, ces nouveaux secteurs industriels sont un secteur de création d'emplois non négligeables : les activités de l'environnement peuvent ainsi apporter une contribution positive à la croissance et au développement.

Mais seule une certaine reprise du développement économique peut permettre des progrès dans le domaine de l'environnement.

ronnement.

- parce que la lutte contre les pollutions implique des investissements nouveaux et qu'il faut pouvoir dégager les ressources correspondantes ; elle implique aussi la mise en place des techniques nouvelles qui supportent souvent des modernisations coûteuses.

- parce que la protection des espaces naturels mobilise des ressources importantes, nous manquons de ressources pour le maintien et la gestion des espaces naturels (forêts, protection en montagne, défense des zones côtières, maintien dans les zones humides d'un système hydraulique).

C'est une vision trop simple des choses que de dire que la reprise de la croissance doit entraîner une augmentation des pollutions. La défense de l'Environnement est plus sensible aux formes de la croissance qu'à son rythme.

Il existe une solidarité de fait entre tous les pays de la planète qui ont intérêt à sauvegarder les ressources naturelles : atmosphère, terres cultivables, produits de base.

« L'Environnement ne doit pas apparaître comme un thème inventé pour disculper la société industrielle. C'est un état d'esprit qui doit pénétrer l'ensemble de notre société avide aujourd'hui de la qualité de la vie ».

Il ne s'agit plus de développer n'importe quelle croissance car la croissance n'est pas seulement économique ; elle doit être appréhendée dans toutes ses composantes démographiques, sociales, culturelles.

Nous devons nous interroger sur le rythme de croissance compatible avec nos objectifs dont certains sont immatériels ; sur les coûts économiques, sociaux, humains de cette croissance et sur les conditions de la répartition du revenu tiré de celle-ci.

L'avenir de notre société dépendra de notre capacité d'arbitrage entre niveau de vie et mode de vie, comme le signale si justement J.C. Colli.

« Nous sommes en train de changer de siècle. Les énergies qui ont alimenté notre explosion industrielle depuis le XVIII^e seront épuisées ou raréfiées d'ici moins de 100 ans ; en moins de 300 ans, nous avons ainsi brûlé l'essentiel du capital accumulé et compté en milliards d'années par la nature... »

Ce qui est nouveau, c'est l'apparition dans tous les rapports internationaux d'un chapitre consacré à la conservation de l'énergie et à la suppression de son gaspillage...

Discerner la politique énergétique est l'affaire de chacun ; c'est un retour à la responsabilité individuelle, à la décentralisation ».

L'énergie est devenue un bien extrêmement précieux

que nous devons utiliser de manière beaucoup plus économique.

D'après J.C. Colli, dans la mesure où notre monde va se trouver en face de dépenses énergétiques croissantes avec des ressources énergétiques à peine maintenues, seule la mise en œuvre de « l'intelligence des capitaux et du temps » permettra de mettre en place une « politique de développement aussi rigoureuse que possible de l'ensemble des ressources, sachant que les énergies alternatives qu'elles soient nécessaires une vingtaine d'années de développement pour devenir compétitives et que la modification des habitudes de consommation et des références techniques de l'industrie impliquent des mutations de longue durée ».

Il faudra donc que notre monde industrialisé, tout en acquérant une autre perception de l'utilisation de l'énergie, prenne l'habitude d'investir à moyen et long terme des capitaux importants dans la recherche technique et scientifique pour perfectionner ou découvrir des techniques productrices d'économie d'énergie ou d'énergies nouvelles.

● DE LA VALEUR PRODUCTRICE A LA VALEUR D'USAGE

L'un des grands rendez-vous de notre histoire énergétique devrait consister à repartir « de l'usage, du service et du sujet », ce qui n'était jusqu'à présent guère évident : « toutes les nouvelles études et tous les nouveaux projets qui concernent le logement et la maison, leur chauffage, leur climatisation et leur approvisionnement en énergie partent de l'échange original de l'individu avec son milieu immédiat et de la maison ou du bâtiment avec leur environnement bioclimatique. Toutes les études techniques sur de nouveaux dispositifs de production d'énergie ou d'électricité sont contraintes de tenir le plus grand compte de l'usage auquel est destiné le produit. L'électricité issue d'une centrale thermodynamique à concentration ne se consomme pas comme celle qui provient d'une micro-centrale photovoltaïque ou d'un groupe électrogène branché sur une fourniture bioénergétique de gaz pauvre. De même pour chaque technique de stockage, le reclassement de toutes les énergies au niveau des besoins, par tranches d'utilisation et par tranches de chaleur, est le meilleur moyen d'agir en évitant des erreurs de parcours. Enfin, chaque type d'usage est à sa manière un traducteur du niveau d'activité ou de développement de la région ou du pays, des conditions diverses qui déterminent sa spécificité sur le globe terrestre et au sein de notre géographie humaine. C'est lui qui permet de cerner la « part de vérité » énergétique de chaque lieu et de chaque milieu et selon J.C. Colli, le meilleur moyen de saisir la clé de notre avenir est l'optique de « système » : « à la base, le biosystème du logement qui entoure l'homme d'une multitude d'échanges énergétiques, actifs ou passifs ; dans les productions combinées de centrales héliovoltaïques, la possibilité de tirer à la fois de l'électricité, et de chaleur et du froid ; l'association de cellules photovoltaïques à des éoliennes, qui augmente la continuité des fournitures

d'énergie ; la récupération possible de l'énergie thermique dans les systèmes photovoltaïques à concentration ; le cocktail énergétique des régions agricoles africaines où l'utilisation thermodynamique ou photovoltaïque de l'énergie solaire se combine avec des bioénergies utilisées sous toutes leurs formes ; la production de protéines en sous-produit de la photodécomposition de l'eau par les algues, à usage d'alimentation du bétail ; la distillation de certains déchets végétaux riches en sucre pour fabriquer de l'alcool, la combinaison dans les activités culturelles des objectifs alimentaires et des objectifs énergétique... système encore que celui qui intègre, dans la même chaîne, les diverses techniques de production et de transformation d'énergie avec les procédés les plus adaptés du stockage : par nature, par dimension, par durée, par commodité de restitution et selon les formes sous lesquelles ils restituent chacun l'énergie qu'ils ont emmagasinée... En même temps, la politique d'utilisation prend en compte les systèmes de vie, d'occupation de territoire et d'activité de chaque terrain. D'où la double notion de microsystèmes énergétiques par grandes régions du monde d'une part et de microsystèmes de solutions selon les données climatiques humaines et économiques de chaque foyer de vie locale ».

• LE RECENSEMENT DES ENERGIES

Si l'histoire des énergies nouvelles est celle de la découverte par l'être humain des moyens toujours nouveaux « de capter, d'amener à lui et d'utiliser les énergies », il nous appartient finalement encore d'inventer une nouvelle civilisation énergétique. Ce qui suppose d'abord l'établissement d'un inventaire détaillé rendant compte de la spécificité géographique d'emploi des énergies :

« A chacun, chaque endroit et dans chaque cas, de saisir sa chance à l'aide des techniques ou des outils les mieux adaptés. Dans ce domaine plus que dans beaucoup d'autres, une bonne gestion commence par une bonne connaissance des données ».

A côté de cet inventaire, l'essentiel de la tâche consiste à découvrir les moyens de stocker, c'est-à-dire de mettre de côté les énergies naturelles « lorsqu'elles sont en surabondance pour les utiliser au moment où elles sont défaillantes : la politique de la fourmi, mais en grand ».

Et Jean Claude Colli répertorie six filières à partir du rayonnement solaire : la filière thermique, la filière thermodynamique, la filière mécanique, la filière électromagnétique, la filière photochimique et la filière bioénergétique.

La filière thermique « basse température » est celle qui est le plus généralement utilisée pour le chauffage des habitations et pour la production de chaleur à usage domestique.

La filière thermique « haute température » utilisée notamment dans les fours solaires constitue un outil exceptionnel (four solaire d'Odeillo dans les Pyrénées) ; la filière thermodynamique utilise la chaleur pour la transformer en une autre forme d'énergie : les centrales de production d'électricité d'E.D.F. (mazout — charbon — énergie nucléaire) sont des centrales thermodynamiques puisqu'elles utilisent des chaleurs élevées pour créer du mouvement.

La thermodynamique solaire consiste à remplacer les carburants ou les sources de chaleur conventionnelles par le rayonnement solaire. Cette filière est utilisable aussi bien sur terre que sur mer. En ce qui concerne la filière mécanique la plus connue de ses manifestations est celle de l'éolienne utilisée pour ses capacités de pompage et pour produire de l'électricité à l'aide d'un alternateur (aérogénérateur) ; l'utilisation de l'énergie des vagues et des marées est moins connue (usine marémotrice de la Rance) et difficile à exploiter et à capter (il n'y aurait sur la terre entière qu'une dizaine de sites où il existe des marées à amplitude suffisante). La filière électromagnétique appelée aussi photovoltaïque présente de grands avantages (simplicité et fiabilité du fonctionnement, entretien presque nul, régularité de fonctionnement) ; la filière chimique est encore une filière de recherche plutôt que de production ; la filière bioénergétique consistant à produire de l'énergie à partir de plantes ne pose pas de problèmes technologiques fondamentaux mais le faible nombre d'installations en fonctionnement rend difficile la comparaison avec d'autres filières.

Quant à l'utilisation de la géothermie, elle nécessite des forages profonds de 10 000 à 20 000 ; si la haute énergie est capable de faire fonctionner des turbines thermiques capables de produire de l'électricité, avec la géothermie basse ou moyenne énergie, on utilise la chaleur à des fins de chauffage. Cette dernière commence à entrer dans la vie quotidienne et la France possède beaucoup de réserves utilisables (le Bassin Parisien : Paris est situé sur une des plus importantes nappes géothermales d'Europe ; Aquitaine et Sud-Ouest ; Alsace ; Limagne ; Bourg-en-Bresse ; Sud de la Provence).

Pendant plusieurs dizaines d'années, la géothermie pourrait nous apporter entre 6 et 10 millions de tonnes équivalent pétrole (autant que l'énergie nucléaire dans le bilan français de 1978).

Toutes ces nouvelles manières d'exploiter l'énergie supposent bien évidemment que l'on prenne l'habitude d'investir réellement dans ce domaine : « ce passage du capital-énergie au revenu-énergie... nous conduira à dépenser plus de capital-argent » et encore concernant cette courbe d'apprentissage désignant la maîtrise progressive que les hommes s'assurent sur leur production « acheter du temps et désormais acheter de l'énergie c'est bien savoir mobiliser le capital et ces moyens pour maîtriser et faire produire le plus possible dans l'avenir du revenu à nos découvertes ».

• **APPRENDRE A « REGULER »**

L'apprentissage de la régulation, c'est-à-dire de la

maîtrise des énergies stockées puis utilisées seulement lorsque la nature n'apporte pas de solution suffisante est indispensable à la mise en place de cette nouvelle manière de vivre en économisant.

Sur le plan international, il semble que les énergies nouvelles soient promises à un rôle prépondérant aussi bien dans le cadre des besoins domestiques que dans celui de la production, agricole ou industrielle mais cette promotion doit s'effectuer en tenant soigneusement compte des conditions géographiques : « chaque pays devrait engager immédiatement et à la fois un programme d'identification précis de l'ensemble des énergies diffuses dont il peut tirer parti (rayonnement solaire vert) et prévoir quels sont les créneaux d'utilisation les mieux adaptés aux nouvelles technologies en conservant à chaque région sa spécificité ».

Quant à la faculté de stockage, elle est au centre des problèmes modernes et peut constituer une des limites rencontrées par nos énergies industrielles les plus avancées. Et le problème du stockage de l'énergie solaire semble encore plus délicat que celui de l'énergie nucléaire. Finalement, estime J.C. Colli, si l'on utilise de plus en plus l'hydrogène qui est partout présent et capable de reproduire de l'énergie par combustion (en le dissociant à partir de l'eau, en le recueillant, le stockant et en le réutilisant), on pourrait imaginer « qu'en France, en l'an 2000, 15 % de notre consommation totale d'énergie pourrait passer par de l'hydrogène stocké ».

Encore sur le plan international, la concurrence commence à se déchaîner, multipliant les rivalités techniques et industrielles qui forment un front perpétuellement mobile. « Il y a deux ans, par exemple, constate J.C. Colli, les Allemands étaient pratiquement absents du marché potentiel. Ils attaquent aujourd'hui puissamment sur le front des chauffe-eaux solaires et sur celui de la photovoltaïque. Les Américains comme on pouvait s'y attendre attaquent sur tous les fronts et ils en ont les moyens. D'autres pays choisissent un ou deux créneaux dans lesquels ils lancent toutes leurs forces (l'aérogénérateur ou la petite centrale ou le capteur solaire...) ».

• LES SCENARIOS DE L'AN 2000

Finalement, à l'horizon de l'an 2000, quel scénario prospectif peut-on imaginer en matière d'autosubsistance énergétique à partir des données actuelles de l'économie mondiale ?

Au printemps 1978, un groupe de chercheurs, « le groupe de Bellevue » a composé une hypothèse pour l'avenir énergétique de la France.

A court et moyen terme (1985-2000), réorganisation à l'économie de l'activité du pays plutôt qu'un appel massif à l'électricité nucléaire de fission.

A long terme (2000-2050) : « passage progressif du régime basé sur les combustibles fossiles à un régime

stablé d'autosubsistance énergétique exclusivement fondée sur le gisement renouvelable que constitue l'énergie solaire sous toutes ses formes (14,5 millions de tonnes équivalent pétrole contre 200 à l'heure actuelle et 300 prévues en l'an 2000).

Il s'agissait pour le groupe d'établir à long terme « un équilibre poste industriel stable, économisant les ressources non renouvelables et limitant les perturbations causées par l'homme à la biosphère » il convient de rappeler que la consommation globale prévue en 2050 par le projet est inférieure à la moitié des prévisions officielles pour l'an 2000.

Toujours selon Jean Claude Colli, ce scénario a au moins 3 avantages :

- au lieu de partir de la production pour ajouter à la consommation, on commence par analyser l'usage
- est ainsi ajouté dans sa spécificité chaque type d'énergie « en fonction de la biosphère qui le contient »
- on calcule le coût collectif de l'option prise qui n'est pas seulement une question d'argent « mais aussi un bilan des avantages et inconvénients à accepter pour changer de mode de vie ».

Et J.C. Colli proposant à son tour un schéma indicatif (énergie 2000), analysant cette mutation déjà en cours conclut que « le système devra faire davantage place aux initiatives décentralisées » ; se fondera sur un arbitrage différent entre les notions de capital et de revenu, énergétiques et financiers ; reposera sur une véritable prise en charge par tous de problème de l'énergie, c'est-à-dire sur un élargissement de la responsabilité.

Ce qui devrait entraîner au niveau des structures nationales une nouvelle répartition entre les secteurs dits « consommateurs » (industries, transports, logement, ménage) et l'ensemble des producteurs d'énergie : « l'importance des entreprises productrices d'énergie, le monopole de droit, le fait qu'elles détenaient la concentration de la puissance et la centralisation du réseau de décisions, consolidaient en fait la prépondérance d'une optique des producteurs. Or, il faut bien voir que désormais toute la production d'épargne énergétique conduit par définition à priver les secteurs de production d'un chiffre d'affaires ou d'une activité qu'il aurait naturellement tendance à accroître par son dynamisme propre. Toute cette épargne et bon nombre de dispositifs de production d'appoint sont de la responsabilité d'abord des utilisateurs : collectivités décentralisées, industriels, commerçants et artisans, particuliers. Ce rééquilibrage des responsabilités sera progressif mais d'une portée fondamentale ».

L'avenir montrera si cette nouvelle manière de considérer les faits apparaîtra désormais dans les mœurs.

Anne-Marie LAVAUDEN

LE COMITÉ CENTRAL D'ENQUÊTE SUR LE COUT ET LE RENDEMENT DES SERVICES PUBLICS

par André LE GALL

Le mérite des lieux communs est précisément d'être communs c'est-à-dire d'être partagés et par là d'exprimer le sentiment collectif fût-ce sous une forme diffuse et incertaine. Les termes par lesquels on a pris l'habitude de caractériser la situation du citoyen, par rapport à l'administration — bureaucratie, technocratie, paperasserie, incompétence, gabegie — ont cette vigueur et ce flou qui sont la marque des réquisitoires où la passion prend le pas sur l'argumentation. Il ne reste plus qu'à parler d'univers kafkaïen (1) et l'on croira avoir tout dit. Dans un remarquable article (2) consacré aux « citoyens face à l'administration », le professeur Paul Sabourin évoque cette littérature classique qui « décrit complaisamment les fonctionnaires, entités abstraites, inhumaines, opprimant avec ténacité le citoyen victime sans défense ». Après avoir défini de manière synthétique — comprendre, humaniser, contrôler — les réformes qui seraient de nature à améliorer les relations entre l'administration et les citoyens, le professeur Sabourin observe : « aussi ne faut-il pas tomber dans l'exagération qui consiste à dénoncer systématiquement l'incompréhension du technocrate qui n'est souvent, pour le citoyen, que l'expert qui n'adopte pas son point de vue ».

L'accusation en effet a la part trop belle. Elle fait trop aisément l'unanimité pour ne pas être entachée d'équivoque. Les pensées toutes faites ont un air de famille qui ne trompe pas. Les mêmes qui déclament contre l'administration sont aussi ceux qui lui réclament subventions, prêts, décorations et passe-droits.

Ces réserves étant faites, reconnaissons que le dialogue entre l'usager et le service public reste encore trop souvent difficile. Depuis des décennies et peut-être depuis plus longtemps encore, son administration est pour la France cause de préoccupation, occasion d'examens de conscience, motif de résolutions réformatrices. L'administration, jacobine, centralisée, autoritaire, n'est-

ce pas le « mal français » par excellence.

Dès le lendemain de la première guerre mondiale devant le vieillissement par trop évident du système administratif hérité de l'Empire, plusieurs tentatives avaient été faites pour créer des organismes chargés de proposer des réformes et de concevoir des structures mieux adaptées aux nouvelles tâches de l'État. Des commissions furent créées mais qui n'eurent qu'une existence éphémère. Après la seconde guerre mondiale le besoin se fit sentir de disposer d'un organisme de caractère permanent ayant pour mission d'examiner le fonctionnement des services publics, d'analyser leur coût et leurs résultats.

CE QU'EST LE COMITE D'ENQUETE

C'est un décret du 9 Août 1946 qui a créé le *Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics*. Ce texte a été abrogé par un décret du 8 Avril 1975 qui fixe le statut actuel du Comité, mais la conception d'ensemble qui a présidé à la naissance de l'institution n'a pas été remise en cause. Il n'est cependant pas inutile de noter, signe des temps, que si le titre du Comité n'a pas été modifié, sa mission a été élargie : le texte de 1975 étend en effet expressément son contrôle à la « qualité » des services publics et non plus seulement à leur coût et à leur rendement. Autre novation : il est désormais explicitement affirmé que le rapport d'ensemble du Comité a un caractère public alors que précédemment ce document, bien qu'édité par la Documentation française, n'était pas accessible aux citoyens. C'est ainsi qu'en 1976 et en 1978 deux rapports ont été publiés qui reprennent les conclusions adoptées par le Comité, durant les années 1971 à 1975 et durant les années 1976 et 1977 (3).

Mais pour l'essentiel — composition, compétence,

vocation — le Comité demeure tel qu'il a été créé en 1946. A cet égard il reflète assez bien les conceptions et les ambitions de l'époque.

L'originalité du Comité tient à ce qu'il comprend, outre des membres des grands corps de contrôle (Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Inspection Générale des Finances, inspections générales de différents ministères) et certains hauts fonctionnaires ès-qualités (secrétaire général du gouvernement, commissaire au plan, directeur du budget, directeur général de l'administration et de la fonction publique), des personnalités élues (2 députés, 2 sénateurs, 1 maire) et des syndicalistes représentant les organisations syndicales de la fonction publique dites « les plus représentatives ». Si l'on ajoute deux fonctionnaires en poste territorial (1 préfet et 1 directeur départemental de l'équipement) et une personnalité ayant l'expérience de la gestion des entreprises, si l'on sait enfin que l'organisme est présidé par le Premier Président de la Cour des Comptes, on conviendra que le Comité constitue par la diversité des éléments qu'il associe et par la nature des intérêts qui y sont représentés, une institution originale.

Le Comité ne dispose pas d'un corps de rapporteurs qui lui serait propre. Il fait appel pour traiter les sujets inscrits à son programme, à des enquêteurs appartenant à des institutions telles que la Cour des Comptes, le Conseil d'Etat, les inspections générales, les corps techniques de l'Etat, etc. Depuis quelques années le Comité a recruté plusieurs de ses collaborateurs dans l'université. Il peut également avoir recours à des experts n'appartenant pas à la Fonction publique.

La difficulté pour constituer les équipes chargées d'effectuer les enquêtes ne tient pas à des dispositions juridiques qui viendraient limiter la liberté de choix des rapporteurs mais aux obligations professionnelles particulièrement lourdes qui pèsent sur les personnalités dont il serait souhaitable de s'assurer le concours. Cette tâche qui consiste à rassembler, sous l'autorité d'un haut fonctionnaire, plusieurs enquêteurs d'origines et de formations diverses incombe au secrétariat général du Comité. Le Comité, structure légère ne disposant pas d'emplois permanents, a donc besoin pour remplir sa mission dans de bonnes conditions de la collaboration d'institutions voisines telles que la Cour des Comptes, le Conseil d'Etat, les inspections générales, les universités, etc.

Les enquêteurs du Comité ont tous pouvoirs d'investigation dans les administrations et les services publics. Ils établissent leur rapport en toute indépendance. Le rapport est ensuite envoyé à chacun des membres du Comité ainsi qu'aux ministres et chefs de service intéressés à un titre ou à un autre. Au vu des propositions qui lui sont présentées et après audition des représentants des administrations compétentes, le Comité prend des « conclusions » c'est-à-dire qu'il établit en une quinzaine de pages la synthèse des observations et des suggestions, qu'après examen, il fait siennes et qu'il estime de nature à guider les pouvoirs publics dans leur action réforma-

trice. Le Comité n'émet bien évidemment qu'un avis, sans aucun caractère contraignant. Les ministres destinataires des conclusions — Premier Ministre, ministres de l'économie, du budget, etc. — gardent leur entière liberté. Les conclusions ne tirent leur force que de leur pertinence.

CE QUE FAIT LE COMITE D'ENQUETE

A quels sujets le Comité s'intéresse-t-il ? On peut dire que depuis 1946 le Comité aura traité de tout. Un coup d'œil sur la liste des rapports examinés par lui, montre que ses préoccupations ont assez exactement épousé l'évolution de la vie économique et sociale au cours du tiers de siècle qui s'est écoulé depuis la guerre. C'est ainsi que dans les premiers rapports d'ensemble on trouve des conclusions relatives aux « titres d'alimentation », aux « services chargés du contrôle de la répartition », au « régime répressif des infractions aux règles de la répartition et de la législation économique », au « programme de répartition des textiles utilitaires ». Puis au fil des années le Comité s'est intéressé aux services compétents en matière d'immigration, aux colonies de vacances, à la lutte contre la tuberculose, aux constructions hospitalières, à l'enseignement agricole, au Génie rural, au Fonds forestier national, aux dommages de guerre immobiliers, aux offices d'H.L.M., aux voies navigables, aux services centraux des ministères de la France d'Outre-Mer, des Affaires culturelles, de l'Education nationale, de la Santé publique, des P.T.T. etc. Cette énumération n'a d'autres fins que de souligner l'extrême diversité des enquêtes effectuées et leur lien avec l'actualité politico-administrative. L'examen de la table des matières des deux derniers rapports d'ensemble confirme bien cette préoccupation du Comité de se saisir des questions en suspens à un moment donné pour tenter sur la base d'un rapport objectif établi de manière indépendante, d'y apporter des éléments de réponse. « Le maintien et l'amélioration des services publics dans les zones en voie de dépeuplement », « les liaisons entre l'Université et l'Industrie », « la formation initiale des personnels d'administration générale », la formation continue de ces mêmes personnels, « l'action de l'Etat dans le domaine de l'éducation surveillée », « le reclassement des détenus libérés », « l'appareillage des handicapés physiques », « la coordination des travaux sur la voie publique » « le contrôle de la qualité des produits et des services », « les services chargés de la prévention des accidents du travail », « le financement et le règlement des marchés publics », « les aides au développement économique régional », « le travail à temps partiel », « l'horaire variable », etc. On reconnaîtra bien dans ces intitulés quelques uns des thèmes les plus fréquemment évoqués au cours des années 70 dans les débats politiques, les colloques, les journaux, les revues.

Est-ce à dire que le Comité n'est qu'une caisse de résonance de l'actualité immédiate et qu'il néglige sa mission première telle qu'elle est définie par son titre, à savoir le coût et le rendement des services publics ? Il n'est pas douteux que les études portant sur les coûts

unitaires des prestations effectuées par les administrations et les entreprises nationales restent rares. Plusieurs raisons expliquent cette situation. S'agissant tout d'abord du secteur nationalisé, la création en 1948 d'une commission chargée de vérifier les comptes des entreprises publiques puis la dévolution, en 1976, de cette tâche à la Cour des Comptes, ont conduit le Comité, dans le souci d'éviter les doubles emplois, à réduire son activité dans ce domaine. Dans le secteur administratif proprement dit, le Comité, ne serait-ce que pour des raisons tenant à la modestie de ses moyens, a conçu son action comme consistant moins en investigations ponctuelles portant sur les coûts de tel ou tel service qu'en une réflexion plus générale relative aux moyens à mettre en œuvre dans l'ensemble de l'administration pour mieux connaître ces coûts. Dans ce sens le Comité est intervenu à plusieurs reprises : 1947, rapport sur la détermination du coût et du rendement dans les services publics, 1955 conclusions relatives à la détermination et à l'analyse « des coûts et des prix de revient des services administratifs de l'État », travail, repris et complété en 1966 et suivi par deux études portant sur la rationalisation des choix budgétaires, l'une datant de 1970 l'autre de 1976.

Il pourrait également être fait reproche au Comité de n'avoir que très rarement proposé la suppression de services devenus inutiles ou supposés tels. Au lendemain de la guerre furent constituées successivement une commission de la Hache et une commission de la Guillotine dont les noms, faits pour répandre la terreur, exprimaient bien l'ambition des pouvoirs publics d'élaguer sérieusement les arbres de la forêt administrative. Mais, hors les périodes d'exception, il est rare qu'un examen attentif du fonctionnement de l'administration puisse aboutir à des retranchements spectaculaires. Peu fréquents sont les cas où la disparition d'un service existant peut intervenir sans entraîner un inconvénient pour le public.

Les sujets que traite le Comité sont de nature et d'importance très inégales. On trouve aussi bien la réforme de l'organisation judiciaire en 1950 que l'application d'une nomenclature unique aux matériels des administrations publiques en 1971. A vrai dire la seule considération à retenir pour établir un programme d'enquête tient dans l'utilité et l'efficacité d'une éventuelle intervention du Comité. Il n'y a pas des sujets nobles et d'autres qui ne le seraient pas : la solution d'un problème mineur peut faciliter l'exécution du service public et par contre-coup améliorer la satisfaction des usagers.

A QUOI SERT LE COMITE D'ENQUETE ?

Mais à quoi sert le Comité ? S'il est toujours utile d'établir un rapport rassemblant les données d'un problème et de présenter des suggestions en vue de le résoudre, le but que se proposaient les fondateurs du Comité n'était pas de créer une sorte d'académie des sciences administratives mais bien d'instituer un organe de proposition dont les avis sans être obligatoires orienteraient

néanmoins de manière efficace l'action des ministres. Qu'en a-t-il été dans les faits ?

Le bilan est ambigu. A côté de quelques échecs, le Comité peut se prévaloir de succès certains. Ainsi dans le passé le Comité a été à l'origine de deux réformes administratives majeures réalisées par la V^{ème} République. C'est à partir de travaux menés en 1957 et 1958 par le Comité qu'a été entreprise la réforme régionale à la fin des années 50 et au début des années 60 et c'est un rapport effectué pour le compte du Comité en 1950 qui a inspiré la réorganisation judiciaire de 1958. Ce dernier exemple montre qu'il peut arriver au Comité de voir ses conclusions rester lettre morte pendant près de 10 ans puis, retrouver vie et servir de fondement à une réorganisation des services.

Il arrive que certaines recommandations formulées par le Comité soient retenues en totalité : on peut citer le cas des conclusions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services et organismes de transfusion sanguine ainsi que celles ayant trait aux services chargés de la documentation et des publications administratives. Les suites réservées aux propositions sont d'autant plus favorables que celles-ci sont parfois portées par un courant d'opinion. Ainsi en mettant l'accent sur une meilleure participation des citoyens dans le déroulement des opérations grâce à une publicité accrue et à un accès plus facile au dossier, les conclusions du Comité relatives aux déclarations d'utilité publique s'inscrivaient très exactement dans le courant qui tend à faire reculer le secret des affaires dans l'administration.

Parfois au contraire, le gouvernement écarte délibérément les propositions du Comité pour des raisons de politique générale dont il est seul juge. Le plus souvent il en retient une partie et en néglige le reste. Nombreuses sont les conclusions qui ont fait l'objet d'applications partielles et progressives.

A quoi sert le Comité ? Disons qu'il fait avancer certaines idées, qu'il remplit une fonction pédagogique et qu'à cet égard il n'est pas tout à fait inutile. Au cours de l'enquête les rapporteurs sont conduits à poser des questions, à se livrer avec leurs interlocuteurs à un examen contradictoire de la situation, à recueillir leurs réactions aux projets de réformes qu'ils se proposent de retenir. Le rapport est ensuite diffusé dans les administrations et il donne lieu devant le Comité à une discussion à laquelle participent toutes les personnes intéressées. Cette procédure implique un dialogue qui familiarise progressivement tous les responsables avec les données du problème posé et les solutions qu'il serait possible d'y apporter. Ainsi, avant même que les conclusions soient arrêtées, les idées ont cheminé. Les propositions du Comité viennent ensuite conclure un processus d'information et de formation déjà largement engagé.

Est-ce à dire que le fonctionnement du comité et les résultats qu'il a pu obtenir soient pleinement satisfaisants ? Certes non. Des insuffisances subsistent.

Certaines d'entre elles tiennent à la difficulté que rencontre le Comité pour s'assurer les concours qu'il serait le plus souhaitable d'obtenir en raison précisément des obligations professionnelles très lourdes qui pèsent sur les personnalités ayant une compétence reconnue. Pour partie les difficultés que rencontre le Comité sont inhérentes à la procédure. Outre que le lancement d'une enquête reste subordonné à la signature d'un ordre de mission par le Premier ministre et par les ministres intéressés et donc à l'assentiment du pouvoir politique, le temps qu'exigent les investigations préalables, l'établissement et la diffusion du rapport, sa discussion en séance et l'adoption des conclusions est fréquemment de l'ordre d'une année. Toutefois, en cas d'urgence, le rapport lui-même peut être rédigé en deux ou trois mois et il est alors loisible aux pouvoirs publics d'y puiser informations et suggestions sans attendre les conclusions proprement dites.

EN GUISE DE CONCLUSION

Mais ce qui, pour l'heure, fait le plus défaut au Comité, c'est sans doute une doctrine de la réforme administrative.

Chacun s'accorde à penser que l'administration fonctionne dans des conditions qui pourraient être meilleures, que l'accueil des usagers, notamment de ceux qui sont les plus démunis sur les plans matériel et culturel, devrait être mieux organisé, que la prolifération du papier engendre un foisonnement de doubles emplois et une considérable dépense d'énergie, que la transmission d'un dossier d'un étage à un autre est une opération qui demande parfois des délais étonnamment longs.

A vrai dire s'agissant du diagnostic, le Comité n'est pas en reste. Dans l'introduction au X^{ème} rapport d'ensemble on peut en effet lire :

« Trop souvent, en effet, la complexité des structures administratives, la superposition des échelons hiérarchiques et géographiques, le grand nombre des autorités appelées à contresigner les textes, la concentration du pouvoir de décision à des niveaux relativement élevés, confèrent aux relations entre les citoyens et l'administration un caractère d'anonymat et d'incertitude de plus en plus mal accepté. L'ignorance des circuits que doivent parcourir les dossiers et les délais qui découlent de ces cheminements créent dans l'opinion un sentiment de malaise diffus qui s'exprime dans la critique du « phénomène bureaucratique ». Un effort de réforme doit être poursuivi dans le sens d'une simplification des procédures, d'une personnalisation effective des rapports entre usagers et fonctionnaires, d'une déconcentration des décisions avec comme contrepartie, pour les échelons ayant reçu de nouvelles compétences, une responsabilité mieux affirmée et plus aisée à mettre en œuvre ».

Le constat étant fait, la difficulté commence quand il s'agit de définir une politique. Comment conduire l'ac-

tion administrative pour qu'elle soit à la fois simple, efficace et équitable ? À la vérité il y a contradiction entre ces différents objectifs. Qu'il s'agisse d'une réglementation ou d'une action administrative, la brièveté et la simplicité s'accordent mal avec l'équité. Dès lors, par une sorte de fatalité interne au processus même de la conception et de l'élaboration, une réforme voulue au départ pour combler une lacune ou réparer une injustice, a toute chance d'engendrer à l'arrivée un massif réglementaire touffus voire impénétrable. C'est que au fur et à mesure que l'idée initiale se précise, les services compétents font, les uns après les autres, valoir les principes et les intérêts dont ils sont les gardiens. Finalement, le produit qui sort de la chaîne de fabrication apparaît sophistiqué, peu compréhensible, d'un mode d'emploi complexe. La loi sur la taxation des plus-values est à cet égard exemplaire.

Le lecteur assidu des journaux et des bulletins officiels a du mal à se persuader que des prescriptions aussi nombreuses puissent réellement être appliquées, voire même assimilées par ceux qui auraient en principe à en assurer la mise en œuvre.

D'où une première question : comment protéger sans réglementer ?

Une seconde question concerne le fonctionnement interne de l'administration. On sait que la préoccupation, combien justifiée en soi, de faire travailler ensemble les administrations en leur associant, parfois, les élus et les usagers, a donné naissance à une multitude de commissions dont la consultation, lorsqu'elle est obligatoire, allonge les délais, retarde les décisions, dilue les responsabilités. Et cependant ces organismes collégiaux permettent une confrontation des points de vue et assurent la prise en considération d'intérêts qui, à défaut, ne pourraient se faire entendre. D'où une seconde question : comment consulter sans créer une commission ?

Il faudrait ajouter une troisième question : quelle place respective occupent ou devraient occuper dans le processus de décision le pouvoir politique et l'autorité administrative ? N'y a-t-il pas une démission des ministres devant les bureaux ? N'en résulte-t-il pas entre grandes directions d'administration centrale de sévères luttes d'influence qui absorbent l'énergie d'un nombre respectable de hauts fonctionnaires ?

Vaste champ de réflexions !..

André Le Gall
Conseiller référendaire
à la Cour des Comptes

(1) *Déjà le mérite fondamental de Kafka aura été de doter la langue française d'un adjectif de significations aussi imprécises que menaçantes.*

(2) « France-Forum » N° 163-164. Avril-Mai 1978.

(3) Deux volumes disponibles à la Documentation Française (29-31, Quai Voltaire — 75340 Paris Cédex 07) aux prix respectifs de 40 F et de 35 Francs.

MAL RADICAL ET PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CHEZ KANT

par Alain DUSAULT

*L'être raisonnable obéit à la loi morale ;
Or l'homme est un être raisonnable ;
Donc l'homme obéit à la loi morale.*

Kant n'eut pas désavoué ce syllogisme : « La morale, écrit-il, qui est fondée sur le concept de l'homme, en tant qu'être libre, s'obligeant pour cela même, par sa raison, à des lois inconditionnées, n'a besoin, ni de l'idée d'un être différent, supérieur à lui, pour qu'il connaisse son devoir, ni d'un autre mobile que la loi même pour qu'il l'observe ». Cette phrase est la première de la préface de la première édition de « La Religion dans les limites de la simple raison » ; l'idée qu'elle exprime est fondamentale dans la pensée de son auteur, puisqu'il ne s'agit de rien d'autre que de la théorie de l'impératif catégorique. La majeure de notre syllogisme est donc solidement ancrée dans la philosophie kantienne ; la mineure est tautologique, donc indubitable. Il est ainsi irréfutablement démontré que l'homme obéit à la loi morale, et que Kant ne peut que le penser.

Hélas ! Toute autre est la réalité. Formellement irréprochable, notre raisonnement est cruellement démenti par les flots de sang, de sueur et de larmes que le grand fleuve de l'histoire entraîne dans son cours depuis des millénaires. Constatation banale ? Peut-être, mais vis-à-vis de laquelle Kant adopte la seule attitude typiquement philosophique : il s'étonne ; loin de se résigner paresseusement devant ce qui ne laisse pas d'être un scandale pour la raison, il mobilise la finesse de ses analyses et la rigueur de ses déductions, et c'est de là qu'est née la célèbre dissertation sur le mal radical, publiée en 1792 et reprise un an après dans « la Religion dans les limites de la simple raison », dont elle forme la première partie.

Je me propose dans ces quelques pages de confronter la thèse du mal radical avec la philosophie kantienne de l'histoire telle qu'elle ressort des deux textes suivants (1) :

- Idée d'une histoire universelle au point de vue cos-

mopolitique (1784)

- Deuxième chapitre du « Conflit des Facultés » où Kant reprend la question : « Le genre humain est-il en progrès constant ? » (1798).

Cet exposé, qui fera souvent appel aux interprétations d'Eric Weil (2), comprend les deux parties que lui dicte son titre :

- la première sera un bref rappel de la thèse du mal radical ;

- dans la seconde, je m'efforcerai de dégager quelques lignes de force de la philosophie de l'histoire de Kant pour voir comment celui-ci concilie le pessimisme de ses vues sur l'homme avec l'optimisme relatif dont il fait preuve quant au devenir de l'humanité.

*
* *

I. LE MAL RADICAL

« De l'inhérence du mauvais principe à côté du bon, ou du mal radical dans la nature humaine » : tel est le titre complet de la première partie de « La Religion dans les limites de la simple raison » ; le thème de la lutte du bon principe avec le mauvais donne son unité au livre de Kant, qui porte pour sous-titre : « La doctrine philosophique de la religion ».

LA GENESE DE LA THESE KANTIENNE

La thèse kantienne sur la perversion radicale de la nature humaine fut très mal reçue par les contemporains du philosophe. Goethe, par exemple, exprima avec verve son indignation dans une lettre qu'il adressa à Herder en juin 1793 : « Kant, après avoir employé une longue vie d'homme à dégrader son manteau philosophique de toutes sortes de préjugés qui le souillaient, l'a ignominieusement sali de la tâche honteuse du mal radical, afin que les chrétiens eux aussi se sentent engagés à en baiser le bord ».

Cette indignation ne nous surprendra pas. Le siècle

des lumières s'accommodait de la noirceur du mal. Cent ans avant, Pascal avait essayé de sonder la profondeur de la misère humaine ; Voltaire s'exprime à son sujet avec le scepticisme poli d'un homme bien portant qui parle d'un malade : « J'ose prendre le parti de l'humanité contre ce misanthrope sublime ; j'ose assurer que nous ne sommes, ni si méchants, ni si malheureux qu'il le prétend ». Buffon, dix ans après, écrit : « En voilà plus qu'il n'en faut pour nous démontrer l'excellence de notre nature, et la distance que le Créateur a mis entre l'homme et la bête ». Rousseau, fort sévère pour l'homme pris dans son « état civil » (dans son statut d'être social) ne tarit pas d'éloges sur lui considéré dans son état de nature. L'apostrophe du Vicaire savoyard est dans toutes les mémoires : « Conscience ! Conscience ! Instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions... »

On constate par ces quelques citations que Kant, en déclarant l'homme perverti, rejoignait peut-être de vieilles traditions littéraires, philosophiques et religieuses, mais qu'il allait sûrement à l'encontre de la pensée de son époque ; il tenait un langage que l'on qualifierait aujourd'hui de réactionnaire.

Ce faisant, il ne portait aucunement atteinte à la cohérence de sa pensée ; il cédait encore moins, malgré qu'on en ait dit, aux premiers assauts de la sénilité. Dès 1775 en effet, soit près de vingt ans avant la publication de « La Religion », il s'exprimait ainsi dans une lettre adressée à Lavater : « Vu la sainteté de Sa loi et le mal invincible de notre cœur, Dieu doit tenir caché dans la profondeur de Son arrêt un complément de notre défec-tuosité ».

C'est donc une intuition de caractère foncièrement religieux qui est à l'origine de la thèse du mal radical, et si Kant, après avoir laissé ses idées mûrir pendant vingt ans, prend le risque de heurter de front l'intelligentsia de son temps en publiant sa dissertation, c'est qu'il tient à cœur le vaste dessein qui a toujours été le sien : sauver la religion chrétienne en la réexposant dans le langage de la rationalité qui était celui de son époque.

LE MAL AU CŒUR DE L'HOMME

« Que le monde est mauvais, c'est là une plainte aussi ancienne que l'histoire et même que la poésie plus vieille encore, bien plus, aussi ancienne que le plus vieux de tous les poèmes, la religion des prêtres ». Telle est la constatation désabusée que Kant met en tête de sa dissertation. De cette méchanceté, de cette malice du monde, il voit la cause dans la présence en l'homme du mauvais principe à côté du bon.

Le bon principe, c'est la disposition originelle au bien dans la nature humaine ; en explicitant cette notion, Kant expose ses vues anthropologiques. L'homme, être vivant, raisonnable et responsable, est doté par la nature et dans sa nature de tout ce qu'il faut pour devenir cet

homme agréable à Dieu qui est le but ultime de la création de l'univers. Si des vices peuvent se greffer sur les dispositions naturelles de l'homme, ces dispositions sont néanmoins positivement bonnes ; contrôlées par le libre arbitre à la lumière de la raison, donc utilisées conformément à leur fin ultime, elles devraient conduire l'homme à son plus haut degré de perfection morale.

C'est en travers de ce beau dessein que le mauvais principe vient se mettre. Ce mauvais principe, ce penchant au mal qui pervertit irrémédiablement la nature humaine, c'est le ressort secret de bon nombre d'actions de l'individu, voire de toutes, c'est ce quelque chose qui fait que l'homme, tout en ayant conscience de la loi morale, admet en maintes occasions de s'en écarter dans sa pratique, c'est ce qui faisait dire à l'apôtre Paul : « Tous sont également pêcheurs ».

Pour saisir la pensée kantienne dans toute sa complexité, il faut bien voir où le philosophe situe le mauvais penchant :

- ce n'est pas dans la sensibilité de l'homme, ni dans les inclinations qui en découlent : si c'étaient ces dernières qui obéiraient la liberté de l'individu, celui-ci serait un être purement bestial, ce qu'il n'est pas. Les inclinations sont à l'origine des tentations, mais c'est le propre de l'être moral que de surmonter ces dernières.

- ce n'est pas non plus dans la raison en tant qu'instance législative suprême : si la raison était dépravée, l'homme agirait systématiquement à l'encontre de la loi morale. Faisant le mal pour le mal, il serait un être diabolique, ce qu'il n'est pas.

Ayant ainsi écarté ces deux hypothèses, Kant localise le penchant au mal dans le rapport du libre arbitre à la maxime ; on sait la distinction qu'il établit entre :

- la loi, principe pratique objectif qui devrait inspirer l'homme dans son action ;

- la maxime, principe pratique subjectif qui inspire de facto l'individu dans son action concrète.

En tout être raisonnable, maxime et loi devraient coïncider parfaitement comme dans le syllogisme liminaire de ces pages ; il devrait n'être besoin de nul autre motif que la loi pour se déterminer dans son libre arbitre, tout conflit entre la loi et l'amour de soi se résolvant par l'admission de la loi seule dans la maxime. Le penchant naturel au mal, c'est précisément le renversement dans la maxime de l'ordre raisonnable des priorités ; c'est le libre arbitre plaçant l'amour de soi au-dessus de la loi dans sa motivation fondamentale.

« On peut encore ajouter, écrit Kant que l'aptitude ou l'inaptitude du libre arbitre, provenant du penchant naturel, à admettre ou non dans sa maxime la loi morale s'appellent le bon ou le mauvais cœur ».

C'est bien au cœur de l'homme que le mal radical est tapi.

L'ORIGINE DU MAL RADICAL

Utilisant une terminologie non kantienne, on peut dire que pour Kant, ce qui affecte le libre arbitre ne peut provenir que du libre arbitre lui-même. Les déterminismes qui pèsent sur nous — y compris ceux que nous devons à notre hérédité — restreignent plus ou moins le champ où il exerce son activité mais le laissent intact dans son identité ; il est auto-détermination et exclut toute hétéro-détermination.

On ne peut donc attribuer qu'une seule cause au mal radical ; une seule voie d'accès au cœur de l'homme lui reste ouverte : c'est par un acte originel de son libre arbitre même que l'homme se constitue comme capable d'admettre dans sa maxime de bons ou de mauvais motifs, et cet acte peut lui être imputé à faute. Le mot « originel » n'a pas ici un sens de temporalité, il signifie que la décision qu'il qualifie se situe fondamentalement à la racine de toute autre décision ; en ce sens, le mal radical est inné, mais en ce sens seulement : faute lui-même, il ne saurait être invoqué comme excuse absolutoire pour les autres fautes commises par l'individu. Notre nature morale est par lui dépravée et pervertie, et Kant justifie doublement le qualificatif « radical » qu'il lui accole : « Ce mal est *radical* parce qu'il corrompt le fondement de toutes les maximes, de plus, en tant que penchant naturel, il ne peut être *extirpé* par les forces naturelles ».

Mais pourquoi cet acte originel ? Ce pourquoi n'a pas de réponse. Nous avons atteint l'ultime frontière du territoire accessible à notre raison, et nous pouvons arrêter là notre enquête anthropologique. Kant lui-même déclare : « L'origine rationnelle de ce penchant au mal demeure impénétrable ».

On pourrait être tenté de voir dans la thèse du mal radical une simple relecture du dogme du péché originel élaboré par la théologie, mais Kant lui-même récuse cette assimilation. « Quelle que soit d'ailleurs l'origine du mal moral dans l'homme, écrit-il, la façon la plus inadéquate de se représenter la diffusion et la continuation de celui-ci dans tous les membres de notre espèce et dans toutes les générations consiste à se le représenter comme nous étant venu de nos premiers parents par hérédité ».

Un jugement aussi abrupt peut surprendre, surtout si l'on se rappelle la phrase de Pascal : « Chose étonnante, cependant, que le mystère le plus éloigné de notre connaissance, qui est celui de la transmission du péché, soit une chose sans laquelle nous ne pouvons avoir aucune connaissance de nous-mêmes... Certainement, rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine ; et cependant, sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme, de sorte que l'homme est moins inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme ». Il faut bien voir cependant que Kant ne récuse pas tant l'idée même de péché originel que l'idée d'une transmission héréditaire de celui-ci. Et de fait, la

mystérieuse solidarité de tous les hommes dans la condition pécheresse peut, même du point de vue de l'orthodoxie théologique la plus stricte, s'exprimer en recourant à d'autres concepts qu'une hérédité à connotation biologique.

*
* *

II. LA PHILOSOPHIE KANTIENNE DE L'HISTOIRE

Les vues de Kant sur l'homme sont réalistes, voire pessimistes. Pourtant, dès 1784, il écrit que « l'on peut envisager l'histoire humaine comme la réalisation d'un plan caché de la nature pour produire une constitution politique parfaite », et quatorze ans après, il affirme : « Le genre humain a toujours été en progrès et continuera toujours de l'être à l'avenir », ce qui témoigne d'un certain optimisme quant au devenir de l'humanité. Comment le philosophe de la rigueur intellectuelle concilie-t-il ce pessimisme et cet optimisme ? La solution de ce paradoxe peut s'exposer ainsi :

- Kant ne prévoit nullement l'avènement de quelque utopie ; le chiliasme philosophique ou théologique n'a pas place dans son œuvre. Il faut définir avec précision ce qu'est le progrès dont il parle (3).

- Par la volonté de la nature, c'est le mal lui-même qui est l'artisan du bien ; c'est du mal radical présent au cœur des individus que naîtra le progrès de la société.

- Ce progrès n'est pas un destin, avec sa connotation étymologique de fatalité, mais une tendance de l'humanité, mieux, une finalité proposée à celle-ci. L'homme, dans son libre arbitre, peut favoriser l'épanouissement de cette tendance — et il a le devoir de le faire — mais il peut aussi refuser de le faire et choisir la violence et la primitivité contre le droit et la raison.

LE PROGRES CHEZ KANT

Dans la deuxième section du « Conflit des Facultés », Kant reprend la question : « Le genre humain est-il en progrès constant ? ». Trois réponses sont possibles, remarque-t-il :

1. Ou bien le genre humain est en perpétuelle régression. C'est la conception terroriste de l'histoire, qui suppose quelque part dans le passé cet âge d'or chanté par les poètes, optimum à partir duquel seule une chute est possible.

2. Ou bien il est en perpétuelle progression : c'est la conception eudémoniste, qui renvoie l'âge d'or dans le futur et dont les chiliastes se font les prophètes.

3. Ou bien il est en stagnation et demeure ainsi, piétinant sur place, esquissant un pas dans la voie du bien et aussitôt un autre dans la voie du mal, bref faisant preuve d'un incurable abdérisme. « Opinion note Kant dans la misanthropie narquoise de ses soixante-quatorze

années, qui pourrait bien grouper sur elle la majorité des voix. La niaiserie affairée est le caractère de notre espèce». (4).

Or, ayant ainsi ouvert trois portes au philosophe de l'histoire, et trois seulement, Kant les referme l'une après l'autre :

1. La régression permanente est impossible, sauf à conduire l'humanité à s'anéantir elle-même. Je note que lorsqu'il écrivait sa dissertation, le vieux sage ne se doutait certainement pas que les hommes auraient effectivement un jour les moyens scientifiques et techniques de s'anéantir les uns les autres jusqu'au dernier ; mais aurait-il pressenti cette possibilité redoutable qu'il n'en aurait souhaité qu'avec plus de vigueur le triomphe de la raison.

2. Le progrès perpétuel est également impossible : la masse de bien et de mal inhérente à notre nature est constante, et Kant renouvelle en 1798 la condamnation qu'il avait déjà portée en 1793 contre le chiliasme « universellement tourné en dérision comme un songe creux ».

3. Reste l'hypothèse de la stagnation. Kant ne la réfute pas à proprement parler, mais il la rejette au motif que l'espèce humaine, aux yeux de la raison, n'aurait pas une valeur plus grande que les autres espèces d'animaux sur notre globe, ce que l'on ne saurait admettre.

Mais alors, que faire ? L'homme ne saurait rester assis, désemparé, devant trois portes closes qui l'enferment dans une absence définitive de sens ; telle est du moins la conviction de Kant, mort plus d'un siècle avant que naissent les premiers philosophes de l'absurde. Et faute de pouvoir rouvrir par la raison des portes fermées par la raison, il s'évade, si j'ose dire, par le plafond, en faisant intervenir une notion d'Histoire prophétique dont nous reparlerons.

Les perspectives qu'il découvre ainsi sont à la fois proches et différentes des perspectives eudémonistes de perpétuelle progression, et c'est ce qui explique que dans le « Conflit des Facultés », l'on relève à quelques pages de distance deux phrases aussi contradictoires que celles-ci :

- « L'eudémonisme, avec ses espérances imaginaires, paraît donc insoutenable et semble laisser peu d'espoir en faveur d'une histoire prophétique de l'humanité au point de vue d'un progrès incessant dans la voie du bien ».

« Le genre humain a toujours été en progrès et continuera toujours de l'être à l'avenir ».

Ce qui est rejeté dans la première phrase, c'est la notion d'une progression constante de l'homme par rapport à sa destination morale ; ce qui est admis dans la seconde — pour les motifs et avec les nuances que nous verrons plus loin — c'est l'idée d'un but proposé par la nature au genre humain et d'une tendance générale de ce dernier à se rapprocher de ce but.

Car selon Kant, la finalité de l'homme se développera, non pas dans l'individu, mais dans le genre humain considéré dans sa totalité ; la cause en est que l'homme est la seule créature raisonnable. Kant attache une telle importance à cette affirmation qu'il en a fait la deuxième proposition de l'Idée d'une histoire universelle. Le progrès qu'il envisage ne consistera pas à faire que dans le futur, les individus soient meilleurs qu'ils ne l'étaient dans le passé ; le mal radical, nous l'avons vu plus haut, ne peut être extirpé. Ce que l'on peut espérer, dans le futur, c'est que les choses aillent un peu mieux — ou un peu moins mal — pour l'ensemble des hommes, c'est qu'un peu plus de raison se glisse dans la marche cahotante des affaires publiques. « Peu à peu, est-il dit dans le Conflit des Facultés, les puissants useront moins de la violence, et il y aura plus de docilité à l'égard des lois. Il y aura dans la société plus de bienfaisance, moins de chicanes dans les procès, plus de sûreté dans la parole donnée, etc. »

Le but ultime est en effet quelque chose comme un Etat mondial ou un concert mondial d'Etats à constitution républicaine, ce qui n'est pas incompatible avec la forme monarchique des Gouvernements. Kant parle ainsi :

- de la *Respublica phenomênôn*, représentation expérimentale de la *Respublica noumenôn* qui en est l'idéal ; (5)

- de la Société des nations ;
- d'un État cosmopolitique universel.

Utopie ? Le vieux célibataire de Koeingsberg était bien trop misanthrope — anthropophobe, dit Eric Weil — pour s'accommoder des idylliques langueurs de l'Utopie. Il marque avec soin les limites de ce que la raison autorise le genre humain à espérer de son propre avenir : « Non pas une quantité toujours croissante de la *moralité* quant à l'intention, mais une augmentation des effets de sa légalité dans des actions conformes au devoir, quel que soit le motif qui ait pu les déterminer » : en d'autres termes, une extension progressive du droit et de la légalité, conduisant à un effacement progressif de la violence.

Très curieusement, Kant, dans le « Conflit des Facultés », invoque la Révolution française, ou plus précisément la sympathie des spectateurs (non engagés) de cette Révolution, comme preuve de la tendance morale de l'humanité vers son but. Mort le 12 février 1804, il n'a vu, ni l'exécution du jeune duc d'Enghien (21 mars), ni l'élévation du Premier Consul à la dignité d'Empereur des Français (18 mai).

OMNIA COOPERANTUR IN BONUM (6)

Le plus intéressant dans la pensée politique de Kant est peut-être le mécanisme qui doit conduire l'humanité à la réalisation de la fin qui lui est proposée par la nature ; ce mécanisme est lumineusement exposé dans les neuf propositions de l'« Idée d'une histoire universelle » où l'on peut voir en germe les quarante et une propositions, théorèmes ou thèses de la « Philosophie politique » d'Eric Weil.

Ce mécanisme utilise précisément ce qu'il y a de mauvais dans l'individu pour faire progresser l'humanité toute entière. On peut y déceler deux pièces essentielles :

- l'état de dénuement dans lequel la nature a mis l'homme : « Il semble bien que la nature, est-il dit pour démontrer la 3^e proposition, n'ait pas eu du tout envie de lui accorder une vie facile, mais au contraire de l'obliger par ses efforts à s'élever assez haut pour qu'il se rende digne, par sa conduite, de la vie et du bien-être ». Eric Weil dit plus brièvement : « La société moderne se comprend et s'organise en vue d'une lutte progressive contre la nature extérieure ».

- l'antagonisme. Kant définit ce terme comme l'« insociable sociabilité » des hommes, ce penchant des individus à s'associer, doublé d'un penchant à s'isoler : non pas tant à fuir dans la solitude la compagnie de ses semblables qu'à se distinguer de la masse et à s'imposer à elle. L'antagonisme recouvre ainsi la vanité et l'envie, l'ambition, l'instinct de domination et la cupidité. On peut là encore citer Eric Weil : « l'individu dans la société moderne est essentiellement insatisfait ».

Dénuement et antagonisme ont donné l'impulsion

originelle à l'homme, et comme Kant le dit en substance, l'ont tiré d'une existence de berger d'Arcadie peut-être idyllique, mais où il étouffait dans un sommeil éternel les dispositions naturelles excellentes de l'humanité. « L'homme a alors parcouru les premiers pas qui, de la grossièreté, le mènent à la culture ». (...) Par cette voie, un accord *pathologiquement* extorqué en vue de l'établissement d'une société peut se convertir en un tout *moral* ». Et cette impulsion initiale donnée, la suite de l'histoire voit se répéter le même phénomène :

- les tensions nées de la vie en société contraignent l'homme à chercher des solutions raisonnables pour les alléger ;

- de ces solutions naissent de nouvelles tensions, qui sont de nouvelles tâches proposées aux arbitrages de la raison.

Kant donne plusieurs exemples de ce mécanisme au travail. L'un d'eux est la réalisation d'une « *Société civile* administrant le droit de façon universelle », qui fait l'objet de la 5^e proposition de l'« Idée d'une histoire universelle ». Tout serait à citer dans ce texte, en particulier la charmante et naïve parabole des arbres qui poussent beaux et droits dans la forêt pour se ravir air et soleil les uns aux autres ; je me limiterai à rappeler la conclusion : « Toute culture, tout art formant une parure à l'humanité, ainsi que l'ordre social le plus beau, sont les fruits de l'insociabilité, qui est forcée, par elle-même, de se discipliner, et d'épanouir de ce fait complètement, en s'imposant un tel artifice, les germes de la nature ».

Un autre exemple concerne la guerre. Vingt ou trente ans avant, Diderot avait dénoncé dans l'Encyclopédie le scandale qu'elle représente pour la raison : « Si la raison gouvernait les hommes, avait-il écrit, si elle avait sur les chefs des nations l'empire qui lui est dû, on ne les verrait point se livrer inconsidérément aux fureurs de la guerre. Ils ne marqueraient point cet acharnement qui caractérise les bêtes féroces. (...). Mais par une fatalité déplorable, les nations vivent entre elles dans une défiance réciproque (...). L'épuisement seul semble forcer les princes à la paix ». Moins désabusé, Kant pense ou espère que les excès mêmes de la guerre la rendront insupportable aux États et aux individus ; il suffira que l'homme fasse preuve de « sagesse négative » pour rendre la guerre de plus en plus humaine, puis de plus en plus rare, avant de l'abolir tout à fait. C'est sur cet espoir que se conclut la deuxième section du « Conflit des Facultés ».

J'ouvre ici une parenthèse pour noter que notre lecture de Kant nous a conduits à la source même des philosophies modernes de l'histoire. Hegel ne fait en définitive que développer la pensée kantienne quand, après avoir dressé un tableau terrifiant du déchaînement des passions et du règne de la déraison dans l'histoire, il écrit : « Cependant, dans la mesure où l'histoire nous apparaît comme l'autel où ont été sacrifiés le bonheur des peuples, la sagesse des États et la vertu des individus, la question se pose nécessairement de savoir pour qui, à quelle fin ces immenses sacrifices ont été accomplis.

(...) Or dans tous les faits troublants qui forment ce tableau, nous ne voulons voir que des moyens mis au service de ce que nous affirmons être la destination substantielle, la fin ultime absolue ou, ce qui revient au même, le véritable résultat de l'histoire universelle ».

De même, on ne peut s'empêcher de comparer l'antagonisme kantien à la lutte des classes marxistes. Une confrontation des deux nous conduirait bien au delà des limites de cet exposé ; je note seulement que Marx lui-même reconnaissait tout ce qu'il devait à ses devanciers : « En ce qui me concerne, ce n'est pas à moi qu'il revient le mérite d'avoir découvert l'existence des classes dans la société moderne, pas plus que la lutte qu'elles s'y livrent. Des historiens bourgeois avaient exposé, bien avant moi, l'évolution historique de cette lutte des classes et des économistes bourgeois en avaient décrit l'anatomie économique ».

Revenons à l'enseignement de Kant, qu'Eric Weil résume ainsi : « La violence initiale a fondé l'État, condition première de toute moralité ; la même violence est à l'œuvre aujourd'hui, et c'est d'elle qu'on peut attendre la conversion des États et de leurs chefs à la raison, à la liberté, à la justice, à la paix ».

Non seulement il n'y a pas incompatibilité entre la marche de l'humanité vers son destin et le mal radical tapi au cœur de l'homme, mais encore il faut conclure que c'est ce mal lui-même qui a donné le départ à cette marche et qui entretient le mouvement par lui-même amorcé.

Un point important reste à élucider : si mécanisme il y a, quel en est l'artisan ? C'est la nature, répond Kant, et il prête à cette nature un vouloir, des desseins, un souci et un sens de l'efficacité, et toute une panoplie de moyens. « La nature ne fait rien en vain », remarque-t-il dans l'« Idée d'une histoire universelle ». Réponse qui ne ferait que déplacer la question si de temps à autres, Kant ne donnait à la nature le nom de Providence.

Non certes cette Providence interventionniste dont Bossuet décrit l'action sur cette terre : « Mais souvenez-vous, Monseigneur, que le long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes ». Mais un Dieu-Providence qui, en tant que créateur de toutes choses, est l'auteur du système téléologique de la nature.

SENS DE L'HISTOIRE ET LIBERTÉ

A toute philosophie qui entend donner un sens à l'histoire se pose immédiatement le problème de l'espace qui sera réservé à la liberté de l'homme. Kant résoud la question dans le « Conflit des Facultés » en faisant intervenir cette notion d'histoire prophétique à laquelle j'ai fait allusion ci-dessus. Comment une histoire qui prédise, demande-t-il, une histoire divinatrice ou prophétique, c'est à dire une représentation a priori des événements qui doivent arriver, est-elle possible ? Réponse :

si le devin fait et organise lui-même les événements qu'il annonce à l'avance ».

A dire vrai, les exemples qu'il donne de cette pseudo-faculté divinatrice justifient plus une vue pessimiste de l'histoire qu'une vue optimiste ; il cite en effet :

- les prophètes juifs annonçant la ruine de leur État alors qu'ils en sont les artisans ;

- les hommes politiques qui prédisent les conséquences fâcheuses de leurs propres décisions ;

- les ecclésiastiques « qui vont se plaindre de l'irrégularité qu'ils ont eux-mêmes créée, et qu'ils ont donc pu prédire même sans don spécial de prophétie ».

A plusieurs reprises cependant, il pose comme facteur ou cause de progrès moral la force motivante et mobilisatrice de la simple annonce de ce progrès ; c'est l'une des leçons de la deuxième section du « Conflit des Facultés ». Et dans la 8^e proposition de l'« Idée d'une histoire universelle », il écrit : « La philosophie pourrait bien avoir son millénarisme ; mais pour en favoriser l'avènement, l'idée qu'elle s'en fait, encore de très loin seulement, peut jouer un rôle par elle-même. Ce n'est donc nullement une rêverie de visionnaire ». Dans cette dernière phrase, qui date de 1784, Kant admet — au conditionnel — le millénarisme que, nous l'avons vu, il condamnera en 1793 et 1798 ; on pourrait dire que c'est dans cette contradiction que l'homme trouve son espace de liberté.

Loin d'être le point de chute d'une histoire abandonnée à la seule force de sa pesanteur téléologique, État cosmopolitique ou *Respublica phenomenon* sont la tâche proposée à l'action de l'homme, créature libre et raisonnable. Aidé par la Providence, l'homme peut favoriser l'accomplissement de cette tâche en s'abstenant de faire échec à la raison à l'œuvre dans sa conscience individuelle et dans les mécanismes sociaux de la nature ; mais il peut aussi s'opposer à l'accomplissement de ce vaste dessein, et, à ses risques et périls, laisser violence et déraison conduire les affaires de ce monde. Et Kant n'exclut pas que le genre humain disparaisse un jour pour permettre l'entrée en scène d'autres créatures.

En dernière analyse, la philosophie de l'histoire de Kant est au service de la morale, tout comme le sont sa philosophie religieuse ou sa théorie de la connaissance. Eric Weil, non moins préoccupé d'éthique, insiste vigoureusement sur ce point dans les « Problèmes kantien » ; il écrit en effet : « On pourrait voir dans une telle philosophie optimiste de l'histoire, dans un tel *providentialisme*, la justification de l'inaction et de l'attente passive. (...) Ce serait une erreur philosophique grossière que de prendre pour prévision infaillible ce qui n'a de sens qu'en vue de l'action et n'est fondé que sur la nécessité morale de ne pas priver l'homme de tout motif d'action en le plongeant dans un désespoir sans issue. (...) L'idée du progrès (...) n'est bonne et nécessaire que dans la mesure où elle pousse l'homme à agir dans le monde historique des responsabilités et des décisions ».

« La philosophie n'a fait qu'interpréter diversement le monde, ce qui importe, c'est de le transformer » dit la 11^e thèse sur Feuerbach. S'agissant de Kant, la sévérité de Marx n'est pas justifiée, et l'auteur du « projet philosophique » intitulé : « Pour la paix perpétuelle » semble bien s'être fait un devoir d'apporter sa pierre au grand œuvre de la transformation du monde.

CONCLUSION

Explorer la philosophie de Kant, c'est visiter la cathédrale de Chartres. On ne peut qu'admirer l'une et l'autre, non sans se sentir quelque peu écrasé. Ici et là, on se trouve en présence de deux monuments du génie de l'homme ; ici, les flèches de pierre sont comme un élan vers un ailleurs eschatologique, là, raison et conscience s'efforcent de guider l'humanité vers ce règne des fins qui est la destination voulue par le Créateur.

Deux monuments qui sont comme l'expression de leur époque : ici, l'œuvre collective et anonyme d'une piété populaire plus familière du langage symbolique que nous ne le serons jamais ; là, l'effort orgueilleux d'un penseur solitaire et lucide qui jouit chastement des lumières de son siècle. Mais si l'une parle à notre cœur, et le touche, l'autre s'adresse à notre esprit ; l'atteint-il ? Le message de Chartres est toujours actuel. La pensée de Kant peut-elle encore nous apporter quelque chose ? Certains jugeront cette question sacrilège ; elle doit, me semble-t-il, être posée en une époque où l'on entend couramment dire que les grands systèmes métaphysiques se sont effondrés ou que le discours philosophique ne fonctionne plus.

Pour y répondre, je voudrais user d'un détour en citant — pour leur contenu plus que pour leur forme — les deux premières strophes de « Plein Ciel » de Victor Hugo.

*Où va-t-il, ce navire ? Il va, de jour vêtu,
A l'avenir divin et pur, à la vertu,
A la science qu'on voit luire,
A la mort des fléaux, à l'oubli généreux
A l'abondance, au calme, au rire, à l'homme heureux ;
Il va, ce glorieux navire,*

*Au droit, à la raison, à la fraternité,
A la religieuse et sainte vérité
Sans impostures et sans voiles,
A l'amour, sur les cœurs serrant son doux lien,
Au juste, au grand, au bon, au beau... — Vous voyez bien
Qu'en effet il monte aux étoiles !*

En hommes du vingtième siècle, fils des maîtres du soupçon, témoins d'une ou deux guerres mondiales et de quelques génocides, nous accueillons les naïves visions du père Hugo avec un sourire attendri. A trop chercher les étoiles, le « glorieux navire » est tombé dans Charybde comme l'astrologue dans son puits, s'y perdant corps et biens avec sa cargaison d'espairs. Et nombre de nos contemporains voient dans ce naufrage celui de toute la philosophie : ô déesse Raison, tu n'étais donc qu'idole !

Jugement sommaire... Qu'Hugo visionnaire et de nombreuses générations avec lui aient pris leurs généreux désirs pour des réalités est une chose, qui nous a valu autant de flots d'éloquence que de réveils amers ; qu'on leur en dresse procès, qu'on y joigne la cause d'un certain rationalisme, j'y consens. Mais ce procès-là n'est pas celui de Kant.

A la différence de beaucoup de ses contemporains, Kant s'est refusé à faire de la raison une idole. La raison, à ses yeux, n'est nullement un principe abstrait, désincarné ; ce qui est à l'œuvre dans l'histoire, c'est la raison de l'homme, c'est la raison de l'individu. Cette précision devrait nous permettre d'introduire quelque clarté dans le débat confus qui surgit dès qu'il est question de sens de l'histoire.

Il n'y a pas de sens immanent de l'histoire. Il n'y a pas de faisceau de déterminismes à l'œuvre dans l'histoire pour conduire celle-ci vers un objectif prédéterminé ; prévenant une objection éventuelle, je note sans plus insister que l'eschatologie relève d'un tout autre débat, de nature théologique et non pas philosophique.

Il n'y a pas de sens immanent de l'histoire, parce que l'histoire est l'espace ouvert à l'action des quatre ou cinq milliards d'hommes que nous sommes : quatre ou cinq milliards d'individus enserrés dans un système complexe de contraintes, soumis à des déterminismes sociaux et économiques aussi bien que politiques et idéologiques, portant le poids de leur passé individuel et du passé des communautés auxquelles ils appartiennent, mais néanmoins foncièrement libres.

Et justement parce que chacun de nous est libre, le sens de l'histoire est en quelque sorte en avant de nous, comme un but proposé à notre liberté. C'est de l'usage que nous ferons de cette liberté, qu'il dépend que l'histoire que nous construisons ait un sens, ou sombre au contraire dans l'absurde : dans l'insensé.

C'est de nous qu'il dépend que le glorieux navire de Victor Hugo nous conduise vers le droit, la raison et la fraternité, ou au contraire vers les noires apocalypses de la violence.

Alain DUSAULT

(1) Ces deux textes figurent avec quelques autres dans un recueil intitulé « La philosophie de l'histoire ».

(2) En particulier, « Philosophie politique » et « Problèmes kantiens ».

(3) Chiasmisme, ou millénarisme : hérésie selon laquelle l'histoire de ce monde s'achèvera par un règne de mille ans de Jésus-Christ.

(4) Dans la Grèce antique, les habitants de la ville d'Abdère avaient une solide réputation de stupidité.

(5) Kant aurait pu parler plus simplement de « République idéale » (République des noumènes), société politique fondée sur une Constitution en harmonie avec le droit naturel, et des « Républiques historiques » (Républiques des phénomènes), qui s'efforcent de traduire dans la réalité le modèle idéal.

(6) Tout concourt au bien ; phrase extraite de l'Épître aux Romains, chapitre 8, verset 28, dans le texte de la Vulgate. La phrase complète de Saint Paul est : « Nous savons que pour ceux qui aiment Dieu, tout concourt au bien ».

ODE A L'AFRIQUE

par Georges LE BRUN KERIS

Georges Le Brun Keris a fait partie de l'équipe fondatrice de « France-Forum ». Poète, essayiste, journaliste, il était aussi un militant politique (secrétaire général adjoint du M.R.P.) et un passionné de l'Afrique. Conseiller de l'Union Française, son horizon s'élargissait, au-delà de l'Afrique et du Maghreb, à l'ensemble du Tiers-Monde. Il meurt à 58 ans, victime d'un accident survenu au Cameroun. « France-Forum » conserve le souvenir de la personnalité rayonnante de Georges Le Brun Keris. Lui rendant hommage, Henri Bourbon et Jacques Mallet écrivaient dans le numéro de France-Forum de Juillet 1970 : « Georges Le Brun Keris n'était pas seulement un essayiste, un chroniqueur, un analyste politique, il était avant tout un poète, amoureux de la vie et de la beauté sous toutes ses formes. Par delà son intelligence, son humour et son immense culture, ce qui rendait Georges Le Brun Keris si attachant, c'était cette jeunesse et cette tendresse du regard qu'il posait sur les êtres et sur les choses, c'était l'intensité de sa vie intérieure ».

La revue « Laudes (1), dirigée par Jean Vuillat vient de publier un inédit de Georges Le Brun Keris : « Ode à l'Afrique », avec une préface de Léopold Sédar Senghor. Nous présentons quelques extraits de cette « Ode à l'Afrique », ainsi que le texte de Léopold Sédar Senghor.

Ce qui m'a frappé dans l'Ode à l'Afrique de Georges Le Brun Keris, c'est qu'elle est un chant, avec le sens que les Nègro-Africains donnent au mot dans cette Afrique où tout poème véritable est d'abord chant, même s'il est simplement psalmodié ou récité. J'ai souvent défini le poème « un tissu d'images analogiques, chantées et rythmées ». L'Ode à l'Afrique répond exactement à cette définition.

Elle est tout d'abord, sous la diversité de ses métaphores, un tissu de grandes images analogiques, ambivalentes, multi-valentes.

L'Afrique, pour Georges Le Brun Keris, c'est la Terre-Mère : la savane, et la forêt, et le fleuve. C'est le soleil et la nuit. Mais c'est encore un corps d'or, et de bronze et d'ombre ; plus exactement, la beauté des corps sveltes et cambrés.

Poème sensuel me dira-t-on ? Bien sûr et, par cela même, poème spirituel.

En parcourant ce poème de la joie, et de l'angoisse en même temps, j'ai entendu le chant alterné des allitérations et des assonances comme dans les poèmes négroafricains, pour l'enchantelement de mes oreilles. Comme dans ce verset :

Amas, réserves, spermes aux stases des marais, lenteur des germes et sur la pulpe parturiant des étangs leur patience.

« Images rythmées » ai-je dit. D'où l'emploi du verset claudélien, avec ses répétitions qui ne se répètent pas.

Tout cela, dans cette mélodie changeante, charmante au

sens du mot grec thelgein, tous ces rythmes faits de répétitions et de surprises, tout cela, encore une fois, pour dire la double, triple, quadruple signification de l'Afrique-Mère, de l'Afrique-Marie, de l'Afrique-Fils de Marie, de l'Afrique-Christ, qui reviendra à la Parousie.

Tel est le sens chrétien de l'Ode à l'Afrique.

Léopold Sedar Senghor

*
* *

Mère où s'accouplent les bisons, Afrique! Mère rupestre, mère d'écorce et de silice aux millénaires des tables et des rocs,

Cachant tes rides sous l'or déchiqueté des épineux!

Aux brasiers de la canicule, les plantigrades baobabs sur la préhistoire de leur tronc lèvent leurs moignons étiques.

Mais sur les plaintes lagunaires, au velours des palétuviers, les fleuves cèdent, sous l'épais des eaux vêtues de lumière, la vie.

Amas, réserves, spermes aux stases des marais, lenteur des germes et sur la pulpe parturiente des étangs leur patience.

Afrique des genèses insinuées qui sourdent aux paludéens silences! La vie aux coruscances de tes tourbières attend

Dans les lactances de la nuit l'universelle naissance.

*
* *

Ah! qu'en ta glaise engendreuse on m'ensevelisse!
Ou qu'au fut des tombes végétales on m'insère!

Afrique! Je me mêlerai à ta chair dans l'épousaille des racines.

Joie d'être terre et d'être sève. Mon corps naguère exténué vibre à la tige de tes mils.

Être l'Afrique, la masse brune de ses hommes! Être l'Afrique, couleur de moût vers le sahel! Le plomb des jours fond et s'écrase. Moiteur des nuits souples et lisses comme une peau. Être l'Afrique!

En ses fanges matricielles que je m'endors! Sommeil utérin dans la paix des rudiments: je m'y dissolvais!

Dans la spongieuse chevelure des algues, — palmes d'eaux mortes —, m'abstraie.

Lové dans le sein des glèbes et leur douceur limoneuse, qu'à jamais aux torpeurs des vasières je m'enlise!

*
* *

O mère Afrique! Génératrice des filles d'or. Monte du fleuve théorie, les filles drapées de couchant dans leur ruissellement jaune et rouge,

La théorie des porteuses d'eau, si droites sur l'arc tendu de leur ventre et l'accolade de leurs flancs.

Si nues et lisses! Glisse le soir à la cambrure de leurs reins, glisse à leurs cuisses le soleil. Styles de feu sur fond de nuits, les filles...

Euphorbes de lumière! Tout vêtement serait offense. Ah! que seul épouse la hanche, le jour!

*
* *

Aux résidences de la nuit les constellations s'éclairent une à une.

L'Afrique s'est enroulée dans son manteau d'astres. Plus vives que les phosphorescences aux vagues de la mer ces étoiles.

Quelle étrave projette la voie lactée, son écume de mondes? Mais voici que se lève la lune. Sa neige bleue couvre la terre.

Paix des sahels réconciliés. Les yeux lumineux des troupeaux répondent étoile pour étoile aux astres, répondent étoile pour étoile aux luminiscences des eaux.

Et sur les étincelantes herbes les cornes dressent un taillis de lyres.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Les correspondances : Julien Green et Jacques Maritain ; Frédéric Mistral et Alphonse Daudet — Le Journal de Gabriel Matzneff — Clemenceau ou le Saint Michel de la III^e République — Dominique-André Kergal : Nouvelles scènes de la vie future — Jeanne Bourin : La Chambre des Dames — François Fontaine : Le Roman de Marc-Aurèle.

Comment la rencontre entre Jacques Maritain et Julien Green a-t-elle pu avoir lieu ? M. Julien Green a dit de Maritain : « On ne le voyait pas dans les salons. Pour le voir, il fallait se rendre chez lui, ce qui nécessitait un petit voyage. Il habitait Meudon. Arrivé à la gare, il fallait grimper une côte inhumaine. Elle me faisait penser aux escarpements du Purgatoire dans les illustrations de Dante par Gustave Doré... » Maritain, de son côté, a dit de Green dont il venait de lire le *Pamphlet contre les catholiques en France* : « Il aimait se dérober ». Maritain le démasqua sous le pseudonyme de Théophile Delaporte. Il vint le voir rue Cortambert où il demeurait alors. M. Green pour rendre sa visite à Maritain prit le chemin du *purgatoire*. C'était le temps, nous étions en 1925, où Gide considérait avec intérêt ses *embarquées du côté du Démon*. M. Green saluait en Maritain, « l'homme venu d'un autre monde », « une sorte d'ange, de saint de pierre médiéval gardant, dans sa niche, le porche d'une cathédrale inaccessible ». Il avait, dit-il, « beaucoup plus le visage d'une âme que d'un corps ». Maritain, lui, fut frappé par ce regard qui traversait la réalité. « Il était appelé, écrit-il, à voir de l'autre côté du rideau des problèmes très dangereux et très obscurs ». Ces deux êtres ne s'appréhendèrent que par leur immatérialité. Ils se reconnurent et s'aimèrent dans leurs âmes.

La Correspondance entre Jacques Maritain et Julien

Green publiée par M. Jean-Pierre Piriou (1) est l'histoire de cette amitié spirituelle. Elle ne porte aucune trace des viscissitudes de l'époque. La crise de 1927 au cours de laquelle Maritain rompit son engagement avec l'Action Française, les troubles de l'avant-guerre, la guerre elle-même n'y apparaissent pas. A peine les inquiétudes nées de l'après-concile se manifesteront — elles dans les lettres des dernières années. Maritain y fait écho, trente cinq ans après, aux pressentiments de Bernanos écrivant : « Une nouvelle invasion moderniste commence... Cent ans de concessions, d'équivoques, ont permis à l'anarchie d'entamer profondément le clergé... Je crois que nos fils verront le gros des troupes de l'Eglise du côté des forces de mort. Je serai fusillé par des prêtres bolcheviks qui auront le *Contrat social* dans la poche et la croix sur la poitrine ». Maritain écrit à Julien Green en 1964 : « Il y a aujourd'hui un nouveau modernisme fier et guilleret qui me paraît plus grave que celui du temps de Pie X... Drôle de spectacle que celui de tous ces évêques du Concile flanqués de leurs experts dont un bon nombre déraillaient intellectuellement et dont aucun n'avait de sagesse... ». Mais il pense que « le lâchez-tout de Jean XXIII était nécessaire ». Pourquoi ? Il fait confiance dans ce « tohu-bohu » à l'action du Saint Esprit. Maritain, en 1929, était apparu à Georges Bernanos « admirable parmi les abstractions ». Il n'avait que répulsion pour ce qu'il appelait « la boue du monde » et il ne voulait plus voir dans la Politique que l'œuvre du

Malin. M. Julien Green était étranger, de son côté, à l'Événement. Réfugié dans sa *forteresse intérieure*, dès qu'il en sortait, il ne rencontrait que le Démon, mais celui-ci était déjà dans la place et M. Green cohabitait dans son petit appartement de Passy, entre son père et ses sœurs, avec d'étranges monstres au sein d'une intimité qui l'épouvantait. C'est ce qui explique l'obsession de la *clôture* qui marque toute son œuvre. M. Green ne courait sur les routes nocturnes, où il jetait les personnages de ses romans, qu'au devant de ce qu'il fuyait. On comprend qu'il ait attribué dans ces conditions à sa rencontre avec Jacques Maritain un caractère surnaturel. « C'est Dieu qui vous a envoyé vers moi » lui a-t-il dit.

Il avait reconnu instinctivement en lui le *directeur* dont il avait besoin et Maritain, le 19 juin 1927, après avoir reçu ses confidences, pouvait lui écrire : « Dieu me fait comprendre que je dois aider des âmes comme la vôtre à débrouiller les problèmes où elles sont ». Mais n'était-il pas trop respectueux de la liberté individuelle pour aider vraiment Julien Green ? M. Green a posé la question dans son livre *Ce qu'il faut d'amour à l'homme*. Maritain a joué auprès de lui, plus que le rôle de directeur, celui d'ange gardien. Il a offert un refuge à « ses terreurs métaphysiques », il lui a donné la paix, il l'a remis sur la route de Dieu en lui faisant connaître en 1939 le Père Rzewuski qui avança vers lui un prie-Dieu et lui dit sans autre préambule : « Agenouillez-vous et faites votre confession ». Entre les *mille chemins* qui s'ouvraient à M. Julien Green et qu'il a essayé de dénombrer dans son *Autobiographie*, il faut suivre, à travers cette Correspondance, celui de Meudon qui ne le conduisait vers le Purgatoire que pour lui ouvrir les portes du Paradis.

*
* *

M. Gustave Vapereau écrivait en 1868 à l'occasion de la grande réunion félibréenne de Saint Rémy de Provence dont toute la France parla : « On sourit aux accents de la chaleureuse éloquence que M. Frédéric Mistral met au service d'une cause d'un autre âge ». L'année qui vient de s'écouler aura vu la réédition du *Trésor du Felibrige* (2). Elle aura vu aussi celle par M. Jacques-Henry Bornecque des *Mémoires et récits* de Frédéric Mistral (3) et la publication, due aux mêmes soins pieux, de la *Correspondance Daudet-Mistral* (4). Non seulement la littérature d'Oc ne semble s'être jamais mieux portée, mais encore l'idée de Pouvoir régional, chère à Mistral, a fait son chemin. C'est de la naïveté présomptueuse de M. Vapereau que l'on sourit aujourd'hui.

La correspondance de Mistral et d'Alphonse Daudet s'étend de 1860 à 1897. Elle est précédée d'une préface de M. Bornecque qui constitue une étude de premier ordre, à travers les rapports des deux grands écrivains, sur le Felibrige lui-même. Pourquoi Mistral n'écrivait-il pas en français ? demandait Frédéric Masson à Léon Daudet. « Et vous ? » répondit celui-ci. Les lettres de

Mistral sont écrites les unes en provençal, les autres dans un français qui vaut son provençal. Celles d'Alphonse Daudet sont pour la plupart en français. Mistral venant de lire les *Lettres de mon moulin* écrivait à Daudet : « Tu es le premier écrivain de race provençale qui ait vraiment apporté à la langue française le brio, le charme, le naturel exquis de la nation dont tu es sorti ». Mistral traitait joliment Daudet de *soulatoun*, de *fantasti* (5). Il subissait la fascination de son regard noir de prince sarrasin. Il l'enrôlait dans la légion étrangère de la littérature française.

Devenu parisien et célèbre, Alphonse Daudet a confié à Baptiste Bonnet : « Il y a trente ans, je ne connaissais pas encore le succès, je rêvais d'aller prendre place parmi mes amis de cœur, je voulais aller m'installer là-bas en un coin pour y vivre uniquement de cette vie passionnée aux couleurs grecques, romanes et sarazines ». Pourquoi Daudet n'a-t-il pas écrit ses romans en provençal ? *Il fallait vivre*, expliquait-il à Baptiste Bonnet. A la vérité, il n'avait pas confiance dans le destin de sa langue. Il pensait que la centralisation jacobine aurait raison d'elle et que les provençaux devenus fonctionnaires auraient honte de leurs livres aïeux. Une jeune arlésienne que Mistral courtisait et qu'il n'épousa pas fort heureusement, avait dit un jour au poète, alors qu'elle avait lu de ses vers dans l'*Armata provençale* : « J'espère que quand vous serez marié, vous ne ferez plus de ces *couinnado* ».

Mistral présentait qu'il serait insuffisant d'enseigner le provençal dans les écoles, si des institutions ne venaient pas vivifier et soutenir les efforts de renaissance linguistique. Il voulait un Midi *fier et libre*, avec sa forme de gouvernement, s'intégrant, certes, dans l'ensemble français, mais y conservant sa personnalité. Appuyé sur sa maison et sur son village qu'il n'avait jamais voulu quitter, malgré toutes les entreprises de débauchage, — *J'ai tenu bon, je suis resté fidèle* — il s'adressait à tous les peuples d'oc. *Aubouro te raço soute la capo dousoleu. Lou rasin brun boni dins la timo — Lou vin de Dieu gisclara leu*, cet hymne à la race latine reste inscrit dans le marbre de l'Arc de triomphe du Peyrou à Montpellier. Mistral avait eu une faiblesse pour la République en 1848, mais la conception jacobine de l'Etat un et indivisible lui répugnait.

Au fédéralisme de Mistral s'opposait le patriotisme inquiet de Daudet. Le regard fixé sur la ligne bleue des Vosges, Daudet criait à Mistral : « Casse-cou ! » Pendant le siège de Paris, en 70, il n'avait écrit le *Siège de Tarascon* que pour mettre ses compatriotes en garde contre le danger allemand. Il y a dans l'allégresse de cette correspondance entre deux écrivains provençaux, ivres de lumière, l'amorce d'un débat sérieux sur le destin français qui ne doit pas nous laisser insensibles.

*
* *

M. Gabriel Matzneff, à quarante ans, a entrepris de publier son *Journal*. Le premier volume se rapportait aux

années 1953-1962. C'était la fin de l'adolescence et l'entrée en littérature. Je me rappelle le jour où je vis apparaître à la *Table Ronde*, rue du Renard, un jeune légionnaire romain bronzé par le soleil de l'Algérie. Il avait servi sous Scipion dans les guerres puniques et il se réadaptait à la vie civile en écrivant des articles dans les revues. Il ressemblait avec son nez rond et son regard clair à Drieu la Rochelle. Il allait publier un essai sur le suicide. Deux ans se passeraient et il donnerait à *Combat*, chaque semaine, le spectacle d'une brillante et déconcertante *caracole* entre la droite et la gauche, de Pierre Bou-tang à François Mitterrand, d'Alain Krivine au colonel Bastien-Thiry. Un homme libre, de nos jours, ça se remarque. On remarqua M. Matzneff. Le deuxième volume de son *Journal* vient de paraître (6). Il est consacré aux années 1965-1969. Le titre, *Vénus et Junon*, en est tiré d'une citation du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet découvert dans l'arrière boutique d'un épici-er de Mykonos. « Du côté de l'Asie était Vénus, c'est-à-dire les folles amours et la mollesse ; du côté de la Grèce était Junon, c'est-à-dire la gravité avec l'amour conjugal ».

M. Gabriel Matzneff sacrifie abondamment à Vénus dans les pages de ce *Journal* qui sont autant de couronnes accrochées aux colonnes du temple de Cnide. Je préviens le lecteur moyen qu'il ne doit pas s'en étonner, encore moins s'en offusquer, alors que M. Matzneff se demande lui-même *pourquoi il est un séducteur* et alors sans doute qu'il s'applique la phrase d'Alexandre Farnèse devenue Paul III sur Benvenuto Cellini : « Un artiste de génie est au-dessus de la morale ». Une certaine morale, jadis courante, pourrait en effet souffrir du goût de M. Matzneff pour ceux et celles qu'il a nommés dans un essai qui ne fit même pas scandale *les moins de seize ans*. Le parti-pris de sincérité qu'il proclame fera dire qu'il est un cynique. Il y a moins de cynisme dans son propos que de désinvolture et parfois de drôlerie. Ainsi, quand il prépare à Anfa-Plage, tout en pinçant les petites filles, la conférence qu'il doit prononcer dès son retour à Paris avec Jacques de Bourbon Busset, Jacques Madaule, le Père Dubarle et Mgr Nédoncelle sur *les chrétiens dans le monde d'aujourd'hui et de demain*. Mais passons...

C'est sérieusement qu'il faut lire le *Journal* de ces années en ne cessant de se référer pour en éclairer le tra-gique sous-jacent au roman qui en est la conclusion, *Isaïe réjouis-toi*. Ce roman publié en 1973 sera l'histoire du divorce de M. Matzneff après l'échec d'une union où Satan avait tendu ses embuscades au Saint Esprit et où sexualisme et mysticisme n'avaient pu faire longtemps bon ménage. M. Matzneff mal remis des meurtrissures d'une malencontreuse aventure de sainteté jurait bien à la fin d'*Isaïe réjouis toi* qu'il n'écrirait plus que des romans de célibataire. Nous attendons toujours ces romans. Il faut penser que la convalescence de M. Matzneff n'est pas terminée et qu'il préfère pour se mortifier nous entraîner une fois de plus sur le chemin de croix où il désespère de n'avoir pas rencontré ses saintes femmes, où Vénus qui n'a pas encore pris le voile de Marie Madeleine continue

de lui lancer des œillades, où Junon lui fait en vain l'of-frande de ses couronnes nuptiales.

Le *Journal* des années 65-69 est la préface au mariage de M. Matzneff, l'avant-roman d'*Isaïe réjouis-toi*. Le chant sacré des fiancailles s'élève lentement du brouhaha des *folles amours*, la grâce se trempe dans la surabondance du péché et l'Eglise orthodoxe de Paris contemple avec effroi les figures d'un carrousel érotico-mystique où un paladin se donne avec insolence l'air d'un baladin. L'ar-rière-fond de cette histoire, c'est en effet l'Eglise ortho-doxe, c'est la demeure protectrice où M. Matzneff retrouve sa *vraie famille*, son unité perdue, son espérance inassouvie. Il y a dans le *Journal*, comme aussi bien dans l'*Archimandrite*, le premier roman de M. Matzneff publié dans les années 65, une peinture cocasse, mais pleine de tendresse, des milieux orthodoxes de l'émigra-tion russe. M. Matzneff a joué un certain rôle dans sa paroisse et le boy-scout monté en graine a éprouvé maintes fois la tentation du monachisme. Mais la belle duchesse de Longueville pouvait-elle lui servir sérieuse-ment d'introductrice à Port-Royal ? Le *Journal* des années 65-69 est encore trop encombré des rumeurs *mondaines* qui escortent dans ses équipées le brillant mousquetaire. Une figure, cependant, se dessine dans le *Journal* et c'est celle de l'enfantine apparition dont la lumière baigne les années légères et graves où M. Matz-neff découvre que le chemin de la Sainteté passe par l'union avec la Femme qui est le symbole de l'Eglise. Cette clarté dans les ténèbres, même si elle ne filtre que par une meurtrière, illumine tout un livre qu'il ne faut pas considérer comme le vulgaire recensement par Dom Juan de ses fantômes, mais comme une procession de toute l'âme vers l'autel où Dieu, selon la liturgie, *réjoitit notre jeunesse*.

Il importe peu que nous connaissions la suite et que la procession ait tourné court. M. Gabriel Matzneff pose dans son *Journal* les jalons d'une démarche qui ne peut le conduire que là où il est guidé de toute éternité par les anges clandestins de son salut. S'ils s'avancent masqués, s'ils multiplient les énigmes autour d'une carrière mou-vementée, ils se dévoileront tôt ou tard. La vieillesse de M. Matzneff sera bien intéressante.

*
* *

M. Philippe Erlanger écrit de Clémenceau : « Ce par-lementaire anarchiste et conservateur, dictatorial et républicain, nationaliste et mécréant, champion du pro-grès social et non moins hostile au marxisme qu'à l'Eglise, un tel personnage ne se rencontre plus ». On a sacré boulevardier de la Belle Epoque *sauveur de la France*. Lloyd George le comparait à Jeanne d'Arc, mais il croyait avoir raté sa vie. « Je n'ai fait que du dilet-tantisme ». Le meilleur livre qu'on ait écrit sur lui est peut-être celui de Léon Daudet, la *Vie orageuse de Clé-menceau*. Il y est campé en héros cavalcadeur et fabuleux. Jules Grévy disait que la République n'avait besoin que d'une *honnête moyenne*. Clémenceau avait-il sa place dans la III^e République ? Il en est le Saint Michel. A défaut de

dragons, il terrasse les ministères. M. Philippe Erlanger, dans la biographie qu'il réédite à l'occasion du cinquanteenaire de sa mort (7) a voulu faire œuvre d'historien. Mais, une fois de plus, l'Histoire le cède dans ce passionnant récit à la Légende. Déroulède avait prononcé contre Clémenceau du haut de la tribune de la Chambre un verdict qu'il croyait définitif : « Votre carrière n'est faite que de ruines ». Les décombres qu'il a accumulés, ministères de la III^e République et états européens, le font apparaître d'autant plus grand qu'il se dresse seul, statue orgueilleuse et apocalyptique, au-dessus d'eux. On protestera. Clémenceau a gagné la guerre. Il répond lui-même : « Cela n'a servi à rien ». Il écrivait au soir de sa vie un livre sur Démosthène, mais il n'est qu'un héros shakespearien.

Il a été pourtant l'homme le plus désespéré, le plus lucide aussi de son temps. Il a été l'un des rares à dénoncer la duperie de l'alliance russe. Il écrivait en 1891 à son ami le comte d'Aunay : « Pour ce qui est de la Russie, je trouve que tout le monde s'est un peu emballé. Je souhaite qu'il n'en résulte pas quelques furieux accès de chauvinisme chez nous... Tâchons d'être calmes... Signera-t-on quelque chose avec la Russie ? On y pense et je sais qu'on y travaille. C'est une sortise. Il y a donc des chances pour qu'on la fasse ». Il ajoutait : « La Russie ne peut nous être matériellement d'aucun secours ». L'alliance franco-russe a entraîné l'Europe dans la guerre et elle ne s'est jamais relevée de ce désastre. En 1909, Clemenceau, pour la première fois aux affaires, Edouard VII, Bulow avaient pu conjurer la menace. En 1914, M. Erlanger remarque que les hommes, Poincaré, Georges V, Bethmann-Holweg n'étaient plus à la hauteur des événements. Il n'y avait guère qu'Alain pour s'élever dans les éditoriaux de son journal à Rouen, contre la fatalité de la guerre.

Pourquoi Clemenceau, si lucide, n'a pu saisir la chance qui s'est offerte à l'Europe en 1917, lorsque l'Empereur d'Autriche a essayé d'entamer des négociations avec les Alliés, par l'entremise du Prince Sixte de Bourbon et du roi des Belges. En 1880, ami de l'archiduc héritier Rodolphe, Clemenceau désirait renforcer la puissance de l'Empire contre la Prusse. En 1917, les Habsbourg ne représentaient plus pour l'héritier du Comité de salut public que l'ennemi héréditaire. Micheler avait glorifié après Sadowa « la victoire de la belle culture protestante sur la barbarie catholique ». Clemenceau, en 1917, voudra anéantir la puissance réactionnaire, monarchique et catholique qui, seule, garantissait pourtant l'ordre européen. Briand, partisan alors d'une paix séparée, aurait peut-être mieux servi l'Europe que Clemenceau...

Aujourd'hui, nous avons les conséquences. Le livre de M. Philippe Erlanger n'évoque pas seulement la terrible destinée de l'homme au faciès de Mongol. Il nous invite à méditer sur les ruines dont Déroulède n'aurait jamais pu imaginer l'étendue, quand Clemenceau n'apparaissait que comme un tombeur de ministères mal à l'aise dans une République dont les Pères fondateurs étaient, selon le mot de Pellétan, les ministres de Louis-Philippe. Mais

il est trop tard pour tirer de cette réflexion des principes d'action. M. Philippe Erlanger referme l'Histoire pour ne tracer sur la tombe où elle git, qu'un beau et inutile roman couleur d'incendie.

*
* *

L'idée de civilisation est sans cesse à réexaminer, pensait Georges Duhamel qui n'allait pas cependant jusqu'à dire, après Paul Valéry et Joseph de Maistre que les civilisations, comme les individus, sont mortelles. Il était trop préservé d'un tel catastrophisme par l'humanisme radical-socialiste dont il était nourri. S'il récusait dans ses *Scènes de la vie future* les maux dont le monde était menacé : le téléphone, la TSF, le cinéma, ce n'était que par une humeur un peu chagrine et frileuse d'homme de lettres dérangé dans ses habitudes. Il ne désespérait pas encore du progrès et il écrivait ainsi : « le génie du mal est pour longtemps embarrassé dans ses entreprises ; il semble difficile, voire impossible, en l'état actuel des sciences, de créer à volonté et de propager les épidémies ». Le génie du mal s'est aujourd'hui assez bien tiré de ces embarras et il n'offre plus à l'homme le moyen de se donner seulement la grippe ou le typhus, mais celui de se détruire. Bernanos prévoyait dès l'année 1945 le moment où chacun de nous pourrait se procurer une bombe atomique de poche pour se faire juge et exécuteur du destin de l'humanité. On ne peut plus écrire aujourd'hui des *Scènes de la vie futur* sans tenir compte de l'extraordinaire avancement du génie du Mal. Nous vivons déjà l'ère pressentie par Georges Duhamel, avec tout ce que Huxley et Orwell ont ajouté d'implacablement scientifique à une prévision encore empreinte d'un esprit de rhétorique. M. Dominique-André Kergal dans ses *Nouvelles scènes de la vie future* (8) nous fait faire un nouveau bond en avant. Du 1984 de Georges Orwell, il nous précipite dans un 1992 auquel nous touchons presque.

Les *Nouvelles scènes de la vie future* ne sont ni un roman de politique-fiction, ni une fable philosophique, ni un conte moral. Le haut fonctionnaire qu'est M. Kergal aurait pu écrire un de ces essais de prospective dans lesquels *Messieurs les rond-de-cuir* déversent aujourd'hui leur trop-plein de rêves et soulagent leur besoin d'épopée. Il n'en est rien. Ces *Nouvelles scènes de la vie future* sont un dossier. Il est composé de textes législatifs et réglementaires, de circulaires, de questionnaires, de rapports de police, de correspondances administratives. Le prétexte en est l'application de la loi du 2 décembre 1980 modifiée par la loi du 9 mai 1986 sur l'interruption de vieillesse à une affaire des plus banales, le refus par les époux Kermadec qui ont atteint l'âge de soixante-quinze ans de passer de vie à trépas selon les normes légales, dans le cadre de mort agréable offert par la Sécurité Sociale, à l'expiration du délai de trois ans prévu par une administration bienveillante pour les inaptes sociaux ou les handicapés politiques et culturels. On dira que l'état de société où l'homme est ainsi évacué, c'est, avec quelques raffinements supplémentaires dus à M. Kergal, le Goulag que nous connaissons et contre

quoi l'Occident proteste. On dira qu'il ne peut être acclimaté ici. Or, au moment où nous mesurons le droit à la vie de l'être humain, le droit à la mort de tout homme inadapté socio-politique, avec le devoir corollaire pour l'État de lui en faciliter l'exercice, devrait apparaître comme le complément nécessaire d'une législation encore incomplète. C'est pourquoi la prévision de M. Kergal qui ne procède que d'une réflexion sur notre temps et notre société doit être considérée avec attention. M. Kergal ne nous entraîne pas dans un voyage pittoresque aux pays d'utopie ou de barbarie. Il n'a pas tiré des cartons verts de l'Administration un projet badin. Courteline, aujourd'hui, ne pourrait plus rire.

Son projet est sérieux et il a un accent de gravité. Mis en forme de dossier, il se veut objectif, il ne laisse pas de place au commentaire. Cependant, une inquiétude métaphysique sur le destin personnel de l'homme s'y fait jour et une émotion l'envahit peu à peu. M. Kermadec, sûr de pouvoir se réfugier dans le lieu secret et inaccessible d'où le croyant qu'il est ne pourra être délogé par aucune force au monde, subit toutes les épreuves, mais il veut qu'elles soient épargnées à sa femme et c'est pour elle seule que le vicil universitaire idéaliste lutte pied à pied contre l'Administration. *Aimer rend faible* écrit M. Kergal. Non, aimer rend fort. M. Kermadec, qui, *Célibataire*, aurait ressemblé au timide et craintif M. de Coantré de Montherlant, le prouve.

Ces *Nouvelles Scènes de la vie future* ont, pour leur valeur d'avertissement public, une importance qui n'échappera pas. Mais elles contiennent comme en médaillon ce petit drame conjugal et elles en sont colorées d'une lueur de tendresse intime qui pour les âmes sensibles leur donne un autre prix.

*
* *

Dans son beau livre, *Pour en finir avec le Moyen-Age* (9), Mme Régine Pernoud évoque quelque peu malicieusement la question qui fit l'objet d'un débat au Centre catholique des intellectuels français : le *Moyen-Age était-il civilisé* ? Elle raconte aussi qu'une documentaliste de la Télévision lui ayant demandé un jour des documents pour illustrer une émission sur le Moyen-Age, il fallut à cette dame fort ignare tout un lot de tueries, de massacres, de scènes de violence, de famines, d'épidémies. Mme Régine Pernoud, éminente médiéviste, s'est employée à donner dans son ouvrage une autre idée du Moyen-Age. Elle a fait justice des légendes : le serf attaché à sa glèbe, les paysans battant les étangs pour faire taire les grenouilles dont les coassements dérangent le sommeil du seigneur, le droit de cuissage de celui-ci... tout ce dont les instituteurs laïques ont nourri depuis l'avènement de la III^e République, l'imagination des petits écoliers subjugués par la morale kantienne, le suffrage universel, l'électricité et la vapeur. Il faut dire qu'avant Mme Pernoud, Marc Bloch avait remis la société féodale à sa place dans l'histoire des civilisations et qu'un autre historien, Robert Cohen, avait su dissiper les nuées dont notre siècle est prodigue pour faire réap-

paraître devant des yeux un peu trop habitués à sonder l'épaisse nuit de nos origines, *la grande charté du Moyen-Age*.

Mais le Moyen-Age n'est-il que le temps des cathédrales, des grandes abbayes, de la Paix de Dieu ? Le Moyen-Age a été la seule époque de l'Histoire qui ait donné une figure à l'Europe. Il a été aussi, au XIII^e siècle en particulier, une civilisation brillante et prospère. Mme Jeanne Bourin évoque dans son roman, *la Chambre des dames*, préfacé par Mme Régine Pernoud (10), le Paris de ce temps tout bruisant des rumeurs du commerce, le paysage de la Seine, la lumière qui n'a pas changé de Rutebœuf à Brasillach. Je ne résiste pas au plaisir d'une citation : « Des bateaux chargés de blé se dirigeaient vers les moulins à roue situés sous les arches des deux ponts de la ville, des barques plates, bâchées dont certaines étaient tirées à l'aide d'une corde par un remorqueur, d'autres halées du rivage ou bien dirigées à la perche transportaient les chargements les plus divers : poteries, céréales, vins, bois, métaux, cuirs, légumes et du bétail en grand nombre ; les bateaux viviers de poissonniers d'eau douce apportaient à la capitale sa ration quotidienne de poissons : perches, truites, brochets ; des promeneurs en canot ramaient allégrement au plus près des rives où des pêcheurs à la ligne, les pieds dans l'herbe épaisse parmi les saules faisaient concurrence à ceux qui tendaient des filets entre leurs barques. L'eau qui reflétait le ciel coulait librement entre les berges basses plantées d'aulnes, d'osiers, de peupliers. Des grèves, quelques plages, trouaient cette verdure de leurs sables et de leurs cailloux sur lesquels venaient friser des vaguelettes paisibles ». C'est tout un Paris blanc et bleu qui dresse au-dessus du fleuve, entre Notre-Dame et Saint Germain des Prés, ses flèches, ses pignons, ses toits pointus, c'est tout un Paris encore rustique, avec ses jardins potagers, ses cours de ferme, ses enclos fleuris où nous sommes entraînés. Il y a dans le roman de Mme Jeanne Bourin des pages charmantes avec des reflets d'enluminure tout à fait dignes de figurer dans l'anthologie de la littérature que la ville unique a inspiré, de Villon à Jules Romains, à ses amoureux.

La Chambre des Dames évoque aussi le mouvement des idées, la politique de Saint Louis, les croisades. La rue Quincampoix et la rue des Bourbonnais débouchent sur des horizons orientaux et des bourgeois entreprenants et un peu rêveurs ramènent les rives de la Méditerranée des princesses lointaines pour en faire leurs épouses. *La Chambre des Dames* est l'histoire d'une famille parisienne du XIII^e siècle, une chronique des Pasquier du Moyen-Age dont l'aventure, le commerce, les lettres, les arts, fournissent la trame dans un délicieux chatolement de coloris.

Un air de fête et de printemps souffle sur ce roman, mais le malheur le traverse et la passion s'y mêle à la tendresse et l'amour y compose avec la mort de cruelles harmonies. Seulement, la tendresse, la fidélité conjugale, la foi en Dieu, les bienveillants et solides tuteurs sociaux de la famille permettent aux victimes des maléfices de l'amour fou de surmonter toutes les épreuves. *La Cham-*

bre des Dames n'est pas qu'une chronique du Paris riche et heureux du XIII^e siècle. Mme Jeanne Bourin y exprime sa confiance dans les valeurs que nous méprisons aujourd'hui et qui seules rendent les renaissances possibles. *La Chambre des Dames* est une excellente invitation à retrouver le Moyen-Age mais aussi les chemins éternels par où l'homme doit conduire sa destinée.

*
* *

Mme Jeanne Bourin évoque le Moyen-Age dans *la Chambre des Dames*, c'est l'Antiquité romaine que M. François Fontaine fait revivre dans *l'Usurpation ou le roman de Marc-Aurèle* (11). Romans historiques? Romans écrits en marge de l'Histoire? Romans écrits sur un fond d'Histoire? Ce sont en réalité des romans dont l'Histoire est le tissu-même. On chercherait en vain dans *le Roman de Marc Aurèle* un personnage principal autour de qui s'organiserait l'intrigue. Est-ce ce jeune négociant parthe qui mène de front entre l'Orient et l'Occident la politique et les affaires, à la recherche de marchés communs pour les idées et les produits, mais qui n'est qu'un agent double et qui voudrait bien se délier de ses engagements contradictoires pour goûter un peu de la douceur de vivre au II^e siècle? Est-ce l'Empereur, l'auteur des *Pensées*, le philosophe à la tête de l'État? Ni l'un, ni l'autre? Rome, l'immense ville où l'on s'ennuie et où l'on s'amuse, où toutes les rencontres sont possibles, où mille romantismes sont prêts à naître d'un classicisme qui a fait son temps est-il le sujet de ce roman? Le véritable sujet est, plus actuel que jamais, la défense de l'Occident.

Mais où l'Occident doit-il se défendre? Sur le Rhin, ou sur l'Elbe, ou, plus loin, sur l'Oural? L'Orient commence-t-il à Athènes ou à Séleucie? En réalité, le point de rupture possible de l'ordre romain est alors plus au Nord, sur le Danube, là où la masse germanique soumise elle-même à la poussée slave, vient buter. Marc-Aurèle, espagnol de naissance, grec de culture, romain par la force des choses politique, se transporte dans ces avant-postes pour l'affronter. Il y a de belles pages de chronique militaire dignes de Tacite dans le roman de M. François Fontaine. Il y a aussi la présence d'une Europe vague et confuse, idée plus que réalité, absence de forme dans laquelle se répandra le pangermanisme. Mais l'intérêt de ce roman ne réside pas dans le bouillon-

nement de ces courants d'où va jaillir le flot qui submergera l'Empire et risquera de le faire disparaître en lui substituant une confédération de tribus républicaines. Il est peut-être dans l'événement imperceptible qui n'y joue pas apparemment un grand rôle et qui est le surgissement du christianisme.

Les vieux Romains pensaient que la chance de Rome était « d'être entre les mains de plusieurs divinités dont le pouvoir se complétait et s'harmonisait ». Cette Constitution aristocratique et pluraliste tirée de l'Olympe lui permettait-elle de s'opposer au projet totalitaire du calamiteux Yaweh? Mais les meilleurs fils de Rome présentaient que toute une démocratie de petits dieux étrangers, turbulents et pouilleux pouvait renverser l'Olympe et ils appelaient de leurs vœux la *mon-archie* divine. Bacchus? Esculape? Qui remplacerait Jupiter? C'est le christianisme auquel un Julien l'Apostat empruntera, pour mieux le contrecarrer, son organisation, c'est le christianisme qui pénétrera l'Empire de son esprit et lui insufflera son génie. Origène a souligné le rôle providentiel de l'Empire romain dans la propagation de la foi chrétienne. Certes... Mais le christianisme a sauvé Rome en l'arrachant aux disputes des sectes et en la rendant à sa vocation universelle.

La défense de l'Occident ne passera plus jamais que par Rome. Mais l'Occident se défend-il seulement sur le Tibre? Il faut tirer la réponse de l'admirable livre de M. François Fontaine, celle-là même que nous a déjà donnée Paul Valéry dans sa conférence sur la *Crise de l'Esprit*: l'Occident se défend sur le *limes* invisible où l'esprit de César, de Caius, de Trajan, et de Virgile s'identifie à celui de Saint Paul et de Moïse.

Philippe SENART

- (1) *Plon*
- (2) *Ed. Sud, La Calade, Aix en Provence.*
- (3) *Julliard*
- (4) *Julliard*
- (5) *Follet, Lutin.*
- (6) *La Table Ronde*
- (7) *Librairie académique Perrin*
- (8) *Atelier Marcel Jullian*
- (9) *Le Seuil*
- (10) *La Table Ronde*
- (11) *Fayard*

DE LA MUSÉOLOGIE A LA MUSÉOMANIE

par Yvan CHRIST

La défense et illustration du XIX^e siècle se poursuit sans discontinuer. Ce n'est plus une réhabilitation, c'est une canonisation. Je suis de ceux qui, face à ce général et inquiétant échauffement des esprits, veulent conserver la tête froide. Voilà qui n'est pas toujours facile.

*
* *

A la fin de l'an dernier, MM. Bruno et Jacques Foucart ont publié, dans la revue *Monuments historiques*, un important article consacré aux musées de ce siècle-là. « *Le musée est aussi un monument historique* » : tel est le titre révélateur de leur étude, qui mérite une attention très particulière (1).

On le sait : depuis la fin de la guerre, les musées ont été secoués par la plus violente des tempêtes épuratrices. A la vérité, comme le rappellent les auteurs de l'article, les théoriciens avaient déjà, vers 1900, jeté les bases de cette évolution : « *l'architecture et la décoration, écrivait alors Jules Gadet, n'ont pas d'autre raison d'être que de faire valoir les objets exposés ; l'architecture ne doit pas être une cause de distraction pour le visiteur* ».

Vers la fin des années trente, le mouvement acquit une nouvelle ampleur. Je me souviens des vives polémiques qui, lors de l'exposition internationale de 1937, opposèrent les tenants de la vieille muséologie à ceux de la nouvelle, lesquels brandissaient l'étendard de la révolte. Cadres surdorés et rouge pompéien ? Murs vert tendre et cadres blanc pur ? Dans le monde entier, les plus antiques musées commençaient à faire peau neuve. Chez nous, les critiques d'art avancés se gaussaient de la France ronronnante, généralement fidèle, sauf exceptions, à la confortable notion de musée-palais, héritée des collections patriciennes d'une civilisation abolie. Ici et là, pourtant, à Paris comme en province, on s'appli-

quait timidement à faire « respirer » les galeries pompeuses et les salles opulentes de nos traditionnels musées nationaux ou municipaux. La guerre à l'« encombrement » était ouverte. Les « envois » de l'Empereur ou de l'État, peu à peu décrochés des plus nobles cimaises, étaient mis en pénitence dans les réserves profondes. Un peu d'air frais dans un monde clos. Qu'était-ce en comparaison du futur maelström !

Doit-on, en 1980, ranger les nouveaux muséologues parmi les vandales ? C'est ce que n'hésitent pas à sous-entendre et à nous laisser entendre MM. Bruno et Jacques Foucart. Dans le dessein de nous confondre et de nous prendre au piège, ils établissent pour principe que « *le problème des musées est en fin de compte assez comparable à celui des édifices religieux (...)* Comme les églises les musées viennent de vivre une grande époque d'épuration, comme les églises les musées ne sont plus aujourd'hui si sûrs de leur nudité ». Assimilation troublante. Elle donne à penser. Faut-il l'admettre aveuglément ? Car enfin, comparaison, dit la sagesse populaire, est-elle toujours raison ?

Le musée, déclarait André Malraux est le temple du « *temps délivré du destin* ». Dans le monde de l'art, le musée « *connaît ses prophètes et ses scribes, ses fidèles et sa communauté, son vocabulaire de vénération, son fanatisme, son sens du sacrilège, et même des martyrs* » (2). L'église cède le pas au musée. En ce temps de « désacralisation » accélérée, qui affecte nos institutions les plus augustes, il nous faut soudain du sacré, n'en fût-il plus au monde. Scribes et fidèles du dieu Musée — je devrais plutôt dire : prélats de cette religion établie — les révérends frères Foucart vont-ils, à leur tour, en être les martyrs ? c'est qu'ils dénoncent, en vertu d'une foi qu'ils voudraient communicative, la présente et durable tendance qui consiste à condamner, presque sans appel, l'esprit et la forme des musées tels qu'ils ont été conçus par le XIX^e siècle. Et ils mettent en cause « *l'horreur moderne de la permanence, la crainte de tout fixisme* ». Aujourd'hui,

Musée du Louvre. La salle des Etats aménagée en 1886 par l'architecte Guillaume

soulignent-ils, « l'effort, la réussite et la gloire des musées sont de montrer que l'on peut conserver sans être « conservateur » — entreprise qui, de fait, est exactement démagogique. De ce point de vue, on ne peut qu'acquiescer à leur réflexion de départ : elle s'applique aussi bien aux temples de la religion du musée qu'à ceux de l'autre, les clercs des deux croyances s'efforçant, au risque d'abdiquer ce qui est leur raison d'être, de faire oublier de leurs fidèles ce qui est l'essence même de leur cléricature. Reste à savoir si l'on est en droit de considérer un musée comme on le fait d'une église, et pour reprendre le titre de l'article des deux auteurs, d'établir pour solennel principe que le musée est aussi un monument historique, qu'il faut, par conséquent, le préserver, le sauvegarder comme tel...

Se faisant les avocats du diable et allant au-devant des objections de la partie adverse, MM. Foucart se posent honnêtement d'indispensables questions : « ne risque-t-on pas en raffinant sur la notion de monument historique, en y incluant bâtiment et muséologie, de figer le dynamisme, la mobilité qui sont au cœur même de cette institution de la permanence qu'est le musée ? Le musée n'est pas statique puisque les collections ne cessent de s'accroître (et de vieillir), que le contenu fait craquer le contenant puisque notre vision

des objets conservés change et appelle une présentation autre ». Balayer ces objections, tel est leur propos. « Collections, présentation et bâtiment appartiennent tous trois à l'être du musée (...). À ces triomphes temporaires sur la mort que représente la maintenance dans le musée des créations humaines et naturelles, doivent participer le bâtiment et la muséologie ». André Malraux avait-il tort de philosopher sur le « fanatisme » des muséomanes ?

Intégristes de la religion muséologique, MM. Foucart estiment que, pour être fidèles à l'esprit et à la permanence des musées du XIX^e siècle, nous avons aujourd'hui le devoir de les respecter tels qu'ils ont été modélés par leurs créateurs d'hier. Leur conservatisme les conduit jusqu'à jeter un pleur nostalgique sur les grosses vitrines d'acajou des collections ornithologiques, archéologiques ou minérales d'antan, voire sur leurs « étiquettes joliment inscrites à la main, si justement calibrées »... À les entendre, le musée de Chantilly est un modèle du genre : ce « dinosaure incongru témoigne encore avec son accrochage dense, ses cadres surchargés, ses murs peints ou tendus en sombre, ses plinthes hautes et lourdes, ses balustrades de protection, de ces musées-palais où l'œuvre est présentée au public avec le faste, la solennité, la surabondance qui étaient le privilège des demeures, des galeries royales ».

Le sacrilège majeur a été, pour eux, l'épuration en 1946, de la Salle des États au musée du Louvre. Ne supprima-t-on pas alors le plafond surchargé de sculptures décoratives qui datait des remaniements de 1886 ? Ne le remplaça-t-on point par une simple frise géométrique ? À la présentation serrée des tableaux superposés ne préféra-t-on point, comme au Salon Carré de ce même Louvre, un « *accrochage puriste, diététique qui est à l'opposé de celui, congestionné, sanguin* » du siècle dernier ? Conclusion : « *la muséologie fait partie des chefs-d'œuvre à conserver* ».

*
* *

Je devrais applaudir à grands cris à cette déclaration ultra-passéiste. MM. Bruno et Jacques Foucart ne sont-ils pas de ma parentèle conservatrice ? Ne mènent-ils pas, en faveur des musées, la campagne que je mène en faveur des églises ? Une même épuration aveugle n'a-t-elle pas frappé celles-ci comme ceux-là ? Ne faut-il pas la dénoncer dans un cas comme dans l'autre ?

Sans conteste, l'épuration qui a sévi dans les musées

français, depuis la fin de la guerre, relève d'un absolu que l'on est en droit de critiquer sévèrement. Elle a été plus « *brutale* » — c'est leur mot — que dans le reste de l'Europe. Dans de nombreuses circonstances, à Paris comme en province, il fallait cependant, eu égard à l'évolution de la sensibilité contemporaine et aux nouvelles directions que prenait sa curiosité historique et esthétique, procéder à une sélection nécessaire. Le temps de Vincent Auriol n'était plus celui d'Émile Loubet... Que l'opération ait été conduite, dans les années cinquante à soixante-dix, avec un déplorable systématisme, c'est ce qui ne fait aucun doute. Il en est allé de même dans nos églises. Et l'on sait trop bien qu'aujourd'hui encore, le mal court... Mais dans les sanctuaires chrétiens, soumis à la réforme conciliaire, fallait-il, faut-il respecter l'intégralité des apports, si souvent médiocres dans leur pieuse surabondance, du XIX^e siècle ? C'eût été, ce serait également fanatisme — tendance aveugle qui n'a jamais été, qui ne sera jamais la mienne.

Ainsi doit-il en aller dans le cas des musées — sous peine de les figer, contre tout bon sens, dans un état donné qui est peut-être, en principe, respectable, du strict point de vue historique, mais qui n'est pas admissible du point de vue esthétique. Aussi bien, pour pousser

jusqu'à l'absurde les arguments avancés par MM. Bruno et Jacques Foucart, ne faudrait-il pas, dans la vue de respecter à son tour la muséologie de la seconde moitié du XX^e siècle, considérer, avec la même attention conservatrice, les aménagements de notre temps, qui représentent, eux aussi, un état donné de la muséologie nouvelle et qui, à ce titre, deviendraient vénérables aux yeux de l'histoire ?

*
* *

Contribuer à freiner la présente épuration qui s'exerce sur les musées comme sur les églises, voilà, me semble-t-il, ce que sera le bénéfice de l'action que mènent MM. Bruno et Jacques Foucart. Cette action-là, comment ne l'approuverais-je point, avec les sérieuses réserves que je crois devoir confraternellement — amicalement — formuler ? Une phrase de leur article est, à cet égard, très éclairante : « *il faudrait maintenant, écrivent-ils, sauvegarder deux ou trois exemples erratiques de ces présentations d'autrefois qui avaient leur charme et leurs qualités décoratifs (...). Les vieilles salles de céramique du musée de Saint-Omer aux impressionnants alignements d'objets exposés en vitrine, de par la régularité même et l'austérité systématique de la présentation, constituent une sorte de musée idéal qu'il faudrait préserver tel quel. La qualité artistique du décor réside ici dans la pureté même de la fonction muséologique.* »

Dois-je avouer que je suis très peu sensible à cette espèce de « musée idéal ». Pour parler sans fard, je m'y ennuie à mourir et je ne suis pas le seul... Voilà qui doit entrer en ligne de compte. Cela étant, il semblerait, en effet, équitable de conserver — mais en petit nombre — de tels musées, qui sont totalement anachroniques. Ce sont, pour nous, des étrangers : ils ne nous parlent plus ou, du moins, nous ne comprenons plus leur langage et entre eux et nous, tout dialogue est devenu impossible. A titre de curiosité historique, voire préhistorique — ce n'est pas sous ma plume qu'est venu le terme péjoratif de « *dinosaure* »... — je veux bien qu'on les conserve avec amour, qu'on les classe parmi les plus précieux de nos Monuments historiques et qu'on les embaume. On pourrait même, comme il en est de la grotte de Lascaux, interdire leur visite au public. Une ou deux fois par an, une délégation de muséologues distingués irait, avec mille précautions d'ordre prophylactique, s'assurer de leur survie et accomplir ainsi une sorte de pèlerinage expiatoire, scientifique et sentimental. Il va sans dire que cette délégation serait conduite par MM. Bruno et Jacques Foucart...

Toute mauvaise plaisanterie mise à part, je serais, en revanche, fort opposé à la généralisation des mesures conservatoires que les deux auteurs préconisent et que l'on ne peut appliquer qu'en certains cas d'espèce. « *Chantilly même vacille*, assurent-ils. *Le musée Bonnat à Bayonne est en révision. Ainsi risquent de disparaître la volonté, le goût d'un collectionneur, un style de présentation, une certaine vision qui faisaient partie de la collection même, constituaient l'œuvre d'art supplémentaire donnée en sus des*

autres ». Sur ce point, mon accord est presque total. « *Plus le musée est petit, plus il aura eu de chance d'être épargné* ». C'est, par exemple, le cas, à Dijon, du charmant musée Magnin : depuis sa création, à la veille de la dernière guerre, il n'a subi que des modifications de détail et l'on doit s'en féliciter : il s'agit, en effet, d'une ancienne collection privée, installée dans un petit hôtel du XVII^e siècle, composée de toiles de toutes époques et où aux tableaux se mêlent des meubles, des bibelots et des souvenirs familiaux, ensemble très cohérent, dans son incohérence apparente, qu'il serait fort impertinent de confier aux nouveaux docteurs ès sciences muséologiques... Tel il a été modelé, tel il doit à jamais subsister — les puristes et les épurateurs contemporains dussent-ils en souffrir.

Ce qui est admissible pour les collections de cette espèce, nées du goût et de la volonté d'un amateur d'art et qui, en priorité, ne sont assidûment visitées que par les érudits, l'est-il pour d'illustres musées encyclopédiques qui sont, quant à eux, fréquentés par les foules nationales et internationales ? Il est, en l'occurrence, deux poids et deux mesures. Le problème est là et non ailleurs.

*
* *

Je le répète : il était juste et bon que deux spécialistes, avvertis autant que passionnés, du XIX^e siècle et de sa muséologie traditionnelle tentassent de lutter — sans grand espoir de vaincre — contre les indéniables excès de la muséologie épuratrice de notre siècle. Elle a été, en de nombreux cas, néfaste. En 1980, qui oserait ravager les superstructures de la salle des États du Louvre ? « *Le temps des salles modularisées et fragmentées est en train de passer, on a envie d'arracher les vélums qui cachent les nefs, le goût des grands formats revient. Il serait paradoxal que la muséologie qui peut la mieux répondre à ces nouvelles exigences et qui fut celle du XIX^e siècle, périsse alors même que le cadavre bouge* ». Oui, certes. Mais il serait piquant et, plus encore, funeste, que l'on tombât d'un excès dans l'autre et que l'on en revint aux normes d'hier pour se conformer aux tendances « *rétro* » d'aujourd'hui... Dieu merci ! nous n'en sommes pas encore arrivés au point où MM. Bruno et Jacques Foucart aimeraient tant nous conduire, emportés qu'ils sont par le violent amour qu'ils portent à leur siècle d'or. Tenons-nous pourtant sur nos gardes. Le siècle présent, qui achève sa course cahotante, pourrait bien aussi confusément finir qu'il a commencé. Face à ces contradictions extrêmes et à ces successives volte-face, n'est-ce pas l'existence du dieu Musée que l'on serait conduit à remettre en cause ? Les fidèles de l'autre religion en font l'expérience mortelle : au bout des schismes et des hérésies, il y a l'indifférence, qui est le plus ravissant des démons...

Yvan CHRIST

(1) N° 104, Septembre 1979.

(2) *Le problème fondamental du musée*, in *La Revue des arts*, n° 1, mars 1954.

notes de Lecture

● Deux réflexions sur le libéralisme

Une des caractéristiques majeures du libéralisme est de laisser sourdre toutes les oppositions. Bien loin de les opprimer, il espère pouvoir les intégrer dans sa marche vers le progrès. Mais il est des périodes où l'ampleur de la contestation a pu obérer toute réflexion sur les fondements de ce système politique et économique qui a, depuis deux cents ans, façonné notre histoire.

Il y a quelques mois encore, la perspective d'une arrivée de « l'union de la gauche » au pouvoir, remplissait les librairies d'ouvrages préparant ce « changement de société ».

Cela n'a pas été. Aussi redécouvre-t-on les vertus du libéralisme alors que « le marxisme est mort dans ses camps ».

Deux éminents professeurs de droit public de l'Université de Paris II (Assas) viennent nous rappeler les termes du débat.

Simplement intitulé « le libéralisme », le livre de Georges Burdeau (1) retrace l'histoire de ce mouvement intellectuel qui, en germe chez Érasme, va aboutir à l'instauration de la démocratie représentative. Une partie de ce livre étant empruntée à son monumental « traité de science politique », dont il n'est guère besoin de rappeler l'apport magistral à l'histoire des idées politiques.

Par delà les différentes acceptions du libéralisme (politique, économique, religieux, ou autre) demeure

« cette conviction que l'homme est libre, mais, dans les faits, cette liberté se révèle par ce à quoi elle s'oppose ».

Ainsi le concept de liberté s'inscrit dans quelques notions clef, comme l'individualisme, l'optimisme et la raison, à opposer à tous les obscurantismes. La réussite de cette « idéologie agissante » résidant dans la diversité des hommes et des œuvres qui usent de ces trois éléments.

Ainsi en est-il du primat de l'individu qui l'oppose à toutes les philosophies qui ne le respectent pas : « ce qu'il (le libéralisme) écarte, c'est aussi bien le transcendantalisme social de Bonald que la divinisation hégélienne de l'État, c'est l'organicisme de Taine comme l'exaltation de l'esprit collectif par l'École historique allemande, c'est l'absorption de l'individu par les objectifs de classe selon Marx autant que son effacement par les fins du *wolk* dans la doctrine nationale socialiste » (p. 92).

Le livre de Francis-Paul Bénéoit, qui avait écrit, il y a une dizaine d'années un excellent traité de droit administratif, dont on aimerait une réédition, nous invite à une réflexion de philosophie politique en s'interrogeant sur la « démocratie libérale » (2).

Si Georges Burdeau traite de la formation intellectuelle du libéralisme sans omettre un auteur depuis la Renaissance, Francis-Paul Bénéoit réduit le champ à un nombre précis de penseurs : Quesnay, Smith, Say, Gui-

zot, Sismondi, Constant, Tocqueville, Stuart Mill, Bastiat, Marshall. Deux noms semblent manquer à l'appel : Malthus, et surtout Ricardo. C'est de propos délibéré. Pour l'auteur, leur classement dans l'école libérale relève d'une mystification. En effet, l'un des dogmes du libéralisme étant l'optimisme, il n'a pas lieu d'y inclure les théoriciens de la baisse inéluctable de la rente foncière, ou du maintien au minimum vital des « salaires naturels ». Le pessimisme qui marque ces théories a d'ailleurs eu des conséquences nettement anti-libérales : « Les idées de Malthus... ont très certainement freiné la tendance naturelle du libéralisme économique aux augmentations de salaires, tendance précédemment mise en lumière par les fondateurs du libéralisme. Quant à Ricardo, ses théories abstraites et erronées, construites à partir d'une vision très partielle de la réalité libérale, ont constitué un trésor d'erreurs dont se sont emparés les socialistes du XIX^e siècle » (p. 71).

En revanche, c'est à une véritable réhabilitation de Bastiat et de Sismondi que nous invite ce livre. « Bastiat est le grand méconnu de notre époque ». Il a récusé la théorie du « salaire naturel » et ainsi supprimé un des plus sûrs fondements du « Ricardo-marxisme ». Quant à sa loi des « harmonies économiques », il s'agit en fait d'une véritable mise en œuvre de la dialectique. Celle-ci permettant la convergence des intérêts et non la succession de heurts aboutissant à une lutte permanente et à un blocage définitif.

Mais c'est surtout à Sismondi que s'attache Francis-Paul Bénait en lui consacrant un chapitre entier. Pour aller à l'essentiel, disons que ce qui suscite l'intérêt pour Sismondi tient pour beaucoup à sa notion de l'enrichissement général. Sismondi, qui aimait à dire : « non, je ne veux point de ce qui a été mais je veux quelque chose de meilleur que ce qui est » n'admettait pas la pauvreté et estimait que la société libérale ne pouvait durer que si toutes les classes étaient dans l'aisance. D'autre part, Sismondi ne préconise pas « le moins d'État possible », suivant la caricature facile qui est souvent faite, mais assigne à l'État un rôle fondamental de législateur et médiateur, afin de respecter et protéger l'équité.

Qui ne trouverait là des motifs actuels de réflexion ?

Mais le libéralisme n'est pas seulement une théorie, c'est aussi un système. Et c'est là surtout que se marquent les différences entre nos deux professeurs.

Avec Georges Burdeau nous avons un portrait sans concession, sans lyrisme, de ce « moment de l'histoire » que constitue le libéralisme au siècle passé. Pour lui, l'idéal libéral a trop souvent conduit à créer des rentes de situation, lesquelles ont été protégées par des juristes car l'époque libérale est celle de la loi et du règne du contrat. De plus, la société libérale s'est trouvée phagocytée par l'économie qui lui a imposé la contrainte de ses intérêts, la subordination de la politique, et un anti-étatisme qui a servi le fort contre le faible. L'idéal libéral était beau, mais il a été perverti.

Ce type d'analyse, Francis-Paul Bénait, le récuse. Son ouvrage, s'il est une re-lecture brillante des « grands classiques » de la littérature libérale, est aussi un essai d'interprétation différent de l'histoire du XIX^e siècle. Ceci rend aujourd'hui un son fort inattendu.

Pour lui, le libéralisme n'a en rien démerité au cours de son histoire, bien au contraire. Un excellent exemple étant fourni par le rapport Villermé. Depuis plus d'un siècle, celui-ci est utilisé par les détracteurs du libéralisme. La misère des ouvriers servant à stigmatiser l'économie de marché. En fait, remarque Francis-Paul Bénait, ce rapport montre justement la supériorité du système libéral. D'abord parce qu'il lui a permis de voir le jour, puis parce que les premières mesures pour remédier à la détresse des ouvriers ont été prises à la suite de sa publication, enfin, parce qu'une lecture plus complète et moins tendancieuse devrait éviter de privilégier toujours les mêmes passages alors que d'autres attestent d'une situation moins tragique.

Le libéralisme, après deux guerres, la crise de 1929, peut-être celle que nous vivons, a-t-il encore un avenir ? Un instant séparés, les deux auteurs se retrouvent pour l'affirmer.

Certes, Georges Burdeau commence par un constat de faillite. « Même dans les États qui se disent encore libéraux, moins d'ailleurs à raison de leurs caractères positifs que, négativement, par opposition aux régimes d'allégeance marxiste, cette faillite est patente ». Dans le domaine économique, dans celui des libertés publiques, des institutions, tout comme dans celui des mentalités, le bilan est désastreux. Partout, l'esprit, l'âme du libéralisme est mort. Et non seulement il est mort, mais « il est mort déshonoré ». « Déshonoré comme le bourgeois dont la bedaine replète en symbolisait le règne, déshonoré comme l'usine inhumaine dont il fit le sanctuaire du travail ; déshonoré comme la propriété où il feignit de ne pas voir la pourvoyeuse de l'injustice ; déshonoré par la vertu même dont il se réclamait pour couvrir l'hypocrisie du paternalisme et du lupanar ; déshonoré surtout pour avoir, tare irrémédiable, engendré le capitalisme ». Pourtant, chacun le sent, rien n'a vraiment remplacé le libéralisme. Au moins en subsiste-t-il une nostalgie qui prépare peut-être, une renaissance. « C'est la résurgence du libéralisme, d'un libéralisme gêné de s'affirmer tel parce que, libéralisme de réactions sporadiques, il n'a ni la cohérence, ni l'assurance d'une véritable doctrine, qui enlève à notre propos son caractère de gageure. Sous les ruines de l'État libéral, on aperçoit l'appel des croyances qu'il a englouties après les avoir trahies. Nous ne prétendons donc pas saluer la résurrection du libéralisme. Nous tentons seulement de nous mettre à l'écoute de ces appels, en laissant à l'histoire future la charge de dire s'ils auront été assez puissants pour susciter une renaissance » (p. 229). Dès lors « l'irréductible foi libérale » prépare, peut-être, une résurgence, grâce à la réhabilitation des libertés formelles, des contre-pouvoirs, de la lutte contre la technocratie, la bureaucratie, la centralisation, et même l'intégration de

certaines revendications « gauchistes » lorsqu'elles ont un fondement de liberté. Georges Burdeau achève en rappelant ce qui fait la spécificité du libéralisme : « Toutes les idéologies totalitaires peuvent se passer du secours des hommes puisqu'elles les fabriquent. Le libéralisme ne le peut pas, car c'est à partir de l'homme qu'il se construit. C'est bien pourquoi la vérité du libéralisme n'est pas dans la théorie ; elle est dans l'homme. Que l'homme défaille et la doctrine s'effondre ». Ainsi libéralisme et humanisme ne se dissocient pas, ne doivent pas se dissocier dans la vision de M. Burdeau.

Comme, pour lui, le libéralisme n'a pas failli, c'est à une conclusion moins réservée qu'invite Francis-Paul Bénéoit. Tout son livre est un appel aux redécouvertes des vertus du libéralisme. Il analyse les difficultés de son adaptation en France, ses freins, ce qui fait que trop souvent on condamne le libéralisme, non pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il n'est pas. Par exemple, peut-on parler des insuffisances du libéralisme économique dans un pays aussi marqué que la France par le secteur public ?

Mais se pose alors le problème politique de la France d'aujourd'hui. Gouvernée sous les auspices du « libéralisme avancé », répond-elle vraiment à ce qu'implique cette formule ? Pour le savoir, Francis-Paul Bénéoit effectue une analyse de « Démocratie Française ». Cet ouvrage ne l'a pas entièrement convaincu. Il lui reproche d'entériner la condamnation traditionnelle des

« fautes » du libéralisme, et d'essayer de se situer au-delà, alors que le nécessaire serait d'y revenir. Pour ne pas se les aliéner, l'ouvrage fait, de l'avis de M. Bénéoit, trop de concessions aux socialistes. En un mot, l'auteur reproche au Président de la République d'être un libéral « honteux »...

Ceux à qui ce reproche pourrait paraître injuste, liront avec intérêt le livre qu'un autre professeur de droit public, M. Charles Debbasch, vient de consacrer à l'exercice du pouvoir dans la France actuelle, sous le titre « l'Etat civilisé ». Il nous y donne une des meilleures versions actualisées du « monarche éclairé ». Travailler à une société qui progresse, sans heurts dramatiques, équilibrée, ne tournant pas le dos à l'avenir, voilà, selon l'auteur, le but que s'est assigné le Président de la République.

Au lecteur, s'il le désire, de se reporter à ces ouvrages, dont on ne peut qu'admirer dans tous les cas, la solidité de l'analyse et la remarquable qualité de l'érudition.

Antoine CASSAN

(1) Georges Burdeau « le libéralisme », Le Seuil, collection Points, Paris, 1979, 296 pages.

(2) Francis-Paul Bénéoit, « la démocratie libérale » P.U.F., Paris, 1978, 396 pages.

(3) Charles Debbasch, « l'Etat civilisé » Fayard, Paris, 1979, 199 pages.

● Les religions au secours du Socialisme de Roger Garaudy

Roger Garaudy (1) se sert des religions comme Malraux se servait de l'art : toutes les cultures, tous les siècles sont convoqués pour que le désarroi moderne y puise un recours, une force, une consolation, un renouveau de confiance dans la vie. Pour lui le lien entre le socialisme authentique et la foi en une transcendance est évident : seul l'homme de foi est en état de rompre avec ses conditionnements et ses aliénations. C'est d'ailleurs à peu près ce qu'écrivait Jaurès en 1891 dans un article célèbre sur « Socialisme et Religion ». Naturellement, ce n'est pas la religion en tant qu'institution et système de croyances qui intéresse Garaudy : rien ne montre mieux que ce livre la différence devenue classique entre la religion et la foi. L'essentiel est de croire en Dieu (en un transcendant) parce que c'est en même temps « croire en l'homme que ce Dieu habite » : le socialisme n'est pas autre chose que l'homme devenu créateur par foi en lui-même et en son destin spirituel.

Aussi, une immense espérance traverse-t-elle ce livre : il s'agit d'ouvrir l'homme occidental enfermé dans ses idéologies, aliéné par le système dans lequel il vit. Lui ouvrir les horizons de la mystique de tous les temps ; retracer pour lui la naissance de Dieu en l'homme et de l'homme en Dieu « parce qu'on devient ce qu'on adore ». On part dans des dieux cosmiques de l'Afrique, on passe par l'obsession égyptienne de survie, on s'attarde à l'in-

teriorisation du divin en Perse, en Inde ; cinq pages pour le Bouddhisme, un peu plus pour le Taoïsme, sept pour le Zen ; puis viennent le Judaïsme et le Christianisme. A ce sujet, Garaudy déplore le dualisme catastrophique qui, dans le Christianisme, à l'inverse des autres religions, est venu séparer l'homme de la nature. Pour finir, l'Islam : la révolution iranienne est une bonne occasion de montrer, d'abord, que la foi populaire est irréprouvable, qu'elle n'est pas un simple reflet idéologique de la réalité économique mais qu'elle émerge des profondeurs, et surtout qu'avec Khomeiny nous avons la première révolution contre le modèle occidental de civilisation : elle a de toute évidence la sympathie de l'auteur qui écrivait avant que cette révolution ait pris le visage que nous lui voyons aujourd'hui.

Car enfin le but de Garaudy est de proposer une alternative au système de croissance dans lequel nous sommes, pour notre malheur, engagés. Livre plein d'espérance, disais-je... oui, en profondeur ; mais le premier abord est terrifiant. Si nous continuons ainsi (à piller, à polluer la planète, à appauvrir les pauvres, etc) « il n'y aura peut-être pas de XXI^e siècle pour les hommes ». En petits paragraphes pressés, ardents, Garaudy nous jette au pied du mur. C'est l'impasse ! Son dossier est solide. Il multiplie les chiffres, les bilans et l'on s'émerveille d'une information si totale. On avait un historien (éru-

dit) des religions et l'on trouve un économiste averti ; ajoutez à cela le grand voyageur qui a rencontré tout le monde, Nasser, Khadafi, Ben Bella, Michel Aflak rien que pour le monde arabe (dans la liste n'oublions pas la Shabanou qui a droit à une note élogieuse). Il faut donc « changer la vie », trouver un sens à l'existence. Et pour cela rompre avec notre culture, trouver autre chose. Inutile de compter sur le secours des sciences : ce livre proclame à chaque page l'échec de Faust. Inutile de compter sur les socialismes de type soviétique : là on a encore affaire à Faust ! Inutile de compter évidemment sur le P.C.F. qui est sans projet, ni sur les autres socialismes qui tournent en rond. Il faut transiter par les religions pour retrouver l'élan, la ferveur, la joie des grandes renaissances ; et en même temps que les religions il faut interroger les socialismes exotiques à visage humain : le modèle chinois vient en tête et l'admiration de l'auteur est évidente pour un mouvement qui avec Mao s'est fondé sur la double contestation des systèmes soviétique et occidental ; puis le modèle hindou, c'est-à-dire Gandhi et la société non-violente, le modèle africain incarné par le socialisme tanzanien, latino-américain où l'auteur s'attarde sur la société Inca, c'est-à-dire sur le bonheur de vivre aux temps pré-colombiens. De là, il passe au Congrès de Medellin et à la théorie de la libération du P. Gutierrez, à Paolo Freire, etc.

On le voit, ce livre est encyclopédique et fort ambigu. Quel formidable coup de filet ! Mais les poissons glissent un peu trop vite. Et puis... et puis ce bilan est-il bien convaincant ? Ces socialismes chinois, arabes, africains ne sont qu'un album d'images pieuses et trop sou-

vent de souvenirs révolus (le Baas, Nasser, Mao : une pénible histoire de trahisons). Enfin, concrètement, que propose Garaudy ? Pour qui a lu ses précédents écrits, celui-ci n'apporte rien de neuf. Bien sûr, il faut tout arrêter, tourner le dos (aux multinationales, au nucléaire, aux mégapoles, à l'Etat centralisateur et surarmé). Faut-il donc proclamer l'an zéro-un ? Quelle utopie ! Et puis, pour quoi faire ensuite ? Energies douces, groupes de base, participation générale, associations et solidarités locales, vie communautaire, retour au concret, etc. Qui ne serait d'accord ? Mais sous l'acquiescement qui peut éviter un sourire sceptique ? Je sais bien qu'on a tort car la tentative est noble, mais elle prend l'allure d'une tentative désespérée. En sommes-nous donc là ? Pour nous sortir de notre léthargie, pour élargir notre regard, pour nous rendre sensibles aux « expériences profondes de la vie » faut-il nous citer le *Rig-Veda*, le *Livre des Morts*, le *Tao-te-Kin* ? Admirables textes, certes, mais d'une actualité discutabile. Ce livre tout vibrant de ferveur et de foi en l'homme prend parfois le ton d'une incantation au chevet d'un agonisant. Sommes-nous des agonisants ? Est-il si nécessaire de plonger dans le passé pour penser et faire l'avenir ? Est-il vrai que l'homme occidental « accélère l'entropie » alors qu'il intensifie chaque jour la complexité créatrice sur cette planète ? L'épopée de découvertes et d'inventions que nous vivons se termine-t-elle vraiment en désastre ? Ferveur et horreur s'empoignent ici comme dans les textes des prophètes et l'on suspend son jugement, impressionné, déconcerté. Garaudy est un apôtre. On ne discute pas un apôtre...

(1) *Appel aux vivants*, Seuil

Jean ONIMUS

● Fidélité et Ouverture dans l'Eglise Catholique de Gérard Soulages

« L'Eglise est en crise ». De plusieurs côtés des voix s'élèvent pour déplorer les changements survenus dans l'Eglise ou s'en réjouir, pour rechercher les causes du mal et tenter d'y porter remède. A vrai dire, tout n'est pas à rejeter dans la crise actuelle : des nouveautés qui scandalisent certains ne sont parfois qu'un retour aux sources ; elles peuvent être des signes de vitalité et l'on aurait tort d'ériger en absolu ce qui n'est que du relatif. Aussi bien faut-il replacer les événements dans leur contexte historique et situer le présent dans l'histoire des deux derniers siècles.

C'est en effet au XVIII^e siècle qu'a commencé cet âge critique où les philosophes des « Lumières » ont battu en brèche les institutions et les mentalités de leur époque et où des esprits généreux et lucides ont tenté de réconcilier le christianisme avec le monde moderne. Désormais, il s'est toujours trouvé des « catholiques libéraux » (de l'abbé Grégoire au P. Lacordaire), des journalistes courageux (à l'*Avenir* de 1830 comme à l'*Ere nouvelle* de 1848), des « catholiques sociaux » (de l'Action Populaire aux Semaines sociales), des « abbés démocrates » et des fidèles de Marc Sangnier « aux beaux temps du Sillon » pour mener le bon combat en faveur du christia-

nisme ouvert et rayonnant. Cependant, ce courant a toujours été minoritaire mais plein d'ardeur et de dynamisme conquérant et des théologiens à courte vue ou des journalistes sans mandat ont mis leur talent ou leur popularité au service de l'idéologie conservatrice : défenseurs des traditions quelles qu'elles soient et de l'intégralité des positions occupées, ces « traditionalistes » et ces « intégristes » s'efforçaient de barrer la route aux « libéraux » et aux « modernistes », dénoncés comme hérétiques. Bien en cour à Rome, ils obtinrent du Saint-Siège la condamnation des idées libérales : de Pie VI à Pie X en passant par Pie IX, toutes les formes du libéralisme et du modernisme se virent désavouées et rejetées : le *Syllabus* de 1864 et l'encyclique *Pascendi* de 1907 parurent sceller définitivement la rupture de l'Eglise avec le monde moderne.

Cependant, une « nouvelle route » se fit jour après le pontificat de Pie X et déboucha sous Jean XXIII et Paul VI qu'on a pu appeler les « nouveaux papes ».

Non seulement les méthodes anciennes du Saint-Office ont été abandonnées au profit de procédures

moins autoritaires, mais la convocation d'un concile œcuménique marqua bien le grand tournant du siècle. Les déclarations de principe votées par le concile, la réforme de la liturgie et celle de la curie romaine sont les principaux aspects de l'*aggiornamento* amorcé par Jean XXIII. On ne saurait ici analyser en détail l'œuvre du concile, qui a réhabilité les éléments valables du courant libéral.

Avec ce concile de Vatican II s'ouvre donc un nouveau chapitre de l'histoire de l'Église. Les Pères du concile ont eu conscience assurément de la portée de leurs votes ; mais le fidèle moyen n'était sans doute pas préparé aux changements qu'il voyait s'opérer sous ses yeux et qu'il ne comprenait pas. La liberté de langage et de comportement désormais tolérée acheva de scandaliser les esprits timorés, dérangés dans leurs habitudes. C'était aussi ouvrir la voie à des abus injustifiables : formulations dogmatiques abandonnées et vidées de leur substance, liturgies « sauvages » improvisées à la place des rites et cérémonies en usage depuis le Moyen Âge. L'on pouvait donc se demander si la réaction n'était pas allée trop loin et si l'on n'était pas tombé d'un excès dans l'autre. Entre les positions contraires, il y avait place pour une *via media*, à la fois fidèle aux traditions authentique et ouverte au progrès.

Cette position intermédiaire est celle de Gérard Soulagés dans un intéressant petit livre qu'il a intitulé *Épreuves chrétiennes et espérance**. Titre à vrai dire bien obscur : l'espérance est une vertu cardinale qui s'impose à tout chrétien agissant dans le monde. Mais pourquoi parler d'« épreuve », c'est-à-dire de souffrance, alors qu'il s'agit d'une libération dans la joie ? Un sous-titre en tête de l'ouvrage en définit mieux le contenu : « La fidélité à la foi de l'Église n'empêche pas l'ouverture aux hommes de ce temps, mais en est le fondement ». L'auteur, ancien instituteur devenu professeur de philosophie, avait d'abord été tenté par le modernisme plutôt que par l'intégrisme, mais il a été bouleversé par les déviations qu'il a constatées dans la catéchèse actuelle et il a pris l'initiative de protestations adressées à l'épiscopat français. Il a obtenu l'adhésion de théologiens qualifiés et qui ne pouvaient non plus être suspects de complaisance à l'égard de l'intégrisme : le P. Daniélou et l'abbé Journet (tous deux élevés ensuite à la pourpre), le cardinal Joseph Lefebvre, archevêque de Bourges et président alors de l'épiscopat français (1), le P. de Lubac, Mgr Nédoncelle, le P. Régamey, l'abbé Toinet, le protestant Oscar Cullmann et d'autres. Ce mouvement informel rassemble chaque trimestre des journées d'étude et de prière depuis le colloque de Strasbourg de 1971 et chaque été toute une semaine de travail et de réflexion. Ce livre se fait l'écho de plusieurs thèmes qui y ont été traités. Il y dénonce le danger d'une « pédagogie douteuse » à la base de la nouvelle catéchèse, la dégradation du sens de la Révélation, de la morale sexuelle ; il rappelle l'enseignement du concile de Trente sur l'Eucharistie et sur le sacerdoce : « La foi de l'Église est en elle-même abrupte. Elle s'explicite par les conciles que l'on remet en cause » (Nicée, Chalcédoine,

Trente)... « En coupant Vatican II de la série des conciles et en particulier du concile de Trente, nous disloquons, nous rendons absurde le dernier concile... Une interprétation hérétique le défigure. N'en doutons pas, l'*aggiornamento* de l'Église passe par la fidélité à Dieu et non pas par notre imagination et par l'aventure. En refusant Trente, on choisit l'imaginaire et l'on entre dans une étrange aventure, celle que nous voyons se développer sous nos yeux » (p. 131). « Le Christianisme reste toujours nécessaire pour maintenir les assises profondes de notre vieille civilisation et ces milieux bien installés dans le monde désirent conserver les avantages acquis... Mais qu'arriverait-il si notre Église ne transmettait plus le sens de cette foi chrétienne qui donne le goût de la sainteté et ouvre la voie à la conversion ? D'un autre côté, dans les milieux progressistes qui ont en souci une plus grande « justice sociale » on a tendance à demander à l'Évangile d'être le moteur d'une action politique, mais en ce moment ces milieux rejettent trop souvent tout ce qui dans la foi chrétienne est affirmation abrupte ordonnée à l'au-delà, dépassement radical du temporel, humble soumission à la volonté de Dieu... Conséquences immédiates constatables : entre le christianisme bourgeois, conservateur d'une civilisation malade et le néo-christianisme progressiste ordonné par la Révolution, il y a rupture tragique. Les chrétiens sont gravement divisés et parfois ils se haïssent. Mais l'Évangile nous avertit : tout royaume divisé contre lui-même périra » (p. 141). « Le Christianisme n'est ni conservateur de civilisation malade ni ferment d'une révolution temporelle ».

Ce livre se fait l'écho de plusieurs thèmes qui y ont été traités et Gérard Soulagés y ouvre plusieurs de ses « dossiers ». Je dis bien « dossiers » dans le sens que l'on donne à ce terme dans le langage des tribunaux : un avocat ou un procureur rassemble un certain nombre de pièces qui viendront à être présentées à l'appui de ses conclusions. Dans le procès imaginaire qui prélude au « jugement de l'histoire », il fait appel à des témoignages et accumule des matériaux conduisant à une sentence. Nous avons donc là des éléments d'une portée inégale et qui pourraient être présentés différemment : dans une Post-face, l'abbé Toinet, tout en se déclarant pleinement d'accord sur les conclusions de Gérard Soulagés, émet amicalement des réserves sur la rédaction de plusieurs de ses textes. Plus de pondération dans le fond, plus de sobriété dans la forme donnerait plus de poids à la démonstration et épargnerait au lecteur des répétitions parfois lassantes. Mais laissons-là ces vétilles qui ne tiennent pas à l'essentiel : l'essentiel est le cri d'angoisse d'un chrétien devant les déviations qui menacent la foi, la volonté de servir l'Église et de concilier la fidélité aux traditions authentiques avec l'ouverture aux novations nécessaires ou légitimes.

Jean-Remy PALANQUE

* Editions Tequi, 1979, 278 pages.

(1) Ne pas confondre avec son homonyme Mgr Marcel Lefebvre, ancien supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, ancien archevêque de Dakar et ancien évêque de Tulle, devenu le chef de file des traditionalistes du séminaire d'Ecône en Suisse.

● Courte supplique au roi pour le bon usage des énarques de Marcel Jullian

Ils sont là parmi nous, au-dessus de nous. Qui ? Les envahisseurs. Semblables à nous. Et cependant différents. Qui sont-ils ?

Dans sa « Prière de lassitude et d'embourgeoisement » citée par Marcel Jullian, Michel Astorg écrit :

« Nous avons tant appris dans cette illustre école
Que nous ne savons plus tous ses commandements
Nous avons trop failli par l'acte et la parole
Nous n'avons plus de goût pour ses enseignements ».

Et encore :

« Nous avons lanterné dans tant de conférences
Nous avons tant souffert sous d'étranges férules
Nous avons dépouillé tant de jurisprudence
Nous avons salué tant d'édiles curules... »

Ils sont partout. Ils sont jeunes et parfois beaux. Ils ont téléphone, secrétaire, voiture, chauffeur. Que cherchent-ils ? L'argent ? Allons donc :

« Nous voulons seulement un peu d'argenterie
Quelques modestes meubles et un appartement ».

C'est le pouvoir à quoi ils tiennent. C'est le pouvoir qu'ils ont conquis. Autour des ministres, ils montent une garde vigilante. Il leur appartient de veiller et de surveiller. De veiller à ce que l'homme politique, par incompétence, naïsérie ou perversité, ne sorte de sa condition qui est de paraître avant de disparaître. De surveiller aussi : les initiatives même heureuses ne sont tolérables qu'autant qu'on est assuré de leur ensemble prochain. La cohorte protège le Président de la République contre lui-même. « Le président traverse, en ce moment, l'une de ses phases inventives, certes, très intelligentes, mais où il lui arrive de se fourvoyer... » leur arrive-t-il de dire.

De qui s'agit-il ? Des énarques bien sûr. Plus précisément des « énarques séculiers ». Les autres, les « réguliers » qui « doivent être au nombre de deux mille cinq cents... s'emploient avec passion et persévérance, à apprendre comment bien servir l'État ». Les séculiers, une ou deux centaines, « déploient la même passion et la même persévérance à apprendre comment bien se servir de l'État ».

Le 16 Janvier 1975, Marcel Jullian, nommé à la tête d'Antenne 2, reçoit du Président de la République une lettre dans laquelle il peut lire : « Les pouvoirs publics n'entendent pas gérer Antenne 2 par votre intermédiaire. Ils vous en délèguent entièrement le rôle jusqu'à l'expiration de votre mandat ». Clair non ? Et plus loin : « ... l'art a toujours rempli une double fonction de recherche et de délivrance... »

Le soir-même, le nouveau président d'Antenne 2 marque naïvement sa satisfaction, en lisant quelques passages de cette lettre devant les caméras de télévision. Le lendemain, convocation par le ministre de tutelle. Entretien avec l'un des collaborateurs de celui-ci :

- Enfin voyons, Monsieur le Président, vous l'avez fait exprès ?

- Quoi donc ?

- De lire la lettre hier soir, au journal de vingt heures.

- Bien sûr.

- Vous deviez savoir que ce genre de lettre est destinée à ne pas être appliquée.

Sur quoi Marcel Jullian demande le Président de la République au téléphone. Alors seulement, on le prend au sérieux. On le prie de raccrocher. On lui explique qu'il y a « malentendu ». Il raccroche. Rétrospectivement, il juge qu'il a eu tort « ... j'avais inconsciemment trahi » dit-il. « J'avais pactisé avec le système ». Cependant le chef de l'État l'avait bien prévenu puisqu'il demandait qu'il lui fût rendu compte « personnellement » de l'exécution de la mission.

Les énarques sont-ils coupables ? « Il est probable qu'ils sont innocents. A vrai dire, c'est sans importance... » « Le vrai problème est ailleurs, puisque aujourd'hui, l'irresponsabilité s'est partout installée... La France est un travesti. Ceux qui gouvernent ne sont pas visibles et ceux qui sont visibles ne gouvernent pas ». Pour évoquer cette invasion silencieuse, Marcel Jullian cite la « Folle de Chaillot » de J. Giraudoux : « Ils ont des plis et des poches d'yeux que nous n'avons pas. On dirait qu'ils ont d'autres péchés capitaux que les nôtres ». Il rappelle les termes du cahier des charges signé par Théophraste Renaudot en 1631 en vertu duquel c'était les ministres eux-mêmes qui indiqueraient les nouvelles à publier car ils « savent distinguer les choses qui doivent être tues de celles qu'il faut donner au public ». Page après page, Marcel Jullian instruit son procès. Polyvalents, interchangeable, les énarques connaissent les dossiers, point les hommes. Ils sont pareils à des professeurs de médecine « qu'on aurait dispensé de toute présence à l'hôpital ». Ils prolifèrent dans le domaine politique ou para-politique : 33 d'entre eux siègent à l'Assemblée Nationale, leur nombre dans les cabinets ministériels du gouvernement Barre dépasse la centaine. « Le citoyen est derrière, oublié, honteux, craintif, soucieux avant tout de ne pas se faire remarquer ».

La France souffre d'une affection grave mais dont le diagnostic n'est plus à faire : la France est malade de son administration. Il pourrait arriver que l'affaire tourne mal. Il pourrait arriver que, exaspérés, désespérant de se faire entendre, les citoyens se libèrent par quelque révolution aux fruits sanglants. Il pourrait arriver...

Résumer un livre, c'est un peu le trahir. A la lecture

de ce compte-rendu, d'aucuns concluront que tout cela a déjà été dit et que le mal français n'est plus à découvrir. Aussi bien n'est-ce pas de cela que nous entretient Marcel Jullian. La centaine de pages dont se compose son livre est tout autre chose qu'une analyse de science administrative encore que la science administrative pourrait bien y trouver d'utiles éléments de réflexion. « La courte supplique... » c'est d'abord une expérience, celle que Marcel Jullian a faite à la tête d'Antenne 2 pendant deux ans. Règlement de comptes ? Non. Sans doute l'amertume n'est-elle pas absente. Mais elle ne forme nullement la matière du livre. Point d'accusations personnelles. Pas de noms propres. Les anecdotes viennent à l'appui du propos : elles n'en constituent pas l'essentiel. L'essentiel c'est le message : Marcel Jullian voit l'acteur politique et singulièrement celui auquel s'adresse sa supplique comme ce personnage qu'il nous arrive parfois d'être en rêve, qui sait clairement ce qu'il veut mais qui, en proie à d'invincibles pesanteurs, ne parvient qu'à esquiver sans jamais les achever, les gestes qui lui permettraient d'atteindre son objectif. Alors l'angoisse monte et le rêve se fait cauchemar. D'où l'accusation : dans notre système socio-politique ce sont les énarques, les réguliers s'entend, qui font retomber les volontés novatrices en velléités impuissantes.

Que répondre à cela ? Et faut-il répondre quelque chose ? Essayons. Et hasardons, pour la défense de ces malheureux énarques, qu'il leur revient de rappeler les cohérences d'ensemble et que, par exemple, on ne revalorise pas la situation du corps des gardiens de phares sans

se condamner à relever à brève échéance les traitements de l'ensemble des fonctionnaires alignés sur les gardiens de phares et il peut y en avoir beaucoup. Considérons qu'il leur appartient également de faire valoir certaines règles ou certains principes qui, s'ils venaient à être oubliés, ne manqueraient pas d'être invoqués de toutes parts. Les politiques n'hésiteraient pas alors à reprocher à leurs collaborateurs d'être restés silencieux. En vérité, la meilleure manière pour les accusés de se défendre, consiste encore pour eux à rappeler qu'ils ne sont que des subordonnés, que, si haut placés qu'ils soient, ils ne sont que les conseillers des hommes politiques et que ceux-ci gardent toujours le pouvoir de ne pas les suivre, de passer outre à leurs objections, et même de les désavouer.

Il reste que dans les faits — soit rapacité des séculiers, soit incapacité des politiques — l'opinion n'est pas loin de partager le sentiment de Marcel Jullian. L'énarchie est en accusation. Elle doit prendre garde, se faire plus discrète, moins occuper la scène. Sinon elle fera un jour les frais d'une nuit du 4 août.

Brève, allusive, drôle, pathétique parfois, la supplique de Marcel Jullian se lit d'une traite, tant il est vrai que le talent du polémiste lui permet de dire en cent pages plus que n'en dit parfois le plus sérieux des sociologues en cinq cents.

D.A. KERGALE

Ed. Mazarine

● Pour ceux qui aiment le pays niçois

D'abord il faut saluer l'heureuse initiative de Jean Cuisenier, Conservateur du Musée National des Arts et Traditions Populaires : il a lancé chez Fayard une collection qui nous manquait. Il s'agit de petites synthèses ethnologiques concernant nos provinces. *Les Sources régionales de la Savoie*, par Abry, Devos et Raulin, a paru l'an dernier. Et voici aujourd'hui l'admirable livre de Paul Raybaut sur le *Pays Niçois* (1). J'ai déjà eu l'occasion de présenter ici cet ethnologue de l'Université de Nice à propos d'une émouvante édition (sous le titre *Les Raisins sont bien beaux*) de la correspondance d'un jeune paysan de la Roquette sur Var, prisonnier en Allemagne en 1915. L'ouvrage qu'il publie maintenant est nourri de ces myriades d'études spécialisées et de documents publiés depuis un siècle sur l'histoire, la géographie, l'économie, la démographie, etc... du pays de Nice. Les vastes bibliographies qui terminent chaque chapitre en fournissent la preuve. Ouvrage scientifique certes, mais d'un abord charmant, d'une lecture agréable, très concret, très vivant et très abondamment illustré.

Quiconque fréquente la Côte d'Azur et ne se contente pas de jeter sur ce pays un regard d'esthète ou de tou-

riste blasé sera passionné par les renseignements de toutes sortes, les anecdotes, les contes populaires, les faits de mœurs, etc. Cela va des types anciens des portes et serrures jusqu'à l'architecture fastueuse des villas de la Belle Époque, des techniques de culture et de la structure des « restanques » aux différences linguistiques d'un village à l'autre, des traditions de la transhumance avec son cortège de légendes et de coutumes (les « bandites ») à la description des fêtes, des foires, des carnivals et « festins », etc. Un curieux chapitre sur la chasse montre son rôle sociologique dans l'intégration du village et sa récente désagrégation par l'irruption du chasseur citadin. On nous parle des anciens chemins (les drailles), de l'habitat, de la flore, de la faune, de la climatologie, de la géologie mais aussi de l'art de cueillir les olives, des activités des anciens négociants en huile et de leur irrémédiable décadence, etc...

Trois thèmes majeurs dominent le livre : d'une part la spécificité de ce pays niçois entre Bévéra et Estérel, confronté au Piémont, à la Ligurie et à la Provence. Pays extrêmement isolé, à l'écart des grands courants (sait-on que le Var n'a été franchi par un pont qu'à partir de 1792 ?), demeuré longtemps immuable dans ses

structures sociales et économiques, chacun vivant dans sa vallée et ignorant le reste du monde. Second thème : la pauvreté : un pays rude, ingrat, auquel il faut arracher sa subsistance. A peine de blé : de l'épeautre ; presque pas d'irrigation ; nul bovin ; une alimentation économe faite de hachis (raviolis) et de farines de légumes (pois chiches, lentilles). On ne sert de viande que le dimanche (lapins du clapier, gibier). L'auteur nous donne en détail les recettes de la daube, des diverses tourtes, des conserves : on sent que tout est sacrifié à l'économie. Ce pays sans bourgeoisie, sans capitaux a toujours ignoré le commerce maritime, n'a jamais construit de bateaux, n'a pas connu d'industrie. Bien mieux, il basculera d'un seul coup d'une économie rurale de subsistance dans la seconde révolution industrielle (celle du pétrole et de la télématique). Et c'est ici le troisième thème, très intéressant pour un ethnologue : la brusque confrontation d'un peuple pauvre et traditionaliste, presque médiéval, avec cette foule de riches étrangers qui, à partir de 1880, l'envahissent et l'ahurissent de leurs fantaisies baroques. Les niçois (30 000 en 1860) sont submergés par une collectivité internationale dont l'auteur analyse les strates et les traces qui vont des premiers princes russes aux « pieds noirs » de 1962. D'où un sentiment de désarroi en face du luxe qui bruyamment s'étale et des grandes

initiatives venues du dehors, telle la culture industrielle des fleurs avec son marché national de St Augustin, le plus grand du monde, ou l'essor de l'hôtellerie avec ses palaces de haut standing, etc. La population est passée directement du statut agricole au secteur des services sans connaître la condition ouvrière. Quant à l'industrie, elle se réduit à celle (fort prospère) du bâtiment et aux laboratoires de pointe.

L'auteur présente côte à côte des photos anciennes et récentes des mêmes paysages : la mutation est impressionnante. Peu de pays au monde ont connu un choc aussi brutal et si certains niçois de vieille souche réussissent encore à faire surface dans l'administration, l'architecture, certaines industries et commerces, on peut craindre, en définitive, qu'un ethnocide ne soit en cours, perpétré sans violence par l'invasion des gens du Nord. C'est pourquoi les retours aux sources, tel celui que propose Paul Raybaut, sont si précieux et presque pathétiques.

Jean ONIMUS

(1) Paul Raybaut, avec la collaboration de Paul Castela et André Compaun *Les Sources régionales du pays Niçois*, Fayard, 1979.

● Dépaysements

Le goût des voyages ne cesse de se développer et de plus en plus les Français sont attirés par les pays mystérieux et lointains. La nouvelle collection de *Guides* publiés par les éditions Jeune Afrique offre une formule très adaptée aux besoins pratiques : sites et lieux répertoriés par ordre alphabétique, itinéraires, petit lexique des cuisines régionales, etc... Notons de J. Legros *La Scandinavie, le Groënland, l'Islande d'aujourd'hui* (J.A., 51 Avenue des Ternes, 75017 Paris, 240 p. dont 59 en photos couleurs, 69 F.), de William Skyvington, *La Grande-Bretagne aujourd'hui*, (J.A., 240 p. dont 72 de photos en couleurs, 60 F.), de Jean Hureau, le directeur de la collection, *La Sicile aujourd'hui*, (J.A. 240 p. dont 100 de photos en couleurs, 69 F.), de Georges Dor, *La Yougoslavie aujourd'hui* (J.A. 264 p. dont 75 de photos en couleurs, 58 F.), de Semmen Andriamirado, *Madagascar aujourd'hui* (J.A. 240 p. dont 100 en photos couleurs, 69 F.).

Notons qu'en 1979, Larousse, dans la collection *Beautés du Monde* a consacré plusieurs fascicules passionnants à *La Chine* (notamment les n°s 56, 57, 58). Les Presses de la Cité ont une collection qui marche très fort dans le domaine du dépaysement, c'est la série *Connaissance du Monde*. Annick et Yves Griotel présentent *Périple aux îles grecques* (Presses de la Cité, 128 p. 50 F.). Les auteurs nous convient à l'évasion à travers la mer Egée, dont nous avons tous rêvé au moins une fois, pour retrouver les sites de l'histoire et de la littérature antiques, mais aussi découvrir cette Grèce moderne, vivante, faite de simplicité, de gentillesse et d'hospitalité.

té.

Chargés de mission pour le Muséum National d'Histoire Naturelle, Jacques et Betty-Paule Villemillot, réalisent depuis de nombreuses années des livres, des films, des photos et des enregistrements sur les populations autochtones de la Nouvelle Guinée et de l'Australie. Leur dernière et récente expédition les a ramenés en Nouvelle-Guinée, sur la côte Casuarinas, située dans la moitié ouest de l'île appelée Irian Jaya et devenue province indonésienne. Ils ont découvert un pays de boue alluviale recouverte de forêts denses, un pays sans pierre, sans terre ferme et sur lequel les pluies déversent chaque année cinq mètres d'eau. C'est là que vivent les derniers chasseurs de têtes d'Océanie, les *Asmats*, sujet de *Nouvelle Guinée, les papous chasseurs de têtes*, (Presses de la Cité, 128 p. 50 F.). Leur ouvrage explique d'une manière vivante l'agressivité permanente, institutionnalisée des hommes de la tribu, dont la meilleure façon de prouver leur virilité est de couper la tête d'un ennemi !

Les auteurs nous décrivent leur vie quotidienne parmi les habitants d'un village éloigné de tout poste missionnaire ou gouvernemental, celui-là même où le fils Rockefeller aurait été tué. Ils nous font partager la tension permanente qui y règne, les villageois devant toujours être prêts à parer une attaque venue du village voisin. Mais ils sont tout aussi soucieux de calmer, le jour et la nuit, les esprits des morts qui planent dans ce pays où chaque pas est une aventure. Avec un certain humour noir, Betty-Paule et Jacques Villemillot nous montrent

comment, petit à petit, cette frayeur collective les gagne devant l'autorité d'une certaine sorcière toute puissante ou devant cent piroguiers menaçants. Derrière la violence, l'âpreté au gain, l'obsession du prestige — seul capable de mener au pouvoir — les auteurs découvrent un peuple pour qui l'amitié est sacrée et la tendresse quotidienne. Ce livre nous fait apparaître l'homme dans toute son ambiguïté.

Plus pacifiquement, Gérard Civet nous montre *Les trésors de la Colombie* (Presses de la cité, coll. *Connaissance du monde*, 128 p. 50 F.) tandis que J.P. Bonamy nous présente les livre-cartes de *la Martinique* et de *la Guadeloupe* sous la formule déjà classique qui associe l'Institut géographique national et les Presses de la Cité pour le portrait d'une région avec itinéraire pour sa découverte.

Mais le dépaysement n'est pas nécessairement l'exotisme géographique actuel, l'invitation au seul voyage immédiat. Il peut être aussi remonté dans le temps. J'ai lu ainsi avec curiosité la traduction du livre de Wou Wo-Yao, *Crime et corruption chez les mandarins, Chronique de la Chine impériale* (Fayard, 344 p. traduit du chinois sous la direction de Jacques Reclus). Tout à la fois roman d'aventures et document, cette œuvre picaresque, adaptée pour la première fois dans une langue occidentale, reconstitue l'histoire d'une rocambolesque et terrible querelle de famille, les mœurs d'une société décadente et corrompue, celle de la Chine du XVIII^e siècle. Lors de sa parution en chinois en 1907, le livre avait eu un immense succès dans son pays.

Michel Tweedie nous emmène dans *Le monde des Dinosaures* (Taillandier, 145 pages) assez terrifiant je l'avoue, et j'ai préféré aller visiter d'autres disparus en compagnie du *Livre des morts*, les papyrus égyptiens d'Ani, Hunefer et Anhaï qui vont du XI^e au XII^e siècle avant J.C. *Le livre des morts* (Seghers, 120 p. commentaires d'Evelyn Rosseter, traduits par Bernard Soulié) n'est pas un recueil de rites, ou bien une méditation sur

la mort, mais le répertoire hétéroclite de pratiques funèbres, de gestes ou d'interprétations magiques ou religieuses de la vie quotidienne du défunt *post mortem*. Ces textes se présentent sous forme de rouleaux de papyrus, parfois très importants, le fameux document de Turin, le modèle de ce type de littérature, mesure plus de 50 mètres, celui d'Ani dépasse 20 mètres, en revanche, celui d'Hunefer n'atteint pas 6 mètres. Les illustrations sont déposées préalablement sur le rouleau et les textes sont venus s'insérer entre elles. Ce guide de la vie après la mort a été rédigé à la demande du défunt et placé dans la tombe après son inhumation pour son usage quotidien supposé. Des textes et des rites somme toutes résolument optimistes !

Autres dépaysements, *Le Bestiaire* d'Aloys Zotl (1831-1877) (Chêne, E.M. Ricci, 72 p. de planches, 20 p. de texte), cet ouvrier teinturier de Haute-Autriche qui dressa le plus somptueux bestiaire de l'histoire, inconsciemment chargé de bien des réminiscences humaines ! Ou bien *Kauch Mandir, le Temple des Miroirs* (Chêne, E.M. Ricci, introduction et photos de Riccardo Lazzeri et Antonio Martinelli) vaste palais entièrement tapissé de verres au siècle dernier par son constructeur Sir Hukamchand Jaïn, à Indore aux Indes.

Dans la très belle collection *Terre Humaine* qui fait de l'ethnographie vivante, Luis Gonzalez, professeur d'histoire au Colegio de Mexico, dresse la chronique de son village, *San José*, où il est né juste avant la révolte des Cristeros, les paysans catholiques contre la persécution anti-religieuse du gouvernement mexicain. Luis Gonzalez raconte les quatre cents ans de vie de son village, avec la technique du professionnel de l'histoire, mais sous le contrôle constant de la mémoire collective de ses concitoyens. Une très belle monographie, qui montre comment l'histoire profonde peut aussi nous dépayser complètement !

Jean CHELINI

● Le pouvoir pur de Jean Baechler

« Logiquement, chronologiquement et ontologiquement, affirme Baechler, le pouvoir démocratique précède le pouvoir charismatique, qui passe avant le pouvoir autocratique... ».

Ce qui signifie: pendant tout le paléolithique, l'humanité a produit des pouvoirs démocratiques. Des contraintes de nombre ont amené la mutation néolithique, caractérisée dans l'ordre politique, par l'émergence et la consolidation de pouvoirs charismatiques qui se sont occasionnellement corrompus en pouvoirs autocratiques, de sorte que depuis 8000 à 10 000 ans, l'analyste peut repérer, çà et là, des démocraties, où sous la diversité imposée par les circonstances, on retrouve les mêmes principes.

Si l'on raisonne en termes de modèle, la désignation d'un homo-politicien *souverain* (c'est-à-dire disposant par nature d'une quantité variable de puissance dont il conserve la maîtrise absolue, tant qu'il ne l'a pas abandonnée pour une raison ou pour une autre) *égoïste*, (c'est-à-dire portant son intérêt d'individu souverain aussi bien que sa puissance le porte et jusqu'au point où il rencontre la puissance d'autrui ou des contraintes objectives), *calculateur* (c'est-à-dire capable de mesurer les coûts et les avantages de toute décision, de manière à trouver toujours la solution qui lui assure le plus d'avantages aux moindres coûts) est en même temps celle d'un être qui poursuit le pouvoir, mixte de puissance, d'autorité, et de direction.

Jean Baechler est donc amené par cette thèse à analyser la nature, la logique, l'origine, la fin et la distribution de ce pouvoir.

L'histoire est à la fois humaine et en ce qu'elle est tissée par les hommes eux-mêmes et inhumaine en ce que son dessein n'a été voulu et prévu par personne, tout en répondant à une rationalité propre.

« Une société est une sorte de marché où se rencontrent les passions et les stratégies, où les individus poursuivent des fins égoïstes et en les poursuivant, créent une situation qui non seulement leur échappe entièrement, mais encore obéit à des lois spécifiques. La puissance comme l'autorité sont des réalités objectives, obéissant à leur logique propre, quoiqu'elles résultent à chaque instant de décisions individuelles innombrables ».

L'origine de la volonté de puissance et de prestige est à rechercher dans cette insécurité qui caractérise l'expérience humaine.

La relation de pouvoirs peut s'étendre à l'infini ou à l'indéfini. Elle pourra donc se retrouver dans tous les groupements humains possibles et imaginables, quelles que soient leurs dimensions et leur raison d'être (famille, entreprise, église, monastère, coopération, armée). Mais tout régime politique est un mixte de puissance, d'autorité et de direction « en proportions variables et en variations orientées ».

Si la puissance « requiert d'abord l'autorité sous peine de s'épuiser en imposant constamment la peur », l'autorité a besoin de la direction d'une manière en quelque sorte consubstantielle alors que la puissance ne lui est nécessaire que dans la mesure où la direction rencontre l'échec et où l'autorité est minoritaire dans l'unité considérée ; la direction elle, « est subordonnée au degré d'efficacité qu'elle prétend attendre ».

Mais comment définir ces trois composantes du pouvoir :

« En son essence, la direction est un contrat par lequel des individus indépendants consentent à coopérer sous la direction d'un ou de plusieurs d'entre eux, dans leur intérêt commun bien entendu ».

Le moyen spécifique de la direction est la compé-

tence. « Dans le domaine de l'outil, la compétence s'identifie à l'apprentissage et à l'expérience ».

Quant à l'autorité, elle s'inscrit dans la logique du prestige... le prestige naît du fait que les hommes reconnaissent des valeurs et qu'à partir d'un certain niveau de réalisation des valeurs, les hommes cessent d'être envieux.

Son moyen spécifique est le charisme, c'est-à-dire un je ne sais quoi qui permet à un individu ou à un groupe d'occuper sur une courbe de valeurs les positions les plus élevées.

La puissance, elle repose sur la force et d'autres moyens, indirects comme la ruse, le chantage, la corruption, la délation.

Tout en reconnaissant que seule la direction reposant sur le consentement des sociétaires exprime une attitude rationnelle, Baechler affirme « qu'en éliminant totalement la puissance, on finit par croire que la politique est une activité sans conséquences graves, où l'on peut s'engager à fond sans risquer sa vie »...

Et il en conclut : « en régime de direction, des citoyens idéalement sages devraient être constamment persuadés que les choses peuvent toujours mal tourner et se garder de croire que le silence de la force équivaut à son absence. Elle n'est jamais absente, elle n'est silencieuse que si les sociétaires conservent le contrôle du régime qui les fait vivre ensemble malgré toutes les raisons qu'ils ont de s'opposer entre eux ».

Il semblerait par conséquent qu'à terme, toutes les épreuves soient du côté de la face diabolique du pouvoir : seuls les freins extérieurs (obstacles techniques, économiques, religieux, moraux, éthiques et internationaux) peuvent freiner cette évolution ; mais pour éviter toute exagération, le pouvoir ne peut donc être limité que par un ou d'autres pouvoirs, il doit être divisé à l'intérieur d'une même unité.

Une étude enrichissante qui nous guide dans les méandres parfois inquiétants du psychisme humain et de l'histoire des sociétés.

Anne Marie LAVAUDEN

Calman-Lévy (1978)

● Dictionnaire de la politique française de Henry Coston

Curieux ce silence qui a entouré la publication du tome III du *Dictionnaire de la politique française** publié sous la direction d'Henry Coston. Ah s'il eut été de gauche, le public n'aurait peut-être pas été tenu dans une telle ignorance ! Bien sûr, l'auteur est issu des milieux d'extrême-droite, bien sûr, certaines suggestions, à la

limite de l'antisémitisme, auraient dû être évitées. L'auteur toutefois semble davantage porté sur la vérité que sur la polémique. Cette œuvre monumentale est unique en son genre. Les trois tomes constituent une mine de renseignements pour qui s'intéresse à la vie politique passée, présente et même à venir de notre pays. On

déplorera l'absence d'index alphabétique.

Présenté sous forme de notices, le tome III couvre principalement la période actuelle et ne répète pas les informations contenues dans les deux précédents. Les notices individuelles s'efforcent de ne pas faire double emploi avec celles du *Who's who in France* qui, on le sait, sont rédigées par les intéressés eux-mêmes, avec parfois de curieuses omissions, comme pour la carrière de M. Marchais (1). Les notices du *Who's who* sont cependant plus complètes quant à l'origine sociale et aux études effectuées. On note quelques oublis : Albin Chalandon, Jean Collery, les revues *Commentaire* et *Est-et-Ouest*, Jacques Duhamel, Michel de Grailly, Michel Guy, Annie Lesur, Robert Poujade, André Postel-Vinay, Jean Sauvagnargues. En revanche, on s'étonne de voir figurer tel ou tel responsable d'un minuscule mouvement candidat à tout depuis toujours. Il n'est pas très sérieux de considérer que M. Jobert a été « victime du lobby juif ». Le *Dictionnaire* fournit une matière abondante sur les innombrables mouvements, clubs, journaux d'un jour (2) et de toujours, comités, associations, groupes, organisations, partis, cercles, unions... Leur existence est souvent éphémère ; leurs adhérents semblent aussi peu nombreux que leur fondateurs. Les pages consacrées aux loges maçonniques sont pleines d'enseignements. Des illustrations, dont bon nombre d'inédits, parachèvent l'ouvrage.

Comme M. Coston l'admet dans son avertissement, « ce dictionnaire ne peut pas ne pas comporter d'erreurs ». Passons sur les inévitables « coquilles », que les passages qui auraient gagné à une mise à jour avant impression. Relevons quelques unes d'entre elles : il n'existe pas de groupe P.R. à l'Assemblée nationale (mais un groupe U.D.F.) ; M. Bettencourt n'a jamais été ministre des Affaires culturelles même s'il en a assuré l'intérim (p. 69) ; M. Olivier d'Ormesson est fils d'ambassadeur et non d'inspecteur des finances (p. 147) ; MM. Alajouanine et Bariéty ne siègent pas — encore ! — à l'Académie française (p. 154) ; Sébastien Couépel bénéficie d'une seconde notice au nom de... Gouépel (pp. 185 et 316) ; Mme Danièle Gilbert est née en 1943 et non 1953 (p. 299) ; la notice des Jeunes démocrates remonte à leur fondation (p. 369) ; M. Jospin n'a nullement quitté le Quai d'Orsay dont il est en service détaché (p. 374) ; M. Juillet — « la monarchie de Juillet » — ne semble pas avoir été ministre plénipotentiaire (p. 379) ; M. Le Theule n'est pas secrétaire d'Etat à la justice mais ministre des Transports (p. 425) ; M. Mossion n'a jamais été ministre (p. 485) ; la notoriété de Jean d'Ormesson est bien antérieure à 1978 (p. 524) ; les estimations d'adhérents du P.S.U. (p. 557) et de l'U.J.P. (p. 707) sont exagérées ; M. Pinte est né en 1939 et non 1913 (p. 579) ; M. Alain Chenot n'est pas maître des requêtes au Conseil d'Etat, tout fils d'un ancien vice-président qu'il est (p. 612) ; M. Jean Taittinger n'a pas été « évincé » en 1977 de la mairie de Reims dans la mesure où il ne s'y est pas représenté (p. 674) ; M. Roger Seydoux n'est pas le père mais l'oncle de Jérôme (p. 694).

L'ouvrage de M. Coston pose indirectement la question de la conservation des documents que suscite chaque campagne électorale. Que deviennent ces innombrables prospectus ou dépliants ? Les simples tracts distribués à la sortie des lycées ou facultés ne sont-ils pas le témoignage d'une époque ? Les facilités de reproduction et de tirage font que les documents polycopiés échappent au dépôt légal et risquent ainsi de faire défaut aux collections publiques.

Saluons au passage l'utile ouvrage de Pierre-Marie Dioudonnat et Sabine Bragadir au titre un peu abusif *Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques* (3). Il recense tous les candidats aux élections nationales, les membres des gouvernements et cabinets ministériels depuis 1967. Une remise à jour paraît déjà nécessaire.

Les Archives nationales ont entrepris de leur côté la publication d'un *Guide des papiers des ministres et secrétaires d'Etat de 1871 à 1974* (4), fort utile quand on voit que le simple courrier des parlementaires fait l'objet de travaux universitaires (5). Il fournit notamment la liste des élections législatives de 1815 à 1974 (omission des élections de 1967) et celle — alphabétique — des membres des gouvernements de 1871 à 1974 (avec quelques inexactitudes ou oublis comme Maurice Faure). Elle vient heureusement compléter celle — chronologique — publiée dans le tome II d'Henry Coston. Ces archives nous réservent quelquefois des surprises : ainsi les papiers d'Emile Combes, conservés en Charente-Maritime. Guy Thuillier, qui les a utilisés, nous révèle que l'ancien président du Conseil, ministre des Cultes entretenait une correspondance confiante — ô loi de Séparation ! — avec la Révérende-Mère Bénie de Jésus, prieure du carmel d'Alger, née princesse Jeanne Bibesco (6).

Le livre de M. Coston constitue, malgré certaines réserves indispensables, une œuvre utile. A lire ces titres et ces textes, on ne peut s'empêcher de songer à ce qu'écrivait la princesse Bibesco à Emile Combes en août 1906 : « Je ne comprends rien à la politique de la « combinaison » et rien à celle des injures. Quand je vois le ciel bleu, la mer qui le reflète, la terre verte d'espérance, toute cette bienheureuse sérénité éparse dans l'atmosphère, je me demande comment la paix des choses ne les incite pas à la paix de l'âme » (7).

Vincent LALOY

(1) J. F. Revel et B. Lazitch, *La vraie vie de Georges Marchais*, *l'Express*, 24 juillet 1978, p. 91.

(2) La liste des actionnaires de *J'informe* par exemple.

(3) *Sedopols*, 104 ter, bd Voltaire, 75011 Paris.

(4) *Tome I* par Chantal de Tourtier et F. Pourcelet. Archives nationales, 1978.

(5) Marc Pagezy, *Le courrier d'un parlementaire*, *Mémoire D.E.A.*, Clermont I, 1978.

(6) Guy Thuillier, *Emile Combes et la princesse*, *Commentaire*, n° 2, été 1978, pp. 204-212.

(7) *Ibid.*, p. 209.

* Edité par la librairie française, 1979.

La décennie du courage

Par Etienne BORNE

L'an deux mille est plus lointain que ne le disent les exercices de rhétorique prospective. Une génération, cela compte gros et beaucoup dans l'épaisseur du tissu historique et dans la prolifération mêlée du trop prévu et de l'absolument imprévisible. D'autant plus que les siècles ont pris l'habitude dans notre Occident culturel et politique de prendre une bonne dizaine d'années de retard sur les jonctions du calendrier. 1610, 1715, 1815, 1914. Assassinat de Henri IV. Mort de Louis XIV. Chute de Napoléon. Meurtre d'un archiduc dans les Balkans. Evénements de rupture avec un siècle par eux enterré.

D'ici à 2010 ou 2015, l'espace de temps est encore large pour la ronde des prévisions et des improvisations. Et c'est dans la plus proche décennie, celle des années 80 dont nous vivons la vigile et l'anticipation, que vont se jouer les destins d'une humanité prise dans des contradictions telles que la guerre, et une guerre totale, dans les deux sens, quantitatif et qualitatif, du mot, pourrait être l'un des termes d'une alternative dont l'autre demandera autant et peut-être plus de courage que d'imagination pour que le pire soit honorablement élué.

Le Pape n'évoquait pas quelque terreur de l'an deux mille, écho des peurs d'ailleurs imaginaires de l'an mil, mais des possibilités combien plus prochaines lorsque, en ce début d'année, il décrivait les ravages, exactement mesurables et calculables, d'une guerre atomique. « L'astre immense tombant du ciel brûlant comme une torche... corrompant toutes les eaux devenues amères et mortelles pour les vivants... » ces visions de l'Apocalypse (VII, 10, 11) pourraient être des scènes d'histoire dès l'avant-dernière décennie de ce siècle. Et encore le texte vénérable paraît-il timoré dans sa prédiction de l'horreur puisqu'il n'annonce la destruction que du tiers de l'humanité. Le feu entreposé dans nos arsenaux serait capable de faire beaucoup mieux.

Le paradoxe est que depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, un état de paix ou plutôt de non-guerre n'a pu se prolonger année après année que par un équilibre des terreurs approximativement maintenu. La détente qui ne rime avec entente que dans l'hypocrisie utile et rassurante des discours officiels, n'a jamais été qu'une guerre froide apprivoisée au long de laquelle les deux puissances, américaine et russe, ou se combattaient par satellites interposés comme au Viet-Nam ou se disputaient des sphères d'influence, telles l'Égypte ou l'Éthiopie qui, perdues par l'une étaient gagnées par l'autre. Le coup de Kaboul vient de montrer à quel point le jeu était dangereux. On le savait bien, on ne voulait pas le savoir.

Le courage requis par la décennie est d'abord et principalement le courage de l'esprit qui voit les choses telles qu'elles sont et ne se laisse pas prendre au piège ni des illusions provisoirement consolantes ni des idéologies justificatrices des faits accomplis ou à accomplir. Savoir que le mal générateur de guerre est double : d'une part le virus du totalitarisme et de l'intolérance fanatique, mais aussi l'injustice qui, avec quelques dégradés intermé-

diaires, met à part une minorité de riches au confort désormais menacé et une majorité de pauvres dont la misère croissante est propice à toutes les explosions déstabilisatrices d'un faux ordre international. Comprendre que la crise qui a des dimensions mondiales ne peut que démesurément aggraver jusqu'à en faire des passions intraitables la peur de perdre et le désir d'avoir.

Les affrontements entrecroisés entre l'Est et l'Ouest et entre le Nord et le Sud vont donc faire dans cette décennie une croix de plus en plus supplicieuse pour la chair et l'âme des peuples. Dans cet état du monde aucune vraie solution qui ne soit globale. Si les nantis ne consentent pas à de substantiels retranchements dans leur mode de vie, la famine énergétique et alimentaire du tiers ou du quart monde s'avèrera inguérissable. A l'échelle de l'univers mais aussi dans un seul pays, par exemple en France, une inégalité ne serait réellement réduite que par une austérité accrue. Le socialisme ne pourrait être pris au sérieux que si courageusement il proposait des sacrifices de salut public autrement que par les fuyantes litotes d'une « autre croissance » ou d'« un changement qualitatif ».

Un seul et même courage doit dire halte à l'indéfini de l'avoir et à l'indéfini de la puissance. Qu'on se garde des symétries abusives qui rassurent et paralysent les consciences en aveuglant l'esprit. Si on assimile le coup de Kaboul et les opérations de Kolvézi ou de Bangui, en renvoyant dos à dos comme pareillement impérialistes U.S.A. et U.R.S.S. on contribue à affaiblir les forces démocratiques qui, quelles qu'aient pu être ici là les imprudences ou les compromissions, n'en représentent pas moins dans ce monde d'oppression et de violence les chances conjointes de la liberté et de la paix. Le courage civique consiste d'abord à ne pas se tromper d'ennemi et à lui faire face d'un cœur sans partage.

La Russie soviétique a chaussé les bottes de l'impérialisme tsariste. Le plateau de Bohême et le haut plateau afghan sont des positions clé pour qui se propose l'intimidation, le contrôle, la domination de l'Europe et de l'Asie. Il faut toujours un glacis plus avancé pour fortifier un glacis, et à partir de ces marches impériales est programmée la descente vers les mers chaudes adriatique et indienne avec au passage la main-mise sur une Yougo-Slavie déstabilisée et sur les déserts arabiques, cœur pétrolier du monde industriel. Un marxisme lui aussi russifié ne manquerait pas de faire de cette épopée impériale une croisade révolutionnaire, péripétie décisive dans la lutte entre capitalisme et socialisme.

Résister. Organiser la chaîne des patries, des cultures, des libertés menacées par l'expansionnisme totalitaire. Plus dangereux que les tanks soviétiques sera, en cette décennie, cet esprit de Munich qui a déjà tout livré lorsqu'il préfère les mensonges agréables à l'abrupte vérité. En cédant et en concédant, on rendrait fatal, de tolérance en tolérance, l'ultimatum atomique du désespoir. La fermeté conjuguée du cœur et de l'esprit qui sait dire non au pire en l'appelant par son nom. Courage décore visage, vieil axiome des temps de chevalerie. Faisons donc bon visage à la décennie des épreuves.